



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2015



Sommaire général

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2015	5
2. COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS	23
3. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	107
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	109



1. Rapport d'activité au 30 juin 2015

1.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	6	1.4. GESTION DES RISQUES ET PARTIES LIÉES	10
1.1.1. ÉVOLUTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	6	1.4.1. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE	10
1.1.2. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ASSURANTIEL	7	1.4.2. PRINCIPAUX RISQUES	11
1.2. FAITS MARQUANTS	9	1.4.3. PARTIES LIÉES	11
1.2.1. PARTENARIATS, ALLIANCES ET PARTICIPATIONS DU GROUPE	9	1.5. ANALYSE DES COMPTES SEMESTRIELS	12
1.2.2. ÉLÉMENTS FINANCIERS	10	1.5.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
1.3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	10	1.5.2. ACTIVITÉ	13
		1.5.3. RÉSULTATS	15
		1.5.4. ÉLÉMENTS FINANCIERS	19
		1.5.5. SOLVABILITÉ	21

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2015 sont établis en conformité avec la norme IAS 34.

1.1. Contexte économique et financier

1.1.1. Évolution du contexte économique et financier

L'année 2015 a débuté par un ralentissement de la croissance, tant pour les économies avancées que pour les économies émergentes. L'activité s'est légèrement repliée aux États-Unis (- 0,2 %) sous l'effet d'un hiver rigoureux, et le PIB a ralenti au Royaume-Uni. La Chine a affiché un nouvel infléchissement de son activité (+ 1,3% après + 1,5 % au trimestre précédent). Le PIB s'est contracté au Brésil (- 0,2 %) et plus nettement en Russie (- 1,9 %), où la demande intérieure a pâti de la flambée des prix et des resserrements monétaires consentis pour enrayer la chute du rouble.

À l'inverse, certaines économies ont bénéficié de vents porteurs leur permettant de consolider, voire de renforcer leur dynamisme économique. C'est notamment le cas du Japon qui poursuit son redressement en 2015 après une stagnation en 2014. Le PIB nippon s'est accru de 3,9 % en rythme annualisé au premier trimestre après 1,1 % au trimestre précédent. La reprise bénéficie de la dépréciation du yen qui soutient la compétitivité des exportations japonaises ainsi que du report du relèvement de la TVA, initialement prévu pour octobre 2015. L'économie indienne confirme son entrée dans un cycle d'expansion rapide, avec une croissance du PIB de 7,5 % au premier trimestre 2015 après une progression de 6,6 % au dernier trimestre 2014. Enfin, l'activité de la zone euro a conservé son rythme de croissance de fin d'année.

Les évolutions constatées au second trimestre et les projections réalisées pour la fin 2015 conduisent à prévoir une croissance qui devrait s'accélérer dans les pays avancés et ralentir dans les pays émergents.

En effet, les fondamentaux de la croissance des pays avancés semblent maintenant plus solides, comme l'atteste la bonne orientation du climat des affaires. L'économie américaine dispose notamment des ressorts nécessaires pour rebondir grâce notamment à une consommation privée soutenue par l'amélioration continue du marché de l'emploi, avec plus d'un million de postes nets créés sur les cinq premiers mois de 2015 et un taux de chômage à son plus bas niveau depuis sept ans (5,5 % en mai contre 6,3 % un an auparavant).

Pour les pays émergents et les pays en développement, la croissance devrait tomber de 4,6 % en 2014 à 4,2 % en 2015. Ce ralentissement tient à la baisse des prix des produits de

base et au durcissement des conditions de financement extérieur, surtout pour l'Amérique latine (par exemple, pour le Brésil) et les pays exportateurs de pétrole, au rééquilibrage de l'économie chinoise, aux goulets d'étranglement structurels, ainsi qu'aux difficultés économiques liées à des facteurs géopolitiques, en particulier dans certains pays du Caucase, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Quant à la zone euro, elle a plutôt tendance à bien résister en conservant un rythme de croissance stable de + 0,4 %. Au premier trimestre 2015, comparé au dernier trimestre 2014, l'activité a particulièrement accéléré en France (+ 0,6 % après 0,0 %) et en Italie (+ 0,3 % après 0,0 %). La croissance a été de nouveau très forte en Espagne (+ 0,9 % après + 0,7 %), tandis que l'économie allemande a ralenti (+ 0,3 % après + 0,7 %). Ces résultats encourageants sont portés par la consommation des ménages (+ 0,5 % après + 0,4 %), elle-même soutenue par un faisceau de conditions favorables, parmi lesquelles figurent la baisse des prix du pétrole, la dépréciation de l'euro face au dollar, la baisse des taux d'intérêt, ainsi que les mesures d'assouplissement monétaire de la BCE.

Pour le second semestre 2015, la croissance de la zone euro devrait enregistrer 0,4 % comme les deux trimestres précédents, selon les prévisions de la Commission européenne et de l'Insee. Le maintien d'un rythme de croissance soutenu dans la zone euro est confirmé par les derniers indicateurs conjoncturels. Bien que toujours élevé, le taux de chômage suit également une tendance favorable en reculant à 11,1 % en avril contre 11,2 % en mars et 11,7 % un an auparavant. Parmi les principaux pays de la zone euro, le taux de chômage a baissé en Espagne (- 0,2 point à 22,7 %) et en Italie (- 0,2 point à 12,4 %) et reste stable en Allemagne (à 4,7 %) et en France (10,5 %). Ainsi, les perspectives de croissance pour la zone euro devraient se renforcer progressivement. L'OCDE table désormais sur une hausse du PIB de 1,4 % en 2015. La reprise devrait se consolider dans les principaux pays membres, en particulier la France (1,1 % en 2015) et l'Espagne (2,9 %).

Sur le plan financier, après un début d'année marqué par l'apparition de rendements négatifs sur le marché monétaire et par une forte détente des taux obligataires (rendement

français à 10 ans de 0,33 %), une tension rapide des taux obligataires a été observée à partir de mi-avril, sous l'influence de la statistique d'inflation en zone euro, qui semble confirmer l'éloignement du risque déflationniste. Les courbes ont poursuivi leur mouvement de pentification initié depuis le point bas mi-avril. Lors de sa conférence de presse début juin, M. Draghi, Président de la BCE, a commenté les récentes évolutions des taux en précisant qu'il fallait s'habituer à des marchés plus volatils.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les performances financières des marchés obligataires sont négatives sur le semestre : - 1,27 % pour l'indice Euro MTS Global, - 3,4 % pour l'indice des obligations gouvernementales mondiales. Le segment haut rendement Euro a légèrement mieux résisté à + 2,3 %.

Par contre, l'année boursière 2015 se révèle plutôt bonne jusqu'à présent, même si la situation de la Grèce a terni le

bilan à la fin du mois de juin. Les actions européennes progressent sur le semestre de 15 % dans l'ensemble. La Bourse japonaise fait légèrement mieux que l'Europe, mais pour une fois Wall Street est en retrait avec une progression de seulement 2 % de l'indice S&P 500, mais en ligne également avec les progressions de bénéfices attendus proches de zéro (en euros, la performance des actions américaines avoisine toutefois 10 %, compte tenu d'une dépréciation de l'euro de 8 % vis-à-vis du dollar). Les actions chinoises cotées localement obtiennent également une performance de 15 %, mais dans une très grande volatilité (hausse de près de 50 % suivie par une correction rapide de plus de 35 %), contribuant à alimenter la volatilité de tous les marchés observée en fin de semestre.

1.1.2. Évolution de l'environnement assurantiel

ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

Le début d'année est marqué par l'entrée en vigueur de la loi Hamon facilitant le changement d'assureur pour les particuliers. La bonne dynamique du marché automobile a également amplifié les mouvements, renforçant ainsi une concurrence de plus en plus vive.

Cette nouvelle loi avait été anticipée par les sociétés avec une personnalisation accrue de leurs tarifs afin de fidéliser leurs assurés. Toutes branches confondues, la progression des cotisations s'établit à + 1 % (+ 3,5 % en habitation et + 1,5 % en automobile). Au global, les cotisations augmentent moins vite que l'an passé (+ 1,5 % à fin juin 2014), avec néanmoins un léger rebond de 0,5 point en automobile, compensé par un repli sur les autres branches, notamment de 0,5 point en habitation.

Les conditions climatiques ont été plus favorables que l'année dernière permettant un net recul de la sinistralité climatique.

L'assurance automobile bénéficie globalement d'une embellie sur les fréquences, en particulier en RC corporels avec une variation de - 5 % observée à fin mai. Les coûts moyens sont toujours orientés à la hausse, mais la situation a évolué favorablement au second trimestre, en regard d'un premier trimestre marqué par une importante détérioration (celle des sinistres matériels s'ajoutant à celle sensible et régulière des corporels).

En habitation, la situation est également favorable sur la plupart des garanties, en dehors de l'incendie qui conserve une fréquence identique à celle de 2014 vue à fin juin.

L'absence d'événement climatique majeur explique la forte baisse enregistrée sur les garanties Tempête, Grêle, Neige et Dégâts des Eaux. La mise en place du plan « vigipirate » en début d'année a pu favoriser le repli des sinistres vols.

SANTÉ ET PRÉVOYANCE

La progression du secteur Santé/Prévoyance s'est nettement ralentie (+ 1 %) par rapport à l'an passé (+ 3 %). Ce résultat émane notamment d'un repli de 1 % des cotisations du secteur santé (périmètre AFA : Association Française de l'Assurance). La croissance est donc essentiellement portée par les garanties prévoyance dont les cotisations progressent de + 4 %, en retrait également par rapport à l'an passé (+ 7%). Le contexte de la généralisation de la complémentaire santé et le maintien d'un environnement économique morose, notamment sur le front du chômage, expliquent vraisemblablement ce ralentissement.

Sur le périmètre AFA, 3 milliards d'euros de prestations ont été versées depuis le 1^{er} janvier, soit une progression de +2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution représente 1 point de moins que celle des dépenses remboursées dans le champ de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie). Cet écart est d'autant plus significatif que les garanties prévoyance influencent fortement cette évolution, avec une progression de + 7 % contre seulement + 1 % pour les prestations santé.

FINANCE ET ÉPARGNE

La collecte nette en assurance vie s'établit à 12,3 milliards d'euros sur le premier semestre 2015 (contre 10,3 milliards d'euros sur la même période de l'année précédente, soit une progression de près de 20 %) ; différence entre les 68,0 milliards d'euros de cotisations collectées et les 55,7 milliards d'euros de prestations versées par les assureurs. Comparées à la situation de juin 2014, les cotisations collectées ont augmenté de 6 %, tandis que les prestations versées ont cru de 4 %.

Les versements sur les supports en unités de compte (UC) sont en forte hausse avec 13,9 milliards d'euros (+ 40 %) depuis le 1^{er} janvier, tandis que ceux sur les supports euros (54,1 milliards d'euros) sont stables. La part des supports UC dans l'ensemble des cotisations avoisine 20,5 % (versus 16,1 % à fin juin 2014). L'attrait actuel des supports UC s'explique notamment par la baisse de rendement des

supports euros, rémunérés en moyenne à 2,5 % net de frais de gestion en 2014. La collecte nette des supports en unités de compte (6,5 milliards d'euros) est d'ailleurs supérieure à celle des supports euros (5,8 milliards d'euros) sur ce premier semestre.

Fin juin, l'encours des contrats d'assurance vie et capitalisation est estimé à 1 558 milliards d'euros, en progression de + 4 % sur un an (+ 65 milliards d'euros).

Avec un taux de rendement maintenu à 1 %, le Livret A et le LDD obtiennent des collectes nettes négatives en cumul depuis le début d'année, à - 2,45 milliards d'euros pour le livret A et - 0,28 milliard pour le LDD. Le Plan d'épargne logement (PEL) bénéficie par contre de cette instabilité sur les placements financiers des ménages, et obtient une collecte nette largement positive (plus de 10 milliards d'euros).

1.2. Faits marquants

1.2.1. Partenariats, alliances et participations du Groupe

ÉVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC AG2R LA MONDIALE

Dans le cadre de l'évolution du partenariat avec AG2R La Mondiale, l'assemblée générale d'AG2R-MACIF Prévoyance (AMP) du 23 juin 2015 a approuvé le projet de transfert intégral de son portefeuille au profit de l'institution de prévoyance AG2R Prévoyance. Cette opération sera suivie d'une mise en liquidation au 31 décembre 2015 d'AMP et du GIE AMP, sous réserve de l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ainsi que du retrait de MACIF SGAM auprès de laquelle elle est affiliée depuis 2006. Le groupe Macif et le groupe AG2R La Mondiale ont toutefois exprimé leur souhait de poursuivre le partenariat en matière de santé et prévoyance collective en dehors de la structure commune AMP et formalisent la poursuite du partenariat.

Dans ce contexte, conformément à la norme IFRS 5, les coûts liés à cette cession d'activité ont été appréhendés dès le 30 juin 2015, et les actifs et passifs concernés ont été présentés isolément au bilan. Cette opération impacte le Résultat net – Part du Groupe à hauteur de - 3 millions d'euros.

RAPPROCHEMENT ENTRE SMIP ET MUTUELLE LES ARTS ET MÉTIERS (SMAM MUTUELLE)

Les assemblées générales de la SMIP et de SMAM Mutuelle du 14 juin 2015 ont approuvé le projet de fusion avec transfert de portefeuille de SMAM Mutuelle à la SMIP à effet du 1^{er} janvier 2015, sous réserve des autorisations des autorités compétentes.

1.2.2. Éléments financiers

RENFORCEMENT DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES

Suite à la baisse du taux moyen des emprunts d'État (TME), le taux de référence servant à la détermination du taux d'actualisation des provisions mathématiques de rentes a été ramené de 1,65 % fin décembre 2014 à 1,30 % fin juin 2015. La diminution des taux d'actualisation a conduit à un rechargement des provisions mathématiques de rentes pour un montant de 46 millions d'euros. Après impôt, cette charge impacte le Résultat net - Part du Groupe à hauteur de - 29 millions d'euros.

MISE EN JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2015, le portefeuille de placements financiers des entreprises d'assurance s'élève à 29 611 millions d'euros en valeur au bilan. Cette valorisation inclut l'impact de la mise en juste valeur pour un montant de 3 071 millions d'euros contre 3 568 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ce repli des justes valeurs traduit principalement l'impact de la hausse des taux sur les portefeuilles obligataires. Elle se comptabilise majoritairement dans la Réserve de réévaluation. A contrario, la juste valeur des actifs par résultat enregistre une progression. Après impôt, la mise en juste valeur des actifs financiers impacte le Résultat net- Part du Groupe à hauteur de 8 millions d'euros.

1.3. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 30 juin 2015.

1.4. Gestion des risques et parties liées

1.4.1. Évolution prévisible

En Dommages, l'entrée en vigueur de la Loi Hamon change fondamentalement la donne sur le marché de l'assurance, et en particulier sur les produits Auto et Habitation, rendant le portefeuille de tous les assureurs plus sensible aux résiliations.

Par ailleurs, si les innovations technologiques à venir, telles le e-constat (application gratuite permettant aux assurés de remplir leur constat amiable à partir d'un smartphone), amélioreront le service rendu aux assurés et apporteront plus d'efficacité dans les activités d'assurance, le développement du numérique s'accompagnera de nouveaux risques : e-réputation, perte ou vol de données, cybercriminalité.

En Finance/Épargne, les contrats d'assurance vie ont toujours du succès. Même si les ménages sont plus optimistes qu'il y a quelques mois, ils continuent de verser abondamment sur leurs contrats d'épargne. Sur le marché de l'assurance vie, l'encours est en progression de 4 % sur un an. Moins rémunérateurs, les ménages se désintéressent des contrats livret A et LDD qui sont en décollecte à fin juin 2015.

Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt est un enjeu majeur pour les assureurs et un casse-tête car les flux d'épargne des contrats en euros des souscripteurs sont placés sur des placements peu rémunérateurs. Ce contexte économique conduit les assureurs à orienter l'épargne des ménages vers les contrats multisupports et plus précisément vers les supports en unités de compte. Les contrats multisupports offrent un choix plus large de placement aux épargnants.

En Santé/Prévoyance, l'accord sur la généralisation de la complémentaire santé va modifier en profondeur le paysage de la complémentaire santé. Cette évolution va générer un déport important des assurés du marché individuel vers le marché collectif. Le contexte est déjà très concurrentiel et devrait se renforcer avec l'entrée en vigueur de l'accord. L'incertitude demeure sur la vitesse de ce mouvement de marché.

1.4.2. Principaux risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont décrits dans la Section 2.9 « Dispositif de maîtrise des risques et facteurs de risques » du rapport financier annuel 2014, ainsi que dans le chapitre 5.8 de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2014

« Gestion des risques », déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Cette description des principaux risques reste valable à la date de publication du présent rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le Groupe sur la fin de l'exercice en cours.

1.4.3. Parties liées

Au cours du 1^{er} semestre 2015, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites au paragraphe 5.10.2 du rapport financier annuel 2014, ni de nouvelles opérations avec des

parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance du groupe Macif sur cette période.

1.5. Analyse des comptes semestriels

1.5.1. Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2015, le périmètre de consolidation rassemble 128 structures réparties sur quatre secteurs d'activité :

- Dommages,
- Santé/Prévoyance,
- Finance/Épargne,
- Gestion d'actifs.

	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation
Structures contrôlées	122	120	2
Structures sous influence notable	6	6	-
TOTAL	128	126	2

Au cours du 1^{er} semestre 2015 quatre entités sont entrées dans le périmètre de consolidation :

- Ofi Macif Trésorerie ISR : ce fonds est une sicav de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance proche de l'indice Eonia Capitalisé. Il investit dans des titres monétaires et obligataires, ayant une maturité résiduelle inférieure à 1 an. Il est principalement rattaché au secteur Finance/Épargne.
- Octra Ter Sponsors : ce Fonds Professionnel Spécialisé investit majoritairement au sein de la zone Euro, dans des dettes non cotées (dettes privées), ainsi que dans des dettes cotées (uniquement dettes titrisées de type *Asset backed Securities*). Il est principalement rattaché au secteur Finance/Épargne.
- Ofi France 250 : ce fonds investit dans des actions françaises de toutes tailles de capitalisation avec des fondamentaux solides et un potentiel d'appréciation, avec pour objectif de réaliser une performance

supérieure à celle de l'indice SBF 120. Il est rattaché au secteur Dommages.

- SSP Ofi Large Cap Euro : ce fonds investit dans des actions de la zone Euro, suivant une approche de gestion active fondamentale reposant sur l'analyse en profondeur des entreprises, avec pour objectif de réaliser une performance supérieure à l' *EuroStoxx* . Il est rattaché au secteur Finance/Épargne.

Deux OPC sont sortis du périmètre sur le 1^{er} semestre 2015 :

- Swen Pe Select Europa IV est sorti suite à la cession de ses titres ;
- Ofi Euro Actions ISR est sorti suite à une perte de contrôle au 30 juin 2015.

Enfin, au cours du mois de mai 2015, le pourcentage d'intérêt du groupe Macif dans Socram Banque est passé de 33,60 % à 33,72 % suite à une acquisition complémentaire de titres.

Ces variations de périmètre ne génèrent pas d'impact significatif sur les comptes au 30 juin 2015.

1.5.2. Activité

Au 30 juin 2015, les cotisations acquises du groupe Macif s'élèvent à 2 940 millions d'euros contre 2 868 millions

d'euros au 30 juin 2014. Elles sont en progression de 2,5 % (2,9 % à périmètre de consolidation identique).

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014		Variation	%
		Publié	Retraité		
Dommages	1 518 157	1 509 370	1 509 370	8 787	1%
Auto	876 544	862 075	871 099	5 445	
Habitation	390 624	366 986	378 149	12 475	
Autres	250 989	280 309	260 122	-9 133	
Finance/Épargne	1 034 219	976 560	976 560	57 659	6%
Supports en €	1 028 683	973 107	973 107	55 576	
Supports en UC	5 536	3 453	3 453	2 083	
Santé/Prévoyance	387 341	381 704	381 704	5 637	1%
Santé	311 895	330 010	310 226	1 669	
Prévoyance	75 446	51 694	71 478	3 968	
TOTAL	2 939 717	2 867 634	2 867 634	72 083	3%

L'exercice 2015 s'est caractérisé par une restructuration de l'information de gestion (évolution des regroupements de contrats au sein de la catégorie Dommages). Le détail de ces évolutions est décrit en partie 6.2. « Comparabilité des comptes ». Pour faciliter la lecture, l'analyse des cotisations acquises propose une colonne « 30 juin 2014 retraité » détaillant les cotisations acquises au 30 juin 2014 selon les mêmes regroupements que ceux pratiqués au 30 juin 2015. La colonne « Variation » est calculée par différence entre les données au 30 juin 2015 et celles au 30 juin 2014 retraité.

En Dommages, les cotisations acquises s'élèvent à 1,5 milliards d'euros en progression de 0,6 % (1,2 % à périmètre identique). Depuis la sortie de Macif Portugal du périmètre de consolidation intervenue en décembre 2014, Macif SAM collecte désormais la quasi-totalité des cotisations de ce secteur. En Auto, les cotisations acquises représentent 877 millions d'euros soit près de 30 % des cotisations du Groupe. Elles sont en hausse de 0,6 % (1,4 % à périmètre identique) sous l'effet conjugué de la croissance du nombre de contrats (0,6 %) et des ajustements tarifaires. En Habitation, l'évolution du chiffre d'affaires (3,3 %) résulte essentiellement des mesures tarifaires appliquées pour 2015.

En Finance/Épargne, la collecte brute du groupe Macif ressort à 1,03 milliard d'euros, en hausse de 5,9 % par rapport au 30 juin 2014. Cette croissance est observée à des niveaux quasiment équivalents pour les supports en euros et les supports en unité de compte. Les supports en euros représentent toujours plus de 99 % de la collecte de ce secteur. La collecte nette ressort à 216 millions d'euros contre 258 millions d'euros au 30 juin 2014. Ce repli s'explique par les retraits des épargnants, plus significatifs au 1^{er} semestre 2015 qu'au cours de la même période de 2014.

En Santé/Prévoyance, les cotisations atteignent 387 millions d'euros en progression de 1,5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette progression s'appuie principalement sur le dynamisme de développement des produits de Prévoyance individuelle (notamment Garantie Obsèques et Garantie Emprunteur) soutenu par des revalorisations tarifaires appliquées à certains contrats, et sur les évolutions apportées à la gamme de Santé collective. La Santé individuelle représente 61 % des cotisations de ce secteur et reste quasiment stable par rapport au 30 juin 2014.

Le détail des cotisations acquises du groupe Macif se répartit comme suit par secteur et entité juridique :

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015		30 juin 2014		Variation	
	K€	%	K€	%	K€	%
Domages	1 518 157	52%	1 509 370	53%	8 787	1%
Macif	1 516 933		1 498 494		18 439	
Macifilia	245		261		-16	
Thémis	979		941		38	
Macif Portugal	-		9 674		-9 674	
Finance/Épargne	1 034 219	35%	976 560	34%	57 659	6%
Mutavie	1 034 219		976 560		57 659	
Santé/Prévoyance	387 341	13%	381 704	13%	5 637	1%
Macif-Mutualité	259 378		256 174		3 204	
Smip	31 416		30 782		634	
AG2R Macif Prévoyance	8 705		6 622		2 083	
MNFCT	13 166		12 899		267	
MPIBM	20 753		20 760		-7	
MNPAF	53 923		54 467		-544	
TOTAL	2 939 717	100%	2 867 634	100%	72 083	3%

1.5.3. Résultats

Le groupe Macif enregistre un Résultat net – Part du Groupe de 146 millions d'euros contre 140 millions d'euros au 30 juin 2014. Le compte de résultat peut être résumé comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Cotisations acquises	2 939 717	2 867 634	72 083	3%
Charges des prestations (hors Participation aux bénéfices différée sur juste valeur)	-2 890 114	-2 943 019	52 905	-
Marge brute	49 603	-75 385	124 988	-
Charges/produits nets des cessions en réass.	-21 486	76 947	-98 433	-
Marge nette	28 117	1 562	26 555	-
Frais d'acquisition et d'administration des contrats	-291 574	-250 032	-41 542	-
Autres charges et produits opérationnels courants	-55 600	-73 921	18 321	-
Marge technique	-319 057	-322 391	3 334	1%
Produits des placements nets de charges - Hors mise en juste valeur	555 372	516 255	39 117	-
Produits des placements nets de charges - Mise en juste valeur	49 448	31 627	17 821	-
Participation aux bénéfices différée sur juste valeur	-38 023	-21 800	-16 223	-
Marge financière	566 797	526 082	40 715	8%
Autres produits et charges opérationnels	-12 927	-6 089	-6 838	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	234 813	197 602	37 211	19%
Charge de financement	-18 098	-19 691	1 593	-
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	14 609	15 256	-647	-
Impôts sur les résultats	-82 224	-51 216	-31 008	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	149 100	141 951	7 149	5%
Intérêts minoritaires	2 758	1 600	1 158	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	146 342	140 351	5 991	4%

La marge technique : la marge technique ressort à - 319 millions d'euros contre -322 millions d'euros au 30 juin 2014. Cette relative stabilité masque une amélioration significative de la sinistralité, en dépit du rechargement des provisions techniques constaté dans les trois secteurs assurance du Groupe. Ce rechargement est sans

répercussion sur le solde de réassurance qui, en l'absence de sinistralité climatique significative, affiche un solde déficitaire à - 21 millions d'euros. Les frais généraux enregistrent une dégradation de près de 42 millions d'euros, liée à une accélération du rythme de constatation des frais d'acquisition.

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Cotisations acquises	2 939 717	2 867 634	72 083	3%
Charges des prestations (hors Participation aux bénéfices différée sur juste valeur)	-2 890 114	-2 943 019	52 905	-
Charges/produits nets des cessions en réassurance	-21 486	76 947	-98 433	-
Frais d'acquisition et d'administration des contrats	-291 574	-250 032	-41 542	-
Autres charges et produits opérationnels courants	-55 600	-73 921	18 321	-
MARGE TECHNIQUE	-319 057	-322 391	3 334	1%

La marge financière : la marge financière s'élève à 567 millions d'euros, en hausse de 41 millions d'euros par rapport au 30 juin 2014. Cette progression s'appuie principalement sur l'augmentation des plus values générées lors des cessions d'actions et OPC actions (61 millions d'euros) Elle bénéficie également d'un impact plus favorable de la mise en juste valeur des placements (18 millions d'euros par rapport

au 30 juin 2014). Cette performance est partiellement absorbée par la baisse de 13 millions d'euros des produits de placements et un niveau de dépréciation plus élevé que celui observé au 30 juin 2014 (- 9 millions d'euros). Enfin, les charges des placements enregistrent un léger repli (- 1 million d'euros)

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Produits des placements	427 339	440 537	-13 198	
Charges des placements	-13 386	-14 091	705	
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciations et d'amortissements	149 531	88 461	61 070	
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	49 448	31 627	17 821	
Variation des dépréciations sur placements	-8 112	1 348	-9 460	
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES	604 820	547 882	56 938	10%
Participation aux bénéfices différée sur mise en juste valeur	-38 023	-21 800	-16 223	
MARGE FINANCIERE	566 797	526 082	40 715	8%

Le résultat opérationnel : le résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2015 s'élève à 235 millions d'euros en progression de 37 millions d'euros. Cette progression s'explique prioritairement par la croissance de la marge financière (41

millions d'euros). Les autres produits et charges opérationnels se dégradent de 7 millions d'euros, compte tenu du provisionnement de certaines charges exceptionnelles.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Marge technique	-319 057	-322 391	3 334	
Marge financière	566 797	526 082	40 715	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	247 740	203 691	44 049	22%
Autres produits et charges opérationnels	-12 927	-6 089	-6 838	
RESULTAT OPERATIONNEL	234 813	197 602	37 211	19%

La quote-part dans les résultats des entreprises associées : la contribution des entités consolidées par mise en équivalence (MEE) reste quasiment stable à 15 millions d'euros. Ces autres entités apportent une contribution positive au résultat du groupe Macif. La société BPCE Assurances

apporte la part la plus significative avec plus de 9 millions d'euros, soit près de 64 % du total des résultats transmis par les entreprises mises en équivalence. Le détail des contributions par entité se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Groupe IMA	1 449	1 148	301	
Altima	-	-2 648	2 648	
BPCE Assurances	9 285	8 838	448	
Socram Banque	1 987	2 031	-44	
Sci Galvani	389	296	94	
Axe France	707	751	-44	
Groupe OFI	-	3 216	-3 216	
IME	791	1 624	-833	
QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MEE	14 609	15 256	-647	-4%

L'impôt sur les résultats : la charge d'impôt constatée au 30 juin 2015 s'élève à - 82 millions d'euros contre - 51 millions d'euros au 30 juin 2014. La charge d'impôt exigible progresse de près de 41 millions d'euros en raison de la progression des résultats taxables et de la constatation d'une provision pour contrôle fiscal à hauteur de 9 millions d'euros. En revanche, la

charge d'impôt différé ressort à - 6 millions d'euros, en repli de 10 millions d'euros. Cette charge traduit notamment la fiscalisation de la mise en juste valeur par résultat des placements financiers et le retraitement des frais d'acquisition reportés du secteur Finance/Épargne.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Impôts exigibles	-76 258	-35 386	-40 872	
Impôts différés	-5 966	-15 830	9 864	
TOTAL	-82 224	-51 216	-31 008	61%

Le Résultat net - Part du Groupe s'établit à 146 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 140 millions d'euros au 30 juin 2014.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014	Variation	%
Résultat net de l'ensemble consolidé	149 100	141 951	7 149	
Intérêts minoritaires	2 758	1 600	1 158	
RESULTAT NET - Part du Groupe	146 342	140 351	5 991	4%

La contribution de chaque secteur d'activité au Résultat net – Part du Groupe est la suivante :

(en milliers d'euros)

	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	30 juin 2015	30 juin 2014
Cotisations acquises	1 518 157	1 034 219	387 341	-	2 939 717	2 867 634
Charges des prestations (hors PB* sur juste valeur)	-1 228 774	-1 345 134	-316 206	-	-2 890 114	-2 943 019
Marge brute	289 383	-310 915	71 135	-	49 603	-75 385
Charges/produits nets des cessions en réassurance	-20 008	-106	-1 372	-	-21 486	76 947
Marge nette	269 375	-311 021	69 763	-	28 117	1 562
Frais d'acquisition et d'administration des contrats	-204 439	-41 907	-45 228	-	-291 574	-250 032
Autres charges et produits opérationnels courants	-31 881	-9 020	-16 495	1 796	-55 600	-73 921
Marge technique	33 055	-361 948	8 040	1 796	-319 057	-322 391
Produits des placements nets de charges - Hors juste valeur	143 485	387 120	20 938	3 829	555 372	516 255
Produits des placements nets de charges - Juste valeur	8 938	40 568	-912	854	49 448	31 627
Participation aux bénéfices différée sur juste valeur	-	-38 023	-	-	-38 023	-21 800
Marge financière	152 423	389 665	20 026	4 683	566 797	526 082
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	185 478	27 717	28 066	6 479	247 740	203 691
Autres produits et charges opérationnels	-7 153	287	-5 739	-322	-12 927	-6 089
RESULTAT OPERATIONNEL	178 325	28 004	22 327	6 157	234 813	197 602
Charge de financement	-14 887	-2 918	-133	-160	-18 098	-19 691
Quote-part dans les résultats des entreprises	11 917	2 692	-	-	14 609	15 256
Impôts sur les résultats	-65 958	-8 181	-7 297	-788	-82 224	-51 216
RESULTAT NET CONSOLIDE	109 397	19 597	14 897	5 209	149 100	141 951
Intérêts minoritaires	45	440	239	2 034	2 758	1 600
RESULTAT NET - Part du Groupe au 30 juin 2015	109 352	19 157	14 658	3 175	146 342	140 351
RESULTAT NET - Part du Groupe au 30 juin 2014	63 668	22 534	20 575	33 574	140 351	

* PB = Participation aux bénéfices

En Dommages, la contribution au Résultat net – Part du Groupe ressort à 109 millions d'euros contre 64 millions d'euros au 30 juin 2014. La marge technique s'élève à 33 millions d'euros contre - 11 millions d'euros au 30 juin 2014. Cette progression s'appuie sur une amélioration de la sinistralité courante et une progression maîtrisée des frais généraux.

La sinistralité exceptionnelle, particulièrement significative lors du 1^{er} semestre 2014, enregistre une forte baisse au cours du 1^{er} semestre 2015.

Le ratio combiné net passe de 100,6 % à 97,8 % au 30 juin 2015. La marge financière s'établit à 152 millions d'euros en hausse de 42 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2014. Cette hausse traduit l'impact conjugué des plus values de cessions réalisées et de la mise en juste valeur par résultat. Enfin, les autres charges et produits opérationnels ressortent à - 7 millions d'euros.

Le Résultat opérationnel s'établit à 178 millions d'euros contre 97 millions d'euros au 30 juin 2014.

En Finance/Épargne, la contribution au Résultat net - Part du Groupe s'élève à 19 millions d'euros contre 23 millions d'euros au 30 juin 2014. Le 1^{er} semestre 2015 se caractérise par un repli de la collecte nette et une progression des frais

généraux. Au final, le Résultat opérationnel s'établit à 28 millions d'euros contre 34 millions d'euros au 30 juin 2014.

En Santé/Prévoyance, la contribution au Résultat net - Part du Groupe est de 15 millions d'euros contre 21 millions d'euros au 30 juin 2014. Ce repli s'explique principalement par la forte augmentation des prestations. Il est partiellement absorbé par la bonne maîtrise des frais généraux observée au cours du 1^{er} semestre 2015.

Le ratio combiné net passe de 95,7 % à 97,9 %. La marge financière bénéficie de plus values de cessions sur OPC actions et s'élève à 20 millions d'euros (21 millions d'euros au 30 juin 2014). Le résultat opérationnel s'élève à 22 millions d'euros contre 33 millions d'euros au 30 juin 2014.

Pour le secteur **Gestion d'actifs**, la contribution au Résultat net - Part du Groupe s'élève à 3 millions d'euros. La rentabilité issue des opérations de gestion reste stable à 6 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015. Le résultat opérationnel ressort à 6 millions d'euros contre 33 millions d'euros au 30 juin 2014. Le 1^{er} semestre 2014 avait été marqué par la constatation d'un produit financier exceptionnel suite à la prise de contrôle par la Macif du groupe Ofi.

1.5.4. Éléments financiers

Au 30 juin 2015, le total du bilan s'élève à 38 milliards d'euros, en croissance de près de 12 %. Plusieurs facteurs concourent à expliquer cette forte progression (présence de titres mis en pension, constatation d'une créance sur les sociétaires compte tenu d'un appel d'échéance au 1^{er} avril). Retraitée de ces éléments exceptionnels, la croissance du total du bilan s'élève à 2 %.

A l'actif, la valeur au bilan des placements financiers des entreprises d'assurance s'établit à 29,6 milliards d'euros, soit

près de 78 % du total du bilan. Sur ce poste, l'impact de la mise en juste valeur représente 3,1 milliards d'euros au 30 juin 2015, contre 3,6 milliards d'euros au 31 décembre 2014. Cette baisse traduit l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur les produits de taux et, dans une moindre mesure, des cessions réalisées au cours du 1^{er} semestre 2015. Les actifs immobiliers du groupe Macif figurent sur une ligne distincte au bilan, et restent majoritairement valorisés en coût historique.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation	%
Coût amorti brut	26 667 011	25 227 837	1 439 174	
Corrections de valeurs	-127 463	-148 161	20 698	
Coût amorti net	26 539 548	25 079 676	1 459 872	
Réévaluations	3 071 485	3 569 417	-497 932	
VALEUR AU BILAN	29 611 033	28 649 093	961 940	3%

La répartition des placements entre les différents supports se caractérise par un renforcement du poids des OPC au détriment des obligations. Les produits de taux restent

largement majoritaires dans le total des placements financiers des entreprises d'assurance.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015		31 déc. 2014	
	K€	%	K€	%
Actions	337 271	1%	558 825	2%
Obligations	22 911 698	77%	23 353 627	82%
OPC	6 206 643	21%	4 590 824	16%
Prêts	154 444	1%	144 426	1%
Autres	977	-	1 391	-
TOTAL	29 611 033	100%	28 649 093	100%

La répartition des placements financiers par méthode de valorisation reste stable. Les placements financiers sont

principalement valorisés en « juste valeur », et notamment en « juste valeur » par les réserves AFS (*Available For Sale*).

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015		31 déc. 2014	
	K€	%	K€	%
Actifs disponibles à la vente (AFS)	27 420 445	93%	26 592 870	93%
Actifs détenus à des fins de transaction (<i>trading</i>)	-	-	-	-
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)	2 036 144	7%	1 911 797	7%
Prêts	154 444	1%	144 426	1%
Autres	-	-	-	-
TOTAL	29 611 033	100%	28 649 093	100%

Au passif du bilan, les provisions techniques s'élèvent à 28,5 milliards d'euros soit plus de 75 % du total bilan au 30 juin 2015.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation	%
Provisions techniques relatives aux contrats d'assurance	28 337 404	26 198 007	2 139 397	8%
Provisions techniques relatives aux contrats d'assurance en UC	177 300	155 895	21 405	14%
PROVISIONS TECHNIQUES	28 514 704	26 353 902	2 160 802	8%

Les passifs d'assurance sont en progression de près de 2,2 milliards d'euros dont 1,5 milliard d'euros sur les provisions pour cotisations non acquises, compte tenu d'un appel

d'échéance au 1^{er} avril pour le portefeuille des contrats Macif et près de 395 millions d'euros pour les provisions d'assurance vie.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation	%
Provisions d'assurance vie	19 316 632	18 921 838	394 794	2%
Provisions pour cotisations non acquises	2 277 995	776 539	1 501 456	193%
Provisions pour sinistres à payer	4 508 935	4 487 244	21 691	-
Provisions pour participation aux bénéfices	573 016	423 134	149 882	35%
Autres provisions techniques	1 660 826	1 589 252	71 574	5%
Provisions techniques en UC	177 300	155 895	21 405	14%
TOTAL	28 514 704	26 353 902	2 160 802	8%

1.5.5. Solvabilité

Les fonds propres du Groupe s'élèvent à 3 114 millions d'euros en hausse de 3 % par rapport au 31 décembre 2014. Ils ne prennent en compte aucun passif subordonné.

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation	%
Fonds d'établissement	249 538	246 996	2 542	
Réserve de réévaluation	590 694	660 141	-69 447	
Autres réserves	2 140 678	1 948 082	192 596	
Autres éléments du résultat global	-12 804	-17 570	4 766	
Résultat de l'exercice	146 342	182 593	-36 251	
FONDS PROPRES GROUPE	3 114 447	3 020 242	94 206	3%

La progression des fonds propres représente plus de 94 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015. Elle s'appuie principalement sur le Résultat net. La réserve de réévaluation enregistre les variations de juste valeur des placements de la

catégorie AFS nettes de participation aux bénéfices différée et d'impôts différés. Elle enregistre un repli de 69 millions d'euros compte tenu de la hausse des taux longs observée au cours du 1^{er} semestre 2015.

(en milliers d'euros)	Capital	Réserve de réévaluation	Autres réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat net Groupe	Total
Situation à la clôture au 31 déc. 2014	246 996	660 141	1 948 082	-17 570	182 593	3 020 242
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	-	-401 821	-	-	-	-401 821
Participation aux bénéfices différée	-	295 947	-	-	-	295 947
Impôts exigibles et différés	-	36 401	-	-2 514	-	33 887
Ecart actuariels sur passifs sociaux	-	-	-	7 280	-	7 280
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Revenus nets reconnus en capitaux propres	-	-69 473	-	4 766	-	-64 707
Résultat net	-	-	-	-	146 342	146 342
Total des produits et pertes reconnus	-	-69 473	-	4 766	146 342	81 635
Droits d'adhésion	2 542	-	-	-	-	2 542
Affectation du résultat	-	-	182 593	-	-182 593	-
Variations du périmètre	-	-	10	-	-	10
Autres variations	-	26	9 993	-	-	10 019
Situation à la clôture au 30 juin 2015	249 538	590 694	2 140 678	-12 804	146 342	3 114 447

Au 30 juin 2015, les dettes de financement (hors mises en pension) représentent 24 % des fonds propres Groupe, contre 25 % au 31 décembre 2014. La réduction de ce ratio traduit la

croissance des fonds propres, l'endettement externe restant stable sur les six derniers mois.

(en milliers d'euros)	30 juin 2015		31 déc. 2014	
	K€	%	K€	%
Dettes subordonnées	613 628	81%	620 459	81%
Dettes envers les entreprises bancaires	136 285	18%	136 491	18%
Autres dettes de financement - Hors mises en pension	9 807	1%	7 756	1%
Sous total	759 720	100%	764 706	100%
Autres dettes de financement - Mises en pension	2 110 214			
TOTAL	2 869 934	100%	764 706	100%
Fonds propres Groupe	3 114 447		3 020 243	
RATIO (Dettes de financement hors mises en pension / Fonds propres Groupe)		24%		25%

Conformément au Code des Assurances, le groupe Macif est tenu de couvrir sa marge de solvabilité. La marge de solvabilité ajustée du groupe Macif est déterminée sur la base

des comptes consolidés établis en normes françaises. Au 30 juin 2015, le groupe Macif respecte ses obligations en matière de couverture de marge de solvabilité.



2. Comptes consolidés en normes IFRS

2.1. BILAN	24	2.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	28
2.1.1. ACTIF	24	2.4.1. AU 30 JUIN 2015	28
2.1.2. PASSIF	25	2.4.2. AU 30 JUIN 2014	29
2.2. COMPTE DE RÉSULTAT	26	2.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30
2.3. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	27	2.6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	32

2.1. Bilan

2.1.1. Actif

(en milliers d'euros) Notes	30 juin 2015	31 déc. 2014
Ecarts d'acquisition	114 849	114 849
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	-	-
Autres immobilisations incorporelles	90 782	89 320
7.1 Actifs incorporels	205 631	204 169
Immobilier de placement	592 853	602 307
Immobilier de placement en UC	-	-
7.2 Placements financiers	29 611 033	28 649 093
7.3 Placements financiers en UC	177 300	155 895
7.16 Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	6 621	2 895
Placements des activités d'assurance	30 387 807	29 410 190
7.4 Emploi des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	294 432	285 396
7.5 Investissement dans les entreprises associées	360 096	354 381
7.6 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	582 246	526 968
7.7 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	374 970	381 925
7.8 Frais d'acquisition reportés	216 992	217 280
7.15 Participation aux bénéfices différée active	-	-
7.9 Actifs d'impôts différés	235	311
Créances nées des opérations d'assurance	1 988 446	609 334
Créances nées des opérations de réassurance	17 687	195 112
Créances d'impôt exigible	19 294	43 361
Autres créances	241 889	235 183
Autres actifs	2 859 513	1 682 506
7.10 Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	53 433	28 062
7.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 264 682	1 383 746
TOTAL DE L'ACTIF	38 007 840	33 875 418

2.1.2. Passif

(en milliers d'euros) Notes	30 juin 2015	31 déc. 2014
Capital social ou fonds équivalents	249 538	246 996
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-
Réserve de réévaluation	590 694	660 141
Autres réserves	2 113 501	1 918 447
Résultats cumulés	14 372	12 065
Résultat net	146 342	182 593
7.12 Capitaux propres Groupe	3 114 447	3 020 242
7.12 Intérêts minoritaires	80 763	78 782
Capitaux propres totaux	3 195 210	3 099 024
Provisions pour risques et charges	146 026	164 798
Dettes subordonnées	613 628	620 459
Dettes de financement représentées par des titres	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	136 285	136 491
Autres dettes de financement	2 120 021	7 756
7.13 Dettes de financement	2 869 934	764 706
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</i>	<i>28 337 404</i>	<i>26 198 007</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en UC</i>	<i>177 300</i>	<i>155 895</i>
7.14 <i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</i>	<i>28 514 704</i>	<i>26 353 902</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire</i>	<i>263 483</i>	<i>259 365</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire</i>	-	-
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en UC</i>	-	-
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</i>	<i>263 483</i>	<i>259 365</i>
Instruments dérivés séparés sur contrats	-	-
7.15 Participation aux bénéfices différée passive	1 721 203	1 981 250
Passifs relatifs aux contrats	30 499 390	28 594 517
Ressources des activités du secteur bancaire	-	-
7.9 Passifs d'impôts différés	304 140	328 357
Dettes envers les porteurs de parts d'OPC consolidés	327 195	399 892
Dettes d'exploitation représentées par des titres	-	-
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	39 790	12 635
7.16 Instruments dérivés passifs	5 800	5 625
Dettes nées des opérations d'assurance	38 770	53 261
Dettes nées des opérations de réassurance	116 423	73 761
Dettes d'impôt exigible	68 515	6 078
Autres dettes	344 951	372 764
Autres passifs	614 249	524 124
7.10 Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	51 696	-
TOTAL DU PASSIF	38 007 840	33 875 418

2.2. Compte de résultat

(en milliers d'euros)		30 juin 2015	30 juin 2014
Notes			
	<i>Primes émises</i>	4 441 174	4 327 187
	<i>Variation des primes non acquises</i>	-1 501 457	-1 459 553
7.17	Primes acquises	2 939 717	2 867 634
	Produit net bancaire, net du coût du risque	-	-
	Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	52 401	26 985
	Autres produits d'exploitation (nets de charges)	-54 415	-79 226
	<i>Produits des placements</i>	427 339	440 537
	<i>Charges des placements</i>	-13 386	-14 091
	<i>Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement</i>	149 531	88 461
	<i>Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat</i>	49 448	31 627
	<i>Variation des dépréciations sur placements</i>	-8 112	1 348
	Produits des placements nets de charges	604 820	547 882
7.18	Charges des prestations des contrats	-2 928 137	-2 964 819
	<i>Produits des cessions en réassurance</i>	-97 674	-109 812
	<i>Charges des cessions en réassurance</i>	76 188	186 759
7.19	Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-21 486	76 947
	Charges d'exploitation bancaire	-	-
	Charges des autres activités	-47 713	-20 747
	Frais d'acquisition des contrats	-228 007	-183 521
	Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-
	Frais d'administration	-63 567	-66 511
	Autres produits et charges opérationnels courants	-5 873	-933
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	247 740	203 691
	Autres produits et charges opérationnels	-12 927	-6 089
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	234 813	197 602
	Charge de financement	-18 098	-19 691
	Quote-part dans les résultats des entreprises associées	14 609	15 256
7.20	Impôts sur les résultats	-82 224	-51 216
	Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-
	RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	149 100	141 951
	Intérêts minoritaires	2 758	1 600
	RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	146 342	140 351

2.3. État du résultat global

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015		
	Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Résultat net	146 342	2 758	149 100
Éléments recyclables en résultat	-69 473	-168	-69 641
<i>Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente</i>	-401 821	-7 161	-408 982
<i>Réévaluation des instruments dérivés de couverture</i>	-	-	-
<i>Réévaluation des immobilisations</i>	-	-	-
<i>"Comptabilité reflet" brute d'impôts différés</i>	295 947	6 905	302 852
<i>Impôts différés</i>	36 401	88	36 489
<i>Autres éléments</i>	-	-	-
Éléments non recyclables en résultat	4 767	11	4 778
<i>Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies</i>	7 280	17	7 297
<i>Impôts</i>	-2 514	-6	-2 520
<i>Autres éléments</i>	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-64 706	-157	-64 863
RÉSULTAT GLOBAL	81 636	2 601	84 237

(en milliers d'euros)

	30 juin 2014		
	Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Résultat net	140 351	1 600	141 951
Éléments recyclables en résultat	182 050	-53	181 999
<i>Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente</i>	836 724	14 291	851 015
<i>Réévaluation des instruments dérivés de couverture</i>	-	-	-
<i>Réévaluation des immobilisations</i>	-	-	-
<i>"Comptabilité reflet" brute d'impôts différés</i>	-565 383	-13 192	-578 575
<i>Impôts</i>	-92 684	-378	-93 062
<i>Autres éléments</i>	3 394	-774	2 620
Éléments non recyclables en résultat	-7 896	-13	-7 910
<i>Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies</i>	-12 040	-20	-12 060
<i>Impôts différés</i>	4 144	7	4 151
<i>Autres éléments</i>	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	174 155	-66	174 089
RÉSULTAT GLOBAL	314 506	1 534	316 039

2.4. Tableau de variation des capitaux propres

2.4.1. Au 30 juin 2015

(en milliers d'euros)

Notes	Part du Groupe						Part des minoritaires	Total
	Capital	Réserve de réévaluation	Autres réserves	Autres Eléments du Résultat Global	Résultat de l'exercice	Total		
Capitaux propres 31 décembre 2014	246 996	660 141	1 948 082	-17 570	182 593	3 020 242	78 782	3 099 024
Incidence des réévaluations	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente (AFS)	-	-401 821	-	-	-	-401 821	-7 161	-408 982
Gain / (perte) d'évaluation pris en capitaux propres	-	-327 461	-	-	-	-327 461	-6 333	-333 794
Transferts en résultat des plus ou moins-values réalisées	-	-74 360	-	-	-	-74 360	-828	-75 188
Dérivés de couverture de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain / (perte) pris en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts en résultat des plus ou moins-values réalisées	-	-	-	-	-	-	-	-
7.15 Participation différée brute d'impôts différés	-	295 947	-	-	-	295 947	6 905	302 852
Incidence des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart actuariels sur Passifs sociaux	-	-	-	7 280	-	7 280	17	7 297
Impôts exigibles ou différés	-	36 401	-	-2 514	-	33 887	82	33 970
Revenu net reconnu en capitaux propres	-	-69 473	-	4 766	-	-64 707	-157	-64 863
Résultat net	-	-	-	-	146 342	146 342	2 758	149 100
Total des produits et des pertes reconnus de la période	-	-69 473	-	4 766	146 342	81 635	2 601	84 237
7.12 Droits d'adhésion	2 542	-	-	-	-	2 542	-	2 542
7.12 Affectation du résultat	-	-	182 593	-	-182 593	-	-	-
7.12 Variations de périmètre hors revenus nets reconnus en capitaux propres	-	-	10	-	-	10	-	10
7.12 Autres variations	-	26	9 992	-	-	10 018	-620	9 398
Capitaux propres 30 juin 2015	249 538	590 694	2 140 677	-12 804	146 342	3 114 447	80 763	3 195 210

2.5. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)
Notes

	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultat opérationnel avant impôt	234 813	197 602
Plus et moins-values de cession des placements	-145 471	-80 548
Dotations nettes aux amortissements	28 159	33 570
Variation des frais d'acquisition reportés	-21	-48 881
Variation des dépréciations	-19 108	-32 291
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	2 159 288	2 116 619
Dotations nettes aux autres provisions	-13 397	16 497
Variation de la juste valeur des placements et autres instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	-50 193	-28 153
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	15 511	4 385
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	1 974 768	1 981 198
Variation des créances et dettes d'exploitation	-1 174 894	-1 215 736
Variation des valeurs données ou reçues en pension	2 110 214	2 478 134
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	29 353	5 461
Impôts nets décaissés	10 326	-12 181
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 184 580	3 434 478
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-242	33 567
Cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie cédée	-	-
Prises de participation dans des entreprises associées	-	-
Cessions de participations dans des entreprises associées	-	-
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-242	33 567
Cessions de placements financiers (y compris Unités de Compte) et instruments dérivés	5 718 670	1 740 347
Cessions d'immobilier de placement	77 612	28 848
Cessions des placements & instruments dérivés des autres activités	2 960	-11 475
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	5 799 242	1 757 720
Acquisition de placements financiers (y compris Unités de Compte) et instruments dérivés	-7 052 517	-2 008 909
Acquisition d'immobilier de placement	-40 442	-24 778
Acquisition et/ou émission de placements et instruments dérivés des autres activités	-	-
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	-7 093 152	-2 051 187
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 136	15 165
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-21 304	-38 498
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immob. corporelles et incorporelles	-16 168	-23 333
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-1 310 320	-283 233
7.12 Droits d'adhésion	2 542	2 256
Emissions d'instruments de capital	-	-
Remboursements d'instruments de capital	-	-
Opérations sur actions propres	-	-
Dividendes payés	-328	-
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires	2 215	2 256
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	1 036	160
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	-5 631	-6 326
Intérêts payés sur dettes de financement	-18 098	-19 691
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-22 693	-25 857
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-20 478	-23 601
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	1 371 111	1 254 538
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 184 580	3 434 478
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-1 310 320	-283 233
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-20 478	-23 601
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	3 224 892	4 382 182

Le tableau ci-dessous rapproche la trésorerie et les équivalents de trésorerie issus du tableau des flux de trésorerie avec la trésorerie et les équivalents de trésorerie issus de l'actif du bilan.

(en milliers d'euros)
Notes

	30 juin 2015	30 juin 2014
Tableau des Flux de Trésorerie - Trésorerie et équivalents trésorerie	3 224 892	4 382 182
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	39 790	51 142
7.11 Actif du bilan - Trésorerie et équivalents trésorerie	3 264 682	4 433 324

PRÉCISIONS CONCERNANT LES TABLEAUX PRÉSENTÉS CI-DESSUS

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Elle regroupe également les OPC de trésorerie qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Pour le groupe Macif, il s'agit des OPC dits « réguliers » (les OPC dits « dynamiques » étant présentés au bilan dans la rubrique Placements).

Les soldes de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie figurant au bilan ne font l'objet d'aucune restriction quant à la disponibilité de ces montants pour une utilisation par une société du Groupe.

FLUX DE TRÉSORERIE

Cela correspond aux mouvements d'entrées et sorties de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Il s'agit des principales activités génératrices de produits du Groupe et toutes les autres activités qui ne sont pas des activités d'investissement ou de financement.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Elles concernent les opérations d'acquisition, les sorties d'actifs à long terme et les autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Il s'agit des activités impactant l'ampleur et la composition des capitaux propres ainsi que les capitaux empruntés par le Groupe. Pour le groupe Macif, il s'agit principalement des augmentations/diminutions de capital, de l'émission/remboursement de dettes de financement et de versement de dividendes envers les sociétés non consolidées du Groupe.

IMPÔTS NETS DÉCAISSÉS

Les flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat sont présentés séparément et classés comme flux opérationnels de trésorerie, à moins qu'ils puissent être spécifiquement rattachés aux activités de financement et d'investissement.

Cette ligne correspond au montant de la charge d'impôt de l'exercice majoré de la variation des créances et dettes d'impôt exigible.

2.6. Annexe aux comptes consolidés



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	34	5. PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	46
1.1. PRÉSENTATION DU GROUPE	34	5.1. ACTIFS INCORPORELS	46
1.2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	34	5.2. IMMEUBLES DE PLACEMENT ET IMMEUBLES D'EXPLOITATION	47
1.3. PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS	37	5.3. PLACEMENTS FINANCIERS	47
1.4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS	37	5.4. INSTRUMENTS DÉRIVÉS	50
2. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	38	5.5. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	51
2.1. FAITS MARQUANTS	38	5.6. ACTIFS CORPORELS	51
2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	38	5.7. FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS	52
3. PÉRIMÈTRE	38	5.8. IMPÔTS	52
3.1. DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE	38	5.9. CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	53
3.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION	39	5.10. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES	53
3.3. LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	40	5.11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	53
3.4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE	42	5.12. CAPITAUX PROPRES	54
3.5. EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	42	5.13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55
4. PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION	43	5.14. PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET CONTRATS FINANCIERS	56
4.1. CONVERSION MONÉTAIRE	43	5.15. RÉASSURANCE : ACCEPTATIONS ET CESSIONS EN RÉASSURANCE	59
4.2. OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	43	5.16. DETTES DE FINANCEMENT	59
4.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	43		
4.4. SEGMENTATION SECTORIELLE	45		

5.17. PRIMES	59	7.7. IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77
5.18. SINISTRES	59	7.8. FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS	78
5.19. FRAIS DE GESTION	60	7.9. IMPÔTS DIFFÉRÉS (ACTIF ET PASSIF)	79
5.20. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	60	7.10. ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE	79
5.21. CHARGE DE FINANCEMENT	60	7.11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	80
5.22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	60	7.12. CAPITAUX PROPRES	81
6. COMPARABILITÉ DES COMPTES	61	7.13. DETTES DE FINANCEMENT	83
6.1. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES ET DE MODALITÉS D'ESTIMATION	61	7.14. PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE	88
6.2. CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION COMPTABLE	61	7.15. PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE	89
6.3. CHANGEMENTS LIÉS AUX EFFETS DE VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	62	7.16. INSTRUMENTS DÉRIVÉS	91
7. NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES	63	7.17. PRIMES ACQUISES	93
7.1. ACTIFS INCORPORELS	63	7.18. CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS	93
7.2. PLACEMENTS FINANCIERS HORS UNITÉS DE COMPTE	65	7.19. CHARGES OU PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	94
7.3. PLACEMENTS FINANCIERS EN UNITÉS DE COMPTE	71	7.20. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	94
7.4. EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET PLACEMENTS DES AUTRES ACTIVITÉS	71	8. COMPTES SECTORIELS	95
7.5. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	75	8.1. AU 30 JUIN 2015	96
7.6. PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	76	8.2. AU 31 DÉCEMBRE 2014	100
		8.3. AU 30 JUIN 2014	102
		9. AUTRES INFORMATIONS	104
		9.1. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS	104
		9.2. INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN PAR MÉTHODE DE GESTION	105

1. Informations générales

1.1. Présentation du Groupe

La Macif, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, est la structure de tête d'un groupe exerçant principalement des activités d'assurance. Régie par le Code des assurances, son siège social est situé 2 et 4 rue de Pied de Fond – 79000 NIORT. La Macif est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de NIORT sous le numéro 781 452 511. Pour répondre aux besoins des sociétaires, le groupe Macif est présent dans les domaines de l'assurance dommages, de l'assurance santé, de la prévoyance, de l'assurance vie, de

l'épargne, du crédit et de la banque. Il exerce également des activités dans le secteur de la gestion d'actifs.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Macif et ceux des entités faisant partie du périmètre de consolidation (cf. note 3.3). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 août 2015.

1.2. Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Macif sont établis en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2015

Normes ou interprétations		Dates d'application "IASB" (*)	Dates d'adoption par l'UE	Dates d'application obligatoire en UE (*)
IFRIC 21	Taxes	1 janvier 2014	13 juin 2014	17 juin 2014
Améliorations annuelles 2011-2013		1 juillet 2014	18 décembre 2014	1 janvier 2015

(*) : Exercices ouverts à compter de cette date

UE : Union européenne

Plusieurs nouveaux textes ont été mis en œuvre :

- L'interprétation IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique. Cette interprétation de la norme IAS 37 prévoit de nouvelles modalités de comptabilisation des taxes qui ne correspondent pas à un impôt sur le résultat. Elle apporte notamment des précisions sur le fait générateur et la date de comptabilisation. Les principales taxes ayant donné lieu à retraitement des états financiers pour une première application au 1^{er} janvier 2014 sont : la contribution sociale de solidarité des sociétés, la taxe foncière, la taxe sur les excédents de provisions, la taxe sur les bureaux. L'application

rétrospective de cette interprétation au 30 juin 2014 a entraîné, par rapport aux états financiers publiés à cette même date, une augmentation des réserves de 7,6 millions d'euros et une diminution du Résultat net - Part du Groupe de 5,6 millions d'euros.

- Les améliorations annuelles 2011-2013. Elles regroupent quatre amendements aux normes suivantes : IFRS 1 – Première adoption, IFRS 3 regroupements d'entreprises, IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur et IAS 40 – Immeubles de placements. Ces nouveaux amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes semestriels au 30 juin 2015.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE MISES EN OEUVRE

Normes ou interprétations		Date d'application "IASB" (*)	Date d'adoption par l'UE	Date d'application obligatoire en UE (*)
Amendements IAS 19	Cotisations des membres du personnel	1 juillet 2014	9 janvier 2015	1 février 2015
Améliorations annuelles 2010-2012		1 juillet 2014	17 décembre 2014	1 février 2015

(*) : Exercices ouverts à compter de cette date

UE : Union européenne

Le groupe Macif n'a appliqué par anticipation aucune norme, amendement ou interprétation lorsque l'application n'est qu'optionnelle.

Au 30 juin 2015, cela concerne principalement :

- Amendements IAS 19, Cotisations de membres du personnel. Ces amendements s'appliquent aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. Ils visent à simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel ;

- Améliorations annuelles 2010-2012. Dans le cadre de la procédure d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié le 12 décembre 2013 une série d'amendements sur les normes suivantes : IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, IFRS 3- Regroupements d'entreprises, IFRS 8- Secteurs opérationnels, IFRS 13- Évaluation à la juste valeur, IAS 16- Immobilisations corporelles, IAS 38 immobilisations incorporelles, IAS 24, informations relatives aux parties liées.

Les modalités d'application et les impacts de ces nouveaux textes sont en cours d'étude au sein du Groupe.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE AU 30 JUIN 2015

Normes ou interprétations		Dates d'application "IASB" (*)	Dates d'adoption par l'UE	Dates d'application obligatoire en UE (*)
IFRS 9	Instruments financiers	1 janvier 2018	NC	NC
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients	1 janvier 2017	NC	NC
Amendements à IAS 1	Présentation des états financiers	1 janvier 2016	NC	NC
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise	1 janvier 2016	NC	NC
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28	Entités d'investissements	1 janvier 2016	NC	NC
Amendements à IFRS 11	Acquisition d'intérêt dans une activité conjointe	1 janvier 2016	NC	NC
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Modes d'amortissement	1 janvier 2016	NC	NC
Améliorations annuelles 2012-2014		1 janvier 2016	NC	NC

(*) : Exercices ouverts à compter de cette date

UE : Union européenne

Le groupe Macif n'a appliqué par anticipation aucune norme, amendement ou interprétation lorsque le texte concerné n'a pas été adopté par l'Union Européenne.

Au 30 juin 2015, cela concerne principalement :

- La norme IFRS 9, Instruments financiers. Cette norme, publiée définitivement le 24 juillet 2014, est d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018, sous réserve d'adoption par l'Union Européenne. Elle prévoit une classification des actifs financiers en fonction des modalités de gestion et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie. En fonction de leur

classification, les instruments financiers sont évalués soit à la juste valeur, soit au coût amorti ;

- La norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients. Cette norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La norme IFRS 15 remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que les interprétations

correspondantes. Le nouveau texte prévoit cinq étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du (des) contrat(s) avec un client ;
 - identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
 - détermination du prix de la transaction ;
 - affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
 - comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28, Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. Cette norme est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016, sous réserve d'adoption par l'Union Européenne. Ces amendements prévoient les conditions de reconnaissance en résultat des cessions ou apports d'actifs entre le Groupe et les entités consolidées par mise en équivalence ;
 - Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28, Entités d'investissements. Ces amendements clarifient les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement qui sont elles-mêmes des sociétés mères ;
 - Amendements à IAS 16 et IAS 38, Modes d'amortissement acceptables. Ces amendements précisent que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif. Ils indiquent également que le revenu est, en général, présumé être une base inappropriée pour mesurer la consommation des avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption peut, cependant, être réfutée dans certaines circonstances limitées ;

- Amendements à IAS 1, Présentation des états financiers. Ces amendements visent à renforcer la pertinence et la lisibilité des états financiers en précisant les notions de matérialité et de jugement professionnel, notions sur lesquelles les entités doivent s'appuyer pour sélectionner les informations à produire ;
- Amendements à IFRS 11, Acquisition d'intérêts dans une activité conjointe. Ces amendements précisent comment comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une activité conjointe qui constitue une activité au sens IFRS 3 « regroupements d'entreprises » ;
- Améliorations annuelles 2012-2014. Ces textes prévoient des amendements mineurs à quatre normes.

Les modalités d'application et les impacts de ces nouveaux textes sont en cours d'étude au sein du Groupe.

1.3. Préparation des états financiers

Le groupe Macif présente ses états financiers conformément à IAS 34 en utilisant les principes apportés par la recommandation du CNC 2009-R-05. Les états financiers sont exprimés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

LE BILAN

Le bilan est présenté sur la base d'un ordre croissant de liquidité, cette présentation étant généralement plus pertinente pour les entreprises d'assurance que la classification entre éléments courants et éléments non courants. Les actifs et passifs non courants et ceux destinés à être cédés sont présentés dans des rubriques spécifiques du bilan conformément à IFRS 5.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'analyse des charges est présentée par fonction. Les produits financiers nets regroupent les produits de la

trésorerie et des équivalents de trésorerie, les autres charges et produits financiers.

Le résultat opérationnel se décompose entre résultat opérationnel courant et résultat opérationnel non courant. Le coût de l'endettement brut est présenté sur une ligne distincte appelée « charge de financement ». Le résultat net d'impôt des activités cédées inclut le résultat de ces activités jusqu'à la date de cession, et le résultat net de la cession elle-même.

L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Le groupe Macif a opté pour une présentation détaillée des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres Groupe. La part revenant aux minoritaires est présentée séparément, avec le même niveau de détail.

LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le groupe Macif a adopté la méthode indirecte en partant du résultat opérationnel.

1.4. Estimations et jugements

Pour établir ses comptes consolidés, le groupe Macif doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que des informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le groupe Macif revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des nouvelles conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, ou de conditions économiques différentes, les montants figurant dans les états financiers futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Au 30 juin 2015, les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements sont les suivants :

- les passifs relatifs aux contrats d'assurance, avec les projections de sinistralité, de marges futures, les tables de mortalité et les taux d'actualisation ;

- une part des actifs en juste valeur, dont la valorisation, à défaut de cours de bourse ou de transactions récentes, repose sur l'analyse des flux de trésorerie ;
- les dépréciations durables au travers des seuils de déclenchement et des montants de dépréciations constitués ;
- les écarts d'acquisition au travers des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de dépréciation ;
- les passifs sociaux, dont l'évaluation s'appuie sur des hypothèses de taux d'actualisation, tables de mortalité, rotation des effectifs ;
- la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers, avec l'appréciation en cours d'exercice des contrats de réassurance annuels.

Ces estimations et jugements sont détaillés dans les notes des postes d'actifs et de passifs concernés.

2. Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

2.1. Faits marquants

ÉVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC AG2R LA MONDIALE

Dans le cadre de l'évolution du partenariat avec AG2R La Mondiale, l'assemblée générale d'AG2R-MACIF Prévoyance (AMP) du 23 juin 2015 a approuvé le projet de transfert intégral de son portefeuille au profit de l'institution de prévoyance AG2R Prévoyance. Cette opération sera suivie d'une mise en liquidation au 31 décembre 2015 d'AMP et du GIE AMP, sous réserve de l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ainsi que du retrait de MACIF SGAM auprès de laquelle elle est affiliée depuis 2006.

Le groupe Macif et le groupe AG2R La Mondiale ont toutefois exprimé leur souhait de poursuivre le partenariat en matière de santé et prévoyance collective en dehors de la structure commune AMP et formalisent la poursuite du partenariat.

Dans ce contexte, conformément à la norme IFRS 5, les coûts liés à cette cession d'activité ont été appréhendés dès le 30 juin 2015, et les actifs et passifs concernés ont été présentés isolément au bilan. Cette opération impacte le Résultat net – Part du Groupe à hauteur de - 3 millions d'euros.

RAPPROCHEMENT ENTRE SMIP ET MUTUELLE LES ARTS ET MÉTIERS (SMAM MUTUELLE)

Les assemblées générales de la SMIP et de SMAM Mutuelle du 14 juin 2015 ont approuvé le projet de fusion avec transfert de portefeuille de SMAM Mutuelle à la SMIP

à effet du 1^{er} janvier 2015, sous réserve des autorisations des autorités compétentes.

RENFORCEMENT DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES

Suite à la baisse du taux moyen des emprunts d'État (TME), le taux de référence servant à la détermination du taux d'actualisation des provisions mathématiques de rentes a été ramené de 1,65 % fin décembre 2014 à 1,30 % fin juin 2015. La diminution des taux d'actualisation a conduit à un rechargement des provisions mathématiques de rentes pour un montant de 46 millions d'euros. Après impôt, cette charge impacte le Résultat net - Part du Groupe à hauteur de - 29 millions d'euros.

MISE EN JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2015, le portefeuille de placements financiers des entreprises d'assurance s'élève à 29 611 millions d'euros en valeur au bilan. Cette valorisation inclut l'impact de la mise en juste valeur pour un montant de 3 071 millions d'euros contre 3 568 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ce repli des justes valeurs traduit principalement l'impact de la hausse des taux sur les portefeuilles obligataires. Elle se comptabilise majoritairement dans la Réserve de réévaluation. A contrario, la juste valeur des actifs par résultat enregistre une progression. Après impôt, la mise en juste valeur des actifs financiers impacte le Résultat net - Part du Groupe à hauteur de 8 millions d'euros.

2.2. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 30 juin 2015.

3. Périmètre

3.1. Définition du périmètre

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de la Macif et des entités dont elle a le contrôle, ou dans lesquelles

elle exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière.

Certaines entreprises, dont la contribution est non significative, sont exclues du périmètre de consolidation même si le groupe Macif dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces

exclusions sont sans impact sur les comptes consolidés, la contribution des participations concernées restant inférieure à 1 % des capitaux propres consolidés du groupe Macif.

3.2. Méthodes de consolidation

INTÉGRATION GLOBALE

Les entreprises contrôlées de façon exclusive sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le groupe :

- dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés ;
- dispose de droits (ou est exposé) à des rendements variables ;
- a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir dont il dispose.

Cette méthode de consolidation est retenue quelle que soit la forme juridique de la filiale. Elle s'applique notamment aux entités (mutuelles ou institutions de prévoyance) sans lien capitalistique avec la Macif, mais intégrées au groupe Macif de par leur affiliation à la Sgam Macif. Elle concerne également les OPC et les SCI contrôlés de manière exclusive. Pour les OPC, la part non détenue par le Groupe est enregistrée en « Dettes envers les porteurs d'OPC consolidés ».

MISE EN ÉQUIVALENCE

Cette méthode de consolidation est retenue pour les entités dans lesquelles le groupe Macif exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans pour autant en avoir le contrôle.

L'influence notable est présumée dès lors que le Groupe possède une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote.

La quote-part de résultat postérieure à l'acquisition est comptabilisée en résultat, tandis que la quote-part dans les variations de réserves postérieures à l'acquisition est comptabilisée en « Autres réserves ».

3.3. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	Méthode *	30 juin 15		31 déc. 2014	
			% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Domages						
Macif	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Idmacif	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Macifilia	France	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Thémis	France	IG	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
Compagnie Foncière Macif	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Foncière de Lutèce	France	IG	97,11%	97,11%	97,11%	97,11%
Lesseps Promotion	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
M. A&S	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Marseille Grand Littoral	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Siem	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SNC Paranjou	France	IG	99,98%	97,09%	99,98%	97,09%
BPCE Assurances	France	MEE	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
Groupe IMA	France	MEE	28,27%	28,27%	28,27%	28,27%
SCI Galvani	France	MEE	50,00%	48,55%	50,00%	48,55%
Inter Mutuelles Entreprises (IME)	France	MEE	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%
Finance/Épargne						
Mutavie	France	IG	97,72%	97,72%	97,72%	97,72%
Socram Banque	France	MEE	33,72%	33,72%	33,60%	33,60%
Macifin'	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AXE France	France	MEE	50,00%	48,86%	50,00%	48,86%
SCI Aix Robole	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Aix Tech'indus	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Amiens Gare	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Angers Gresille	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Dion Bouton 2010	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Bordeaux Lac	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Bordeaux Pessac 93	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Bordolill	France	IG	100,00%	97,72%	100,00%	97,72%
SCI Bron 35eme RA	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Bron Chene	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Bron Edison	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Bruges Fieuzal	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Cergy Mercury	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Chilly 89	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Dijon 95	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Du Pont Achard	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Vivienne 2013	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Toulouse 2012	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Grenoble Eurenepolis	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Grenoble Gieres	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Grenoble 2008	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Herblay Gros Murger	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Iry 90	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Joubert Hausmann	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Limoges Ester	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Marseille les Docks	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Maubourg 2005	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Montpellier Centuries	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Montpellier Nogueres	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Axéo 2010	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Nantes La Pérouse	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Nantes Moulin Neuf	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Neyron Village	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Nice Le Louvre	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Niort Tardy	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Paris Joubert	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Pessac 89	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Pissaloup 89	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Pointe d'Abeau	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Poitiers Carnot	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Poitiers Chasseneuil	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Poitiers Gare	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Poitiers République	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Portes de Bordeaux	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Rieul Monier 2012	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Roubaix Gambetta	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%

Dénomination sociale	Pays	Méthode *	30 juin 15		31 déc. 2014	
			% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Finance/Épargne						
SCI Rouen Rouvray	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Saint Germain 89	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Senart Combs	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Strasbourg Illkirch	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Désir Saint Martin 2010(ex Toulon Six Fours)	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Toulouse 90	France	IG	99,00%	96,65%	99,00%	96,65%
SCI Toulouse Bruguières	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Toulouse Ramonville	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI C2 Bernard 2010	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Tremblay Axe 104	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Tremblay Farman	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Villeneuve d'Ascq Citypar	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Wasquehal les 3 Chenes	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCI Wissous Arago 95	France	IG	99,80%	97,33%	99,80%	97,33%
SCS M1	France	IG	99,90%	97,62%	99,90%	97,62%
SCS M2	France	IG	99,80%	97,52%	99,80%	97,52%
Santé/Prévoyance						
Macif Mutualité	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AG2R Macif Prévoyance (AMP)	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MNFCT	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Mutuelle du Personnel IBM (MPIBM)	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Smip	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI du Cavalier Bellifontain	France	IG	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI Sismip	France	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
SCI Le Logis des Francs	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Securimut	France	IG	54,00%	53,44%	54,00%	53,44%
MNPAF	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Gestion d'actifs						
Macif Participations	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Ofi Holding	France	IG	60,93%	60,93%	60,93%	60,93%
Ofi Asset Management (Ofi AM)	France	IG	100,00%	60,93%	100,00%	60,93%
OPC						
Actimacif 1	France	IG	100,00%	98,45%	100,00%	98,45%
Actimacif 5	France	IG	100,00%	98,34%	100,00%	98,34%
Actimacif 6	France	IG	100,00%	98,72%	100,00%	98,72%
EAC Ecofimonde FCP	France	IG	100,00%	97,72%	100,00%	97,72%
Ecofi Zone Euro	France	IG	100,00%	97,72%	100,00%	97,72%
EDRIM Macif Signatures	France	IG	100,00%	98,23%	100,00%	98,23%
Equi-Convictions	France	IG	62,10%	61,10%	58,89%	57,95%
Macif Croissance durable et solidaire	France	IG	77,73%	76,89%	78,25%	77,40%
Macif Global Convertibles (I)	France	IG	100,00%	97,91%	100,00%	97,91%
Macif High Yield 2018	France	IG	85,24%	83,54%	100,00%	97,97%
Macif Investment Grade Emerging bond	France	IG	100,00%	97,92%	99,99%	97,91%
MCDS MG responsable et solidaire	France	IG	100,00%	97,72%	99,93%	97,65%
MF Santé SPPICAV	France	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MG Croissance Durable Europe	France	IG	99,89%	97,61%	99,89%	97,61%
MG Croissance Durable France	France	IG	99,99%	97,71%	99,99%	97,71%
MG Expansion France	France	IG	99,00%	96,75%	93,95%	91,81%
Ofi Smart Beta ISR Part XL	France	IG	87,74%	86,01%	99,99%	98,04%
MSDR MG Environnement Monde	France	IG	83,70%	81,80%	81,62%	79,77%
Ofi Court terme ISR	France	IG	83,23%	81,91%	78,99%	77,38%
Ofi Euro Actions ISR	France		-	-	48,03%	47,48%
Swen PE Select Europa II	France	IG	99,90%	98,35%	99,90%	98,35%
Swen PE Select Europa III	France	IG	78,42%	76,63%	78,42%	76,63%
Swen PE Select Europa IV	France		-	-	100,00%	98,38%
Ofi Infra Multi Select FCPR	France	IG	100,00%	97,97%	100,00%	97,97%
Ofi Macif Global Convertibles	France	IG	100,00%	98,02%	100,00%	98,02%
Ofi Obligations ISR	France	IG	70,57%	69,26%	70,35%	69,07%
Ofiseed	France	IG	57,93%	57,93%	57,93%	57,93%
Preim defence Sppicav	France	IG	55,38%	54,12%	55,38%	54,12%
UBI Macif EM IG Corp. Bonds	France	IG	100,00%	97,82%	100,00%	97,72%
OMP1	France	IG	59,88%	59,88%	59,88%	59,88%
FCT Zencap Infra Debt	France	IG	100,00%	98,29%	100,00%	98,29%
Ofi Euro High Yield	France	IG	82,99%	81,59%	42,14%	41,41%
Ofi Macif Trésorerie ISR	France	IG	99,98%	98,22%	-	-
Octra Ter Sponsors	France	IG	50,60%	49,74%	-	-
Ofi France 250	France	IG	78,25%	78,25%	-	-
SSP Ofi Large Cap Euro	France	IG	63,42%	62,49%	-	-

* IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

La répartition sectorielle des OPC est effectuée sur la base des activités des entités actionnaires.

3.4. Évolution du périmètre

Au 30 juin 2015, le groupe Macif rassemble 128 structures réparties sur quatre secteurs d'activité : Dommages, Finance/Épargne, Santé/Prévoyance, Gestion d'actifs.

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Structures contrôlées	122	120
Structures sous influence notable	6	6
TOTAL	128	126

ACQUISITIONS ET ENTRÉES DANS LE PÉRIMÈTRE

Au cours du 1^{er} semestre 2015 quatre entités sont entrées dans le périmètre de consolidation :

- Ofi Macif Trésorerie ISR : ce fonds est une sicav de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance proche de l'indice Eonia Capitalisé. Il investit dans des titres monétaires et obligataires, ayant une maturité résiduelle inférieure à 1 an. Il est principalement rattaché au secteur Finance/Épargne.
- Oetra Ter Sponso : ce Fonds Professionnel Spécialisé investit majoritairement au sein de la zone Euro, dans des dettes non cotées (dettes privées), ainsi que dans des dettes cotées (uniquement dettes titrisées de type *Asset backed Securities*). Il est principalement rattaché au secteur Finance/Épargne.

- Ofi France 250 : ce fonds investit dans des actions françaises de toutes tailles de capitalisation avec des fondamentaux solides et un potentiel d'appréciation, avec pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice SBF 120. Il est rattaché au secteur Dommages.
- SSP Ofi Large Cap Euro : Ce fonds investit dans des actions de la zone Euro, suivant une approche de gestion active fondamentale reposant sur l'analyse en profondeur des entreprises, avec pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'*EuroStoxx*. Il est rattaché au secteur Finance/Épargne.

CÉSSIONS ET SORTIES DU PÉRIMÈTRE

Deux OPC sont sortis du périmètre sur le 1^{er} semestre 2015 :

- Swen PE Select Europa IV est sorti suite à la cession de ses titres
- Ofi Euro Actions ISR est sorti suite à une perte de contrôle au 30 juin 2015.

AUTRES MOUVEMENTS

Début mai 2015, le pourcentage d'intérêt du groupe Macif dans Socram Banque est passé de 33,60 % à 33,72 % suite à une acquisition complémentaire de titres. Cette opération est sans impact significatif sur les comptes au 30 juin 2015.

3.5. Effets des variations de périmètre

Les variations de périmètre sont non significatives sur les comptes au 30 juin 2015.

4. Principes et méthodes de consolidation

4.1. Conversion monétaire

CONVERSION DES COMPTES

La devise d'établissement des comptes consolidés du groupe Macif est l'euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au millier d'euros le plus proche. Les états financiers consolidés n'intègrent pas d'états financiers d'entités dont la devise fonctionnelle (c'est-à-dire la devise du système économique dans lequel l'entité se situe) est différente de la devise de présentation du Groupe.

TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments en devises inscrits au bilan sont convertis en utilisant les procédures suivantes :

- les éléments monétaires (notamment les placements obligataires, les dettes et créances, les provisions techniques d'assurance) sont convertis au cours de

clôture ; les gains et pertes en résultant sont comptabilisés en résultat de l'exercice ;

- les éléments non monétaires évalués selon la méthode du coût amorti (notamment les placements immobiliers, les actifs corporels et incorporels) sont convertis au cours de change à la date de la transaction ; les écarts de change sont comptabilisés directement dans les capitaux propres lorsque les gains ou pertes liés aux sous-jacents sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ;
- les éléments non monétaires évalués à la juste valeur (notamment les placements en actions) sont convertis au cours de change à la date d'évaluation de la juste valeur. Les écarts de change sont comptabilisés directement dans le résultat lorsque les gains ou pertes liés aux sous-jacents sont comptabilisés dans le résultat.

4.2. Opérations internes entre sociétés consolidées

Toutes les transactions sont éliminées, y compris les actifs et passifs réciproques significatifs et les résultats internes au Groupe. Les plus-values résultant de cessions intragroupe sont éliminées à hauteur de la quote-part du Groupe dans

l'entreprise considérée. Par exception, les moins-values sont maintenues en totalité si elles répondent aux critères de dépréciation durable.

4.3. Regroupements d'entreprises

Les opérations de regroupements postérieures au 1^{er} janvier 2006 (date de première adoption des normes IFRS par le groupe Macif) sont comptabilisées selon la méthode du coût d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS3.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, ces opérations sont comptabilisées conformément à la norme IFRS 3 révisée. Les modifications apportées par la norme sont d'application prospective, et donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

ÉVALUATION DES ACTIFS, PASSIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS DES SOCIÉTÉS ACQUISES

Les actifs, passifs et les passifs éventuels des sociétés acquises qui répondent à la définition d'actifs et passifs identifiables sont comptabilisés en juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception :

- des passifs d'assurance qui, conformément à IFRS 4, sont maintenus à leur valeur comptable antérieure à la date d'acquisition si cette valeur comptable est conforme aux principes comptables du groupe Macif ;

- des secteurs d'activité et des actifs non courants de l'entité acquise destinés à être cédés suivant la définition d'IFRS 5, qui sont valorisés au plus faible de la juste valeur nette des coûts de sortie ou de la valeur comptable des actifs concernés.

La date d'acquisition à partir de laquelle la Macif consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de prise de contrôle effective. Pour chaque regroupement, le groupe Macif a la possibilité d'opter pour une évaluation des intérêts minoritaires soit à la juste valeur (méthode du *goodwill* complet), soit en fonction de leur pourcentage d'intérêt dans l'actif net identifiable (méthode du *goodwill* partiel).

Les opérations d'acquisition ou de cession d'intérêts minoritaires qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sur la filiale sont comptabilisées comme une transaction entre actionnaires. Elles sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, sans incidence sur le résultat ou les écarts d'acquisition antérieurement constatés. Dans le cadre d'une prise de contrôle effectuée par étapes, les intérêts minoritaires antérieurement détenus par le Groupe sont réévalués à la juste valeur. L'ajustement correspondant est comptabilisé en résultat, avec, le cas échéant, une modification de l'écart d'acquisition se rapportant aux acquisitions antérieures.

Les coûts de restructuration de l'entreprise acquise sont inclus dans les passifs acquis s'ils répondent, à la date d'acquisition, aux critères constitutifs de provisions fixés par la norme IAS 37. Les coûts de transactions directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés au compte de résultat.

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix de revient de l'activité ou des titres de la société acquise et la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels correspondant à la date d'acquisition.

Il est constaté en résultat de l'année de l'acquisition s'il est négatif, ou à l'actif du bilan s'il est positif :

- dans la rubrique « écarts d'acquisition » pour les acquisitions d'entités consolidées par intégration globale ;
- dans la rubrique « investissements dans les entreprises associées » pour les entités consolidées par mise en équivalence.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze

mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques : ajustement de prix, corrections d'erreurs, ou reconnaissance ultérieure d'un impôt différé qui ne répondait pas aux critères d'activation à la date du regroupement.

L'écart d'acquisition est alloué aux segments opérationnels auxquels sont affectés le portefeuille ou l'entité nouvellement acquise.

TEST DE DÉPRÉCIATION

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissements récurrents, mais des pertes de valeur peuvent être constatées, si cela s'avère nécessaire, sur la base des résultats des tests de dépréciation.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent à un groupe identifiable d'actifs de l'entité acquise, c'est-à-dire produisant des flux de trésorerie indépendamment des autres groupes d'actifs.

Les UGT auxquelles un écart d'acquisition est affecté font l'objet de tests de dépréciation de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des valeurs entre la juste valeur diminuée du coût de la vente et la valeur d'utilité. La méthode employée est la valeur actualisée des flux de trésorerie de l'actif ou de l'UGT concernée. Lorsque l'actif ou l'UGT d'origine ne peut plus être isolé, le test de dépréciation est mené sur la base de l'UGT ayant repris l'actif ou l'UGT d'origine.

La perte de valeur est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ». La perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition a un caractère irréversible. Elle ne peut être reprise que lors de la cession de l'entité concernée.

DÉCOMPTABILISATION

Les écarts d'acquisition sont décomptabilisés lors de la cession des UGT auxquelles ils se rattachent.

Le résultat de cession est déterminé en tenant compte de cette sortie d'actif.

4.4. Segmentation sectorielle

L'information sectorielle reflète la structure d'organisation interne et de gestion du groupe Macif. Quatre secteurs d'activité sont identifiés :

- Dommages ;
- Finance/Épargne ;
- Santé/Prévoyance ;
- Gestion d'actifs.

L'information sectorielle est présentée de manière homogène avec les états financiers du Groupe.

Le résultat sectoriel est présenté après élimination des opérations réciproques. Ces opérations sont directement

comptabilisées dans les rubriques comptables et secteurs concernés. La création d'une ligne distincte « opérations intersectorielles » n'est pas nécessaire à l'analyse du résultat net des différents secteurs du Groupe.

Le bilan sectoriel est présenté avant déduction des opérations intersectorielles. Ces opérations sont regroupées sur une ligne distincte en bas du bilan. Elles permettent de recouper les comptes sectoriels avec les contributions présentées dans certains détails de comptes de l'annexe.

5. Principes et méthodes d'évaluation

5.1. Actifs incorporels

Un actif incorporel est un actif non monétaire, sans substance physique et identifiable (c'est-à-dire pouvant être séparé et vendu, transféré, concédé, loué ou échangé ou résultant de droits contractuels ou légaux).

Le groupe Macif n'a pas retenu les options visant à :

- évaluer les actifs incorporels en juste valeur ;
- incorporer, dans la valorisation des actifs incorporels, les éventuels coûts des emprunts associés.

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche engagées par le groupe Macif sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si le projet concerné répond aux six critères suivants :

- faisabilité technique ;
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou le vendre ;
- capacité à utiliser ou vendre l'actif ;
- probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne) ;
- disponibilité des ressources financières nécessaires à l'achèvement ;
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement, et ceux directement attribuables pour que l'immobilisation puisse être exploitée, sont cumulés puis amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation de

l'actif concerné, à partir de sa mise en service. La durée moyenne d'amortissement est de cinq ans.

LOGICIELS

Les licences acquises sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts immobilisables se composent des coûts directement engagés pour la production des logiciels à usage interne. Les coûts qui ne sont pas immobilisables sont enregistrés en charges de la période.

La durée d'utilité estimée la plus fréquente est de trois ans pour les logiciels bureautiques et de cinq ans pour les autres logiciels.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité, et que le coût de ces actifs peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées. Les actifs incorporels sont évalués initialement au coût d'acquisition ou de production. Ils sont ensuite amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation, à partir de la date de leur mise en service, et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable. La durée d'amortissement la plus fréquente est de cinq ans ou, le cas échéant, la durée de leur protection juridique. Les tests de perte de valeur, pratiqués au moins une fois par an, permettent de déterminer s'il est nécessaire de constater des dépréciations complémentaires.

5.2. Immeubles de placement et immeubles d'exploitation

VENTILATION ENTRE IMMOBILIER D'EXPLOITATION ET IMMOBILIER DE PLACEMENT

Au bilan, les actifs immobiliers sont présentés soit en immeubles de placement, soit en immeubles d'exploitation.

L'immobilier de placement regroupe les actifs immobiliers (terrain, construction, titres de SCI, autres titres à prépondérance immobilière) détenus par le Groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital.

Les immeubles d'exploitation sont des bâtiments non destinés à la vente et dont les surfaces sont occupées à plus de 50 % par des sociétés faisant partie du Groupe.

VALORISATION

La valeur brute des immeubles correspond au coût d'acquisition (prix d'achat et frais relatifs à l'acquisition) ou de

production. Les coûts des travaux d'amélioration sont portés en augmentation de la valeur brute des immeubles.

Lors de chaque clôture, les immeubles sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception des autres titres à prépondérance immobilière comptabilisés à la juste valeur par les réserves (AFS).

La juste valeur des immeubles de placement est présentée pour information en annexe.

MODALITÉS D'AMORTISSEMENT

Les immeubles sont ventilés en composants homogènes dont la nature et la durée d'amortissement dépendent du type d'immeuble et de la durée d'utilisation.

	Bureaux standing	Bureaux exploitation	Bureaux placement	Centres commerciaux	Autres bâtiments	Entrepôts
Terrains	Non Amort.	Non Amort.	Non Amort.	Non Amort.	Non Amort.	Non Amort.
Constructions	100 ans	60 ans	60 ans	50 ans	50 ans	30 ans
Façades et étanchéité	30 ans	30 ans	30 ans	25 ans	20 ans	25 ans
Installations techniques	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	15 ans	15 ans
Agencements	10 ans	10 ans	10 ans	15 ans	10 ans	10 ans

Les composants des immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation, en tenant compte de leur valeur résiduelle, si celle-ci peut être estimée de façon fiable.

TEST DE DÉPRÉCIATION

Lors de chaque clôture, le groupe Macif apprécie s'il existe un indice de perte de valeur des actifs. En cas de baisse de valeur significative, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immeuble à sa valeur d'utilité ou à sa valeur d'expertise si cette dernière est plus élevée. La valeur d'utilité des immeubles est calculée à chaque clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Cette dépréciation est reprise par le compte de résultat en cas de reprise de valeur.

CRÉDIT-BAIL

Les actifs immobiliers financés par des contrats de location financière sont comptabilisés à l'actif sur la base de la valeur actuelle des loyers des crédits-bails et de l'option d'achat. Après leur entrée au bilan, ils sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Au passif, une dette correspondante est constatée en « dettes de financement ». Elle est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des contrats de location en cours.

5.3. Placements financiers

NOTION DE JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un actif financier correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de

concurrence normales. Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un actif financier correspond, en principe, à son prix d'acquisition. Par la suite, les modalités de valorisation dépendent de la nature des titres concernés :

- pour un instrument coté sur un marché actif, la juste valeur correspond au dernier cours de bourse à chaque clôture. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normales ;
- pour un instrument coté sur un marché inactif, la juste valeur est obtenue à partir de modèles internes fondés sur des paramètres observables sur les marchés. L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions, la forte dispersion des prix disponibles ou l'ancienneté des dernières transactions ;
- pour des instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée sur la base de techniques de valorisation appropriées au type d'instrument concerné. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normales s'il en existe, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et la quote-part d'actif net revenant au Groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

Dans les informations annexées aux états financiers, les actifs financiers valorisés en juste valeur sont répartis en trois catégories en fonction de la nature des données retenues pour déterminer la juste valeur :

- catégorie de niveau 1 : actifs financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif. Cette catégorie rassemble les instruments financiers cotés sans conditions de rachat (actions, obligations, OPC, TCN...);
- catégorie de niveau 2 : actifs financiers dont l'évaluation repose sur des techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables sur des marchés. Cette catégorie rassemble des obligations indexées, des BMTN indexés actions, les CDO, les TCN de trésorerie précomptés, les OPC et les OPC avec conditions de rachat ;
- catégorie de niveau 3 : actifs financiers valorisés à partir de techniques fondées pour tout ou partie sur des paramètres inobservables sur des marchés. Cette catégorie regroupe les actifs non cotés (actions, obligations, TCN), les FCPR, les OPC *side pocket*.

La juste valeur de la majeure partie des placements financiers détenus par le groupe Macif est déterminée à partir de cotations obtenues sur des marchés actifs. Elle relève donc du niveau 1 de juste valeur.

CLASSIFICATION ET ÉVALUATION

Les instruments financiers sont classés en quatre catégories selon l'intention et la capacité de détention des actifs concernés :

- actifs détenus à des fins de transaction (*trading*) ;
- placements détenus jusqu'à leur échéance (HTM) ;
- prêts et créances ;
- actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

Les actifs détenus à des fins de transaction (*trading*) sont ceux acquis en vue d'être vendus à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'actifs financiers qui présente un historique de prises de bénéfices à court terme. Ils sont comptabilisés en juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction est constatée dans le compte de résultat de la période.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM) sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, autres que les prêts et créances, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier. Le groupe Macif n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception des instruments classés comme à la juste valeur par résultat ou comme disponibles à la vente. Ils sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Les actifs financiers disponibles à la vente (AFS) sont les actifs financiers non dérivés qui ne sont pas classés dans l'une des catégories d'actifs financiers présentées ci-dessus. Ils sont comptabilisés à la date d'acquisition à la juste valeur, majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Les variations de valeur sont ensuite

enregistrées dans un compte de capitaux propres intitulé « Réserve de réévaluation ». Lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat.

OPTION JUSTE VALEUR

L'option juste valeur consiste à désigner, lors de leur entrée dans le bilan, les actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultat. Cette modalité d'évaluation est autorisée lorsqu'elle :

- concerne un groupe d'actifs et/ou de passifs financiers gérés et dont la performance est évaluée sur la base de la juste valeur, en application d'une stratégie de gestion des risques ou d'investissement documentée et qu'il s'agit de la base sur laquelle repose l'information fournie en interne à la direction ou ;
- s'applique à un instrument financier hybride comportant un ou plusieurs dérivés incorporés substantiels ou, élimine ou réduit l'incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait sinon de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation de produits et de charges selon des bases d'évaluation différentes (situation de *mismatch*) ;

Le groupe Macif a désigné les actifs suivants comme relevant de l'option de juste valeur par résultat :

- les actifs détenus par des OPC consolidés ;
- les instruments financiers contenant des dérivés incorporés difficiles à isoler du contrat hôte (obligations convertibles, échangeables, indexées...) ;
- les actifs financiers détenus dans le cadre de contrats en Unités de Compte dont les passifs sont évalués sur la base de la valeur de marché des Unités de Compte.

Les modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation des actifs désignés comme à la juste valeur par résultat sont identiques à celles des actifs détenus à des fins de transaction (cf. supra).

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Lors de chaque clôture, les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation. Une dépréciation est comptabilisée lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur suite à un ou plusieurs événements dont les impacts sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif peuvent être évalués de manière fiable.

Les critères suivants constituent une indication objective de dépréciation, applicable à tous les actifs financiers quelle que soit leur nature (obligations, actions, prêts, créances) :

- l'octroi par le prêteur à l'emprunteur de conditions très favorables qui n'auraient pas été octroyées en l'absence de difficultés financières de l'émetteur ;
- des difficultés financières importantes de l'émetteur ;
- la rupture de contrat telle que l'existence d'impayés en intérêts ou principal ;
- une probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur ;
- la disparition d'un marché actif pour cet instrument financier, suite à des difficultés financières de la contrepartie.

Ces facteurs peuvent ensemble ou individuellement apporter une preuve objective suffisante qu'une perte de valeur est survenue sur un actif ou un groupe d'actifs. Outre les indicateurs listés ci-dessus, certains indicateurs sont spécifiques aux obligations ou aux actions.

Pour les obligations (ou les autres instruments de dettes), seul le risque de contrepartie fait l'objet d'une dépréciation. Ce risque est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que le Groupe ne percevra pas tout ou partie des sommes qui lui sont dues. Dans ce cas, la perte de valeur, égale à la différence entre la juste valeur et le coût amorti, est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

Si au cours d'un exercice ultérieur, la juste valeur d'un instrument de dettes déprécié augmente, la dépréciation est reprise par le résultat.

Pour les actions (ou les autres instruments de capitaux propres), le Groupe prend également en considération les actifs financiers en situation de moins-values latentes :

- significative : la situation de moins-value latente est considérée significative si elle représente une baisse de plus de 30 % de la juste valeur du titre en dessous de son prix d'acquisition ou ;
- prolongée : la situation de moins-value est considérée prolongée si elle est avérée sur une période de six mois ou plus précédant la date de clôture.

La perte latente est calculée par différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute dépréciation précédemment enregistrée. Les dépréciations sont constatées par le résultat. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession ou de la déconsolidation de l'actif financier concerné. Une augmentation des cours de Bourse postérieure à la constatation d'une dépréciation durable est comptabilisée comme une variation de juste valeur en

capitaux propres dans la rubrique « Réserve de réévaluation ».

Pour les prêts et créances, s'il existe une indication objective de dépréciation, la perte de valeur est mesurée par différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actuelle

des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier. La perte de valeur est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. Si au cours d'un exercice ultérieur, la juste valeur des prêts ou créances dépréciés augmente, la dépréciation est reprise par le résultat.

5.4. Instruments dérivés

DÉFINITION

Un instrument dérivé, quelle que soit la forme juridique du contrat, est un instrument financier qui répond aux trois critères suivants :

- sa valeur se modifie en fonction de l'évolution d'un sous-jacent financier (taux, actions, devises...) ;
- il ne requiert aucun coût net initial ou un coût initial faible par rapport au nominal du dérivé ;
- il fera l'objet de règlements dans le futur.

Le groupe Macif utilise, directement ou indirectement, des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Les risques couverts concernent principalement un passif subordonné et certains actifs financiers. Les instruments dérivés utilisés consistent principalement en des contrats de change à terme et des *swaps* de taux. Lors de l'acquisition du dérivé, le groupe Macif documente la nature du sous-jacent concerné, les objectifs en terme de gestion des risques et, le cas échéant, l'efficacité de la couverture réelle et attendue sur la durée de la couverture.

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont enregistrés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis réévalués à chaque arrêté comptable, ceci jusqu'à leur dénouement. Leur mode de comptabilisation varie selon leur classification.

DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE

Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont ceux pour lesquels l'efficacité de la couverture ne peut être démontrée de façon fiable et de façon continue sur la durée de détention. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition, puis réévalués, à chaque arrêté, à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont enregistrés dans le compte de résultat.

DÉRIVÉS QUALIFIÉS DE COUVERTURE

Les instruments dérivés qualifiés de couverture sont ceux pour lesquels l'efficacité de la couverture peut être démontrée de façon fiable et continue sur la durée de détention. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur. Les gains et pertes latents sont enregistrés différemment selon la nature de l'opération :

- couverture de juste valeur : les variations de juste valeur des dérivés et sous-jacents sont enregistrées de façon symétrique dans le compte de résultat ;
- couverture de flux de trésorerie : la part efficace de variation de juste valeur des dérivés est enregistrée en capitaux propres, et la part inefficace immédiatement dans le compte de résultat.

Les montants accumulés en fonds propres sont reclassés dans le compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte le résultat. Constituent la part efficace, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture compensant les variations de juste valeur de l'élément couvert. A contrario, la part inefficace se compose des variations de juste valeur de l'instrument de couverture ne compensant pas les variations de juste valeur de l'élément couvert.

Lorsqu'un dérivé arrive à échéance, est vendu ou lorsque la couverture ne peut plus être démontrée, le gain ou la perte cumulée est maintenu dans les capitaux propres tant que l'élément couvert est en cours. Il est enregistré en résultat lorsque le sous-jacent impacte le compte de résultat.

SÉPARATION DES DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés dans un instrument financier hôte sont séparés et évalués séparément à la juste valeur lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;

- un instrument autonome comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé et ;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

S'il est matériellement impossible d'évaluer séparément un dérivé incorporé qui devrait être séparé, l'intégralité de

l'instrument financier est comptabilisée dans la catégorie des actifs désignés à la juste valeur par résultat. Pour le groupe Macif, les actifs financiers contenant des dérivés ont été comptabilisés dans la catégorie des actifs désignés à la juste valeur par le résultat.

5.5. Investissements dans les entreprises associées

Les investissements dans les entreprises associées sont représentatifs des participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (Cf. note 3.2). Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition, retraité

le cas échéant de l'écart d'acquisition. Par la suite, sa valeur nette comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au prorata de la participation du Groupe.

5.6. Actifs corporels

Les actifs corporels sont ceux détenus par le Groupe pour être utilisés dans la fourniture de services ou à des fins administratives, et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise

en service, et amortis selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique, suivant la méthode des composants. La durée d'utilité se situe entre trois et vingt ans selon la catégorie d'actifs corporels correspondante.

5.7. Frais d'acquisition reportés

Pour les contrats d'assurance non-vie, la part des frais d'acquisition, relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime, est constatée à l'actif du bilan dans le poste frais d'acquisition reportés inclus dans le poste « Autres actifs ». La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat. Ils sont amortis sur la durée résiduelle des contrats considérés (cf note 6.1).

Pour les contrats d'assurance vie et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire, les frais

d'acquisition sont reportés dans la limite des marges nettes futures des contrats. Ils sont amortis sur une durée de dix ans en fonction du rythme d'émergence des marges réévaluées à la clôture de chaque exercice. Si les marges futures se révèlent insuffisantes, un amortissement exceptionnel des frais d'acquisition reportés est pratiqué. Les chargements d'acquisition sont inscrits en produits à répartir sur plusieurs exercices et constatés en résultat sur la base du même rythme.

5.8. Impôts

INTÉGRATION FISCALE

Le groupe Macif est régi selon les principes de neutralité définis par l'Administration fiscale.

Dans ce cadre, les filiales versent à la Macif, société intégrante, le montant des impôts dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.

La société intégrante conserve donc les économies d'IS générées du fait de l'existant du groupe fiscal, à l'exception de certaines entités en phase de démarrage et d'investissement initial.

Au 30 juin 2015, le périmètre d'intégration fiscale rassemble vingt sociétés :

Dénomination sociale	Date d'entrée
Macif (société intégrante)	1997
Macif Participations	1999
Macifilia	2000
Compagnie Foncière Macif	2001
GPIM	2001
Marseille Grand Littoral	2002
Lesseps Promotion	2002
Siem	2004
Macifimo	2004
Mutavie	2005
Niort Investissements	2005
Idmacif	2005
Thémis	2006
Macifin'	2008
M. A&S	2009
HDP MACIF 2	2008
HDP MACIF 4	2009
HDP MACIF 5	2009
HDP MACIF 6	2009
Foncière de Lutèce	2009

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les différences liées à des décalages temporaires existants entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé ainsi que les reports déficitaires d'impôts donnent lieu à la détermination d'impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les impôts différés sont comptabilisés en contrepartie du compte de résultat. Par exception, ils sont comptabilisés en contrepartie des capitaux propres s'ils concernent des éléments comptabilisés en contrepartie des capitaux propres. Ainsi, les impôts différés relatifs à la mise en valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés en contrepartie de la réserve de réévaluation.

Tous les passifs d'impôts différés sont comptabilisés.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les différences temporelles et pertes fiscales pourront être imputées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque l'entreprise a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que ces actifs et passifs d'impôts concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

5.9. Créances et dettes d'exploitation, autres actifs et autres passifs

Les créances d'exploitation et les autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale, en incluant les éventuels coûts de transaction. Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés au coût initial de la transaction.

Ce dernier correspond généralement à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction. Ultérieurement, à chaque arrêté, ces mêmes passifs sont comptabilisés au coût amorti.

5.10. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs non courants sont considérés comme détenus en vue de la vente lorsqu'ils sont disponibles pour une cession immédiate dans leur état actuel et que leur vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice. Cette classification concerne notamment les actifs pour lesquels la direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont comptabilisés au plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, à l'exception des actifs d'impôts différés, des actifs financiers et des actifs résultant d'un contrat d'assurance, qui restent évalués selon les normes applicables à ces types d'actifs.

Ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est

constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à leur date de cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite.

Les flux de trésorerie des activités cédées sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie. Cette ligne inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôt générée par leur cession proprement dite.

Cette norme n'est applicable qu'en cas d'opération significative. Au 30 juin 2015, elle concerne les actifs et passifs de l'entité AG2R Macif Prévoyance.

5.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants avec les sociétés non consolidées. Les équivalents de trésorerie regroupent les placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition, ou qui peuvent être convertis en liquidités

de façon quasi immédiate. Cela concerne notamment les titres de créances négociables et les titres d'OPC monétaires. Les modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction (*trading*).

5.12. Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES GROUPE

Les capitaux propres Groupe se composent des éléments suivants :

FONDS D'ÉTABLISSEMENT ET PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT

Les fonds d'établissement, primes d'émission, de fusion et d'apport correspondent aux soldes comptables sociaux de la Macif et des mutuelles d'assurance présentes dans le périmètre de consolidation.

RÉSERVE DE RÉÉVALUATION

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et principalement les effets :

- de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit de profits et pertes non réalisés ;
- des impôts différés et de la participation aux bénéfices différée générés par les opérations mentionnées ci-dessus.

AUTRES RÉSERVES ET RÉSULTATS CUMULÉS

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- les réserves sociales et reports à nouveau des entités consolidées ;
- l'incidence dans les réserves des retraitements consolidés, et notamment la part Groupe de la réserve de capitalisation. Cette réserve est un poste spécifique compris dans les capitaux propres individuels des sociétés françaises d'assurance. Elle est neutralisée dans les comptes consolidés par un retraitement

consistant à éliminer les variations de l'exercice en les réimputant sur le résultat ;

- les autres éléments du résultat global, qui enregistrent les variations d'écarts actuariels sur les passifs sociaux du Groupe ;
- l'incidence de changement de méthodes comptables (notamment la réserve de première application des normes IFRS).

INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part détenue par des tiers au Groupe dans l'actif net et les résultats nets des entités consolidées par intégration globale (hors OPC). La part des minoritaires dans les OPC du Groupe est présentée séparément au bilan dans un poste de dettes.

GESTION DES CAPITAUX PROPRES

Le groupe Macif est soumis à la réglementation européenne en matière de couverture de la marge de solvabilité. Cette réglementation vise à protéger les intérêts des assurés en imposant, tant au niveau social pour chacune des entreprises européennes ayant une activité assurance, qu'au niveau consolidé pour le groupe Macif, un ratio de solvabilité minimum. Le calcul de la marge de solvabilité ajustée est réalisé conformément aux règles applicables selon *Solvency I*. Il est communiqué chaque année à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR). Le suivi de la marge de solvabilité s'appuie sur des outils de simulation visant à déterminer l'évolution des principaux indicateurs du Groupe dans le cadre d'un scénario central, mais également de différents scénarios de stress. Ces simulations sont présentées dans les rapports de solvabilité établis chaque année et transmis à l'ACPR. Au 30 Juin 2015, le groupe Macif respecte ses obligations en matière de couverture de la marge de solvabilité ajustée.

5.13. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37, une provision est constituée lorsque le groupe Macif a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie probable de ressources. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision. À défaut, il s'agit d'un passif éventuel qui n'est pas comptabilisé, mais fait l'objet d'une information en annexe. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs. L'impact de l'actualisation est enregistré en résultat financier.

Outre les provisions pour litiges, les provisions pour risques et charges comprennent les sommes provisionnées au titre des avantages au personnel.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe Macif comptabilise la totalité de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départ, couverture sociale, prévoyance, médailles du travail et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, nets des actifs de couverture et des montants non reconnus.

En matière d'engagements de retraite, les sociétés du groupe Macif disposent de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, aucune provision n'est comptabilisée car le paiement des cotisations dégage

l'employeur de toute obligation dans le financement ultérieur du risque. Les paiements du Groupe sont enregistrés en charges de la période à laquelle ils sont liés. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance permettra une diminution des paiements futurs ou un remboursement en trésorerie.

Pour les régimes à prestations définies, le coût des prestations est estimé en utilisant la méthode des unités de crédits projetés. Cette méthode conduit à provisionner, au passif du bilan, la valeur actuelle de l'engagement à la date de clôture, diminuée de la valeur de marché des actifs mis en couverture, net des écarts actuariels et du coût des services passés non reconnus. Cette provision est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base d'un taux, au plus égal au taux de rendement des actifs mis en représentation.

En matière d'avantages à long terme, les modalités de provisionnement sont quasiment identiques à celles utilisées pour les engagements de retraite en régime à prestations définies ; la seule différence résidant dans l'absence d'étalement du coût des services non reconnus. Cela concerne les médailles du travail, comptes épargne temps et congés anniversaire. En matière d'avantages postérieurs à l'emploi, le groupe Macif comptabilise son engagement en matière de sur complémentaire santé sur les remboursements proposés par le BCAC (Bureau Commun des Assurances Collectives) aux retraités du groupe Macif. Cet engagement concerne l'évaluation du portefeuille de ces contrats en hypothèse fermée.

5.14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et contrats financiers

Les contrats proposés par le groupe Macif sont classés en trois catégories :

- les contrats d'assurance ;
- les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire ;
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire relèvent de la norme IFRS 4. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire relèvent de la norme IAS 39.

CONTRATS D'ASSURANCE

DÉFINITION

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel la compagnie accepte un risque d'assurance significatif d'un tiers (l'assuré) en consentant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire si un événement futur incertain spécifique (l'événement assuré) affecte défavorablement l'assuré. Un risque :

- d'assurance est un risque autre que financier, transféré du souscripteur du contrat vers l'assureur ;
- financier est un risque de variation potentielle future de taux d'intérêt, de prix d'une valeur mobilière, d'un cours de change ou d'une autre variable similaire.

Un risque d'assurance est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale, c'est-à-dire s'inscrivant en dehors de l'objet initial de l'assurance.

PRINCIPAUX CONTRATS

Pour le groupe Macif, les principaux contrats d'assurance visés par la norme IFRS 4 sont :

- les contrats d'assurance non-vie ;
- les contrats d'assurance-vie comportant un risque d'assurance décès significatif (contrats en euros) ;
- les contrats avec sortie en rente optionnelle ou obligatoire, si l'assureur est engagé dès l'origine et n'a pas de liberté de tarification à la date de sortie en rente.

Dans le cas contraire, ces contrats sont des contrats financiers pendant la phase de constitution (c'est-à-dire jusqu'à la fixation de la tarification du risque

d'assurance) puis des contrats d'assurance pendant la phase de service de la rente ;

- les contrats en Unités de Compte avec une garantie plancher significative.

COMPTABILISATION

Les pratiques comptables existantes en France et relatives aux contrats d'assurance (règlement CRC 2000-05) sont maintenues, à l'exception des provisions d'égalisation et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales.

CONTRATS D'ASSURANCE NON-VIE

La provision pour cotisations non acquises constate la part des cotisations se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance du contrat, ou à défaut son terme.

Elle est calculée *pro rata temporis* en incluant les frais d'échéance et de fractionnement dans la valeur portefeuille.

Les provisions pour sinistres à payer représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus et non payés, déclarés ou non, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise. Les provisions pour sinistres à payer sont calculées dossier par dossier ou par méthodes statistiques, et récapitulées par exercice de survenance et par catégorie. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé et augmentées d'une provision pour frais de gestion, déterminée en fonction des taux de frais réellement observés.

Les provisions d'égalisation constatées en application des réglementations locales pour faire face à des risques caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé ou à un risque macroéconomique sont éliminées dans les comptes consolidés. Toutefois, certaines provisions d'égalisation sont constituées au titre de contrats dont les dispositions prévoient qu'elles reviennent au souscripteur en cas de résiliation ou de transfert.

Ces provisions constituent à ce titre un engagement et sont en conséquence reclassées en « Provision pour participation aux bénéfices et excédents ».

Les autres provisions techniques se composent des provisions suivantes :

- provisions mathématiques de rentes : ces provisions représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise afférents aux rentes dommages et rentes contractuelles. Elles sont calculées en utilisant les tables considérées comme adéquates localement et les taux techniques au plus égaux au taux de rendement prévisionnel prudemment estimés des actifs affectés à leur représentation ;
- provisions pour risques en cours : ces provisions sont destinées à couvrir les sinistres et frais de gestion afférents qui excèdent la fraction de primes reportées nettes des frais d'acquisition correspondants. Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chaque branche au cours des exercices N et N-1 ;
- provisions pour risques croissants : ces provisions sont constituées en assurance maladie et invalidité lorsque les risques croissent avec l'âge de l'assuré et sont couverts par des primes constantes.

CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements.

Pour les contrats en euros, elles sont égales à la valeur acquise de l'épargne, compte tenu des versements et des retraits effectués par le souscripteur.

Pour les contrats en UC, les provisions mathématiques sont évaluées sur la base de la valeur vénale des actifs servant à ces contrats à chaque clôture. Les gains ou les pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat, afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques. La provision globale de gestion est dotée afin de couvrir les charges futures de gestion des contrats, non couvertes par ailleurs. Elle est calculée, conformément à l'article 31 quinquies GC du Code Général des Impôts, par différence entre les charges futures de gestion et les ressources futures probables, liées à chaque ensemble homogène de contrats existant à cette date.

Les provisions pour participation aux bénéfices concernent les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire. Elle regroupe une

provision pour participation aux bénéfices exigible et une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible représente le montant des fonds définitivement attribué aux bénéficiaires de contrats lorsque ces fonds, non encore crédités individuellement, ne sont pas payables immédiatement après la liquidation de l'exercice qui les a produits. Elle est comptabilisée dans les comptes individuels et maintenue dans les comptes consolidés.

La provision pour participation aux bénéfices différée traduit l'impact, pour l'évaluation des passifs, des retraitements de consolidation, et notamment la mise en juste valeur des placements. Elle est comptabilisée dans les comptes consolidés, en maintenant les principes existants en normes françaises (règlement CRC 2000-05).

Les taux de participation utilisés correspondent aux taux contractuels attachés à chacun des portefeuilles concernés (en pratique 95 % ou 100 %).

La provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée en contrepartie du résultat ou de la réserve de réévaluation selon les modalités de comptabilisation du sous-jacent. Au bilan, elle figure :

- au passif, si elle est assise sur une différence de base positive nette (valeur d'actif des comptes consolidés supérieure à celle retenue dans les comptes individuels) ;
- à l'actif, dans le cas opposé. Les participations différées actives donnent lieu à un test de recouvrabilité et seules les participations considérées comme recouvrables sont maintenues à l'actif du bilan.

Les participations différées actives et passives ne peuvent se compenser que lorsqu'elles résultent de différences positives et négatives de nature et d'échéance similaires, et dans les limites de la mutualisation des résultats financiers imposées par les contrats, notamment l'existence d'actifs cantonnés.

TEST D'ADÉQUATION DES PASSIFS

Un test d'adéquation des passifs est effectué à chaque arrêté comptable par chacune des entités consolidées. Ce test permet de vérifier que les passifs d'assurance vie et non-vie sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance.

Les flux de trésorerie futurs prennent en compte les garanties et options attachées à chacun des contrats. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de

portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

SÉPARATION DES DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés dans un contrat hôte entrant dans la catégorie des contrats d'assurance sont séparés et évalués séparément à la juste valeur lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- leur valeur se modifie en fonction de l'évolution d'un sous-jacent financier (taux, actions, devises...);
- l'investissement initial est nul ou faible en comparaison de sa volatilité potentielle ;
- et fera l'objet de règlements dans le futur.

Cependant, certains dérivés incorporés répondant à la définition de contrat d'assurance ou correspondant à des options de rachat pour un montant défini ne sont pas évalués séparément du contrat hôte conformément à la norme IFRS 4. Les dérivés incorporés séparés sur contrats sont classés dans la catégorie des instruments financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat. Au sein du groupe Macif, aucun dérivé incorporé dans les contrats d'assurance n'a fait l'objet d'une comptabilisation séparée.

CONTRATS FINANCIERS AVEC PARTICIPATION DISCRÉTIONNAIRE

DÉFINITION

Selon la norme IFRS 4, la participation aux bénéfices discrétionnaire correspond au droit contractuel qu'a le titulaire d'un contrat de recevoir, en tant que supplément aux prestations garanties, des prestations complémentaires :

- qui devraient probablement représenter une part significative des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou l'échéance est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ;
- qui sont contractuellement fondés sur la performance d'un ensemble défini de contrats ou d'un type de contrats déterminé, les rendements des placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs déterminés détenus par l'émetteur ou le résultat de la société, d'un fonds ou d'une autre entité qui émet le contrat.

L'élément de participation discrétionnaire repose sur les clauses contractuelles de participation aux bénéfices, mais aussi sur les dispositions réglementaires applicables localement.

PRINCIPAUX CONTRATS

Pour le groupe Macif, sont classés comme contrats financiers avec participation discrétionnaire :

- les contrats à prime unique ;
- les contrats d'épargne retraite collective en euros.

COMPTABILISATION

Les contrats financiers avec participation discrétionnaire relevant de la norme IFRS 4 sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles que les contrats d'assurance, y compris pour les dérivés incorporés (cf. supra). En revanche, les passifs de ces contrats sont présentés dans une ligne spécifique au bilan.

CONTRATS FINANCIERS SANS PARTICIPATION DISCRÉTIONNAIRE

DÉFINITION

Les contrats sans risque d'assurance significatif et sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont considérés comme des contrats financiers relevant de la norme IAS 39.

PRINCIPAUX CONTRATS

Au sein du groupe Macif, il n'a pas été recensé, à ce jour, de contrats financiers relevant de la norme IAS 39.

COMPTABILITÉ REFLET OU «*SHADOW ACCOUNTING*»

Le groupe Macif n'a pas retenu l'option *shadow accounting* définie selon la norme IFRS 4.

5.15. Réassurance : acceptations et cessions en réassurance

CLASSIFICATION

Les traités de réassurance qui prévoient un transfert de risque significatif sont considérés comme des contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4. À défaut, ils sont considérés comme des traités de réassurance financière relevant de la norme IAS 39. Au sein du groupe Macif, tous les contrats de réassurance (acceptations ou cessions) comportent un transfert de risque d'assurance significatif. Ils relèvent tous de la norme IFRS 4.

COMPTABILISATION

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées affaire par affaire sur la base des résultats de l'année, réels ou

estimés. Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés le cas échéant de compléments. Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est évaluée de la même façon que les provisions techniques apparaissant au passif. Les dépôts espèces reçus des réassureurs sont comptabilisés en dettes au passif. Les titres remis en nantissement par les réassureurs sont inscrits en « Engagements reçus » et évalués au cours de bourse. Ils sont pris en compte dans le test de dépréciation des actifs de réassurance, après déduction des coûts de mise en œuvre de la garantie.

5.16. Dettes de financement

Les dettes de financement comprennent :

- les passifs subordonnés ;
- les dettes de financement représentées par des titres ;
- les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire ;
- les autres dettes de financement.

À l'émission, les dettes de financement sont enregistrées selon la méthode du coût amorti. Cette méthode consiste à amortir par le résultat toutes les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement par l'usage du taux effectif (appelée méthode du taux effectif). Les coûts directement attribuables à l'émission (commission, honoraires...) sont inclus dans l'évaluation initiale de la dette.

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration. Pour le groupe Macif, tous les passifs subordonnés sont classés en dettes de financement.

Les dettes relatives aux engagements de crédit-bail immobilier correspondent au capital restant dû au titre des contrats ainsi qu'au coût de l'éventuelle levée de l'option d'achat. Au sein du groupe Macif, cela concerne deux contrats portant sur le financement de deux immeubles situés à Paris.

5.17. Primes

Les primes sont comptabilisées à la date de prise d'effet de la garantie, cette date constituant le fait générateur de leur comptabilisation. Elles correspondent aux primes émises hors taxes, brutes de réassurance, nettes d'annulations, de

réductions et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date de clôture.

5.18. Sinistres

Les sinistres comprennent les sinistres réglés durant l'exercice, relatifs à l'exercice en cours ou à des exercices

antérieurs nets des recours encaissés et les frais de règlement des sinistres.

5.19. Frais de gestion

Les frais de gestion liés à l'activité d'assurance sont initialement comptabilisés par nature puis répartis, selon une périodicité mensuelle, aux comptes de frais par destination du compte de résultat :

- frais de règlement des sinistres - compris dans la charge de sinistres sur la ligne « Charges des prestations des contrats » ;
- frais d'acquisition - ligne « Frais d'acquisition des contrats » ;
- frais d'administration - ligne « Frais d'administration » ;

- autres charges techniques - ligne « Autres produits d'exploitation nets de charges » ;
- autres charges non techniques - ligne « Autres produits et charges opérationnels courants » ;
- charges de placements - incluses dans le résultat financier sur la ligne « Charges des placements ».

L'affectation des frais de gestion aux destinations s'effectue soit directement, soit sur la base de clefs de répartition fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables directement liés à la nature des charges.

5.20. Résultat opérationnel courant

L'agrégat « Résultat opérationnel courant » du compte de résultat n'inclut pas les charges ou produits de l'exercice qui, par leur nature ou leur montant, présentent un caractère

inhabituel et particulièrement significatif. Ces derniers sont classés en « Autres produits et charges opérationnels ».

5.21. Charge de financement

La charge de financement comprend :

- les intérêts sur passifs subordonnés, emprunts bancaires et découverts bancaires ;
- l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement relatives aux emprunts ;

- l'amortissement des coûts accessoires encourus pour la mise en place des emprunts ;
- les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère, dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêt.

5.22. Événements postérieurs à la clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture sont ceux survenus entre la date de clôture et la date d'établissement des états financiers.

Lorsque l'événement n'est pas lié à des conditions existantes à la date de clôture, il fait l'objet d'une information en annexe si cette information est jugée significative et pertinente.

Lorsque l'événement est lié à des conditions existantes à la date de clôture, il conduit à un ajustement des états financiers.

6. Comparabilité des comptes

6.1. Changement de méthodes comptables et de modalités d'estimation

IFRIC 21

À compter du 1^{er} janvier 2015, le groupe Macif applique IFRIC 21 – Taxes, qui constitue une interprétation de la norme IAS 37 – Provision, passifs éventuels et actifs éventuels. L'Interprétation précise les conditions de comptabilisation des taxes dues par une entité à une autorité publique en application de la législation et qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37. Désormais une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur prévu par la législation se produit.

Par rapport aux états financiers publiés, l'application rétrospective de cette interprétation a généré une augmentation des réserves de 7 560 milliers d'euros et une baisse du Résultat net – Part du Groupe au 30 juin 2014 de 5 589 milliers d'euros.

FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS DES ENTITÉS DU SECTEUR DOMMAGES

Jusqu'au 30 juin 2014, dans les comptes semestriels, les frais d'acquisition des entités du secteur Dommages étaient reportés sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises. Ces frais étaient amortis sur la durée résiduelle de contrats considérés.

À partir du 30 juin 2015, dans les comptes semestriels, les frais d'acquisition des entités du secteur Dommages sont reportés de manière à constater la moitié de la variation attendue au 31 décembre de l'année en cours. Cette modalité de report est cohérente avec la méthode utilisée pour calculer la provision pour risques en cours dans les comptes semestriels.

Cette nouvelle méthode de calcul aurait eu un impact sur le Résultat net – Part du Groupe retraité au 30 juin 2014 de - 27 515 milliers d'euros.

6.2. Changements de présentation comptable

VENTILATION DES COTISATIONS ACQUISES

Pour le secteur Dommages, jusqu'au 30 juin 2014, les cotisations acquises de la catégorie ministérielle « Catastrophes naturelles » étaient affectées au sous secteur « Autres ». A partir du 31 décembre 2014, et donc au 30 juin 2015, elles ont été en partie réaffectées aux sous secteurs « Automobile » et « Habitation ».

Pour le secteur Santé/Prévoyance, jusqu'au 30 juin 2014, les cotisations acquises non vie étaient affectées au sous secteur « Santé ». A partir du 31 décembre 2014, et donc au 30 juin 2015, elles ont été réaffectées au sous secteur « Prévoyance ».

Le tableau ci-dessous présente l'information proforma :

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014		Variation	%
		Publié	Retraité		
Dommages	1 518 157	1 509 370	1 509 370	8 787	1%
Auto	876 544	862 075	871 099	5 445	
Habitation	390 624	366 986	378 149	12 475	
Autres	250 989	280 309	260 122	-9 133	
Finance/Épargne	1 034 219	976 560	976 560	57 659	6%
Supports en €	1 028 683	973 107	973 107	55 576	
Supports en UC	5 536	3 453	3 453	2 083	
Santé/Prévoyance	387 341	381 704	381 704	5 637	1%
Santé	311 895	330 010	310 226	1 669	
Prévoyance	75 446	51 694	71 478	3 968	
TOTAL	2 939 717	2 867 634	2 867 634	72 083	3%

6.3. Changements liés aux effets de variations de périmètre

Les impacts liés aux variations de périmètre sont détaillés dans la note 3.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

7. Notes complémentaires sur les comptes

7.1. Actifs incorporels

DÉTAIL DES ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Écarts d'acquisition	175 368	-60 519	114 849	175 368	-60 519	114 849
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	261 496	-170 714	90 782	249 524	-160 204	89 320
TOTAL	436 864	-231 233	205 631	424 892	-220 723	204 169

ÉCARTS D'ACQUISITION - VARIATION

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Ouverture	175 368	-60 519	114 849	83 429	-64 286	19 143
Augmentation	-	-	-	96 421	-	96 421
Diminution	-	-	-	-4 483	3 768	-715
CLÔTURE	175 368	-60 519	114 849	175 368	-60 519	114 849

ÉCARTS D'ACQUISITION – DÉTAIL PAR SOCIÉTÉ

(en milliers d'euros)

	Ouverture			Variations		Clôture
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Macifilia	60 371	-60 371	-	-	-	-
Mutavie	18 428	-	18 428	-	-	18 428
Securimut	147	-147	-	-	-	-
Ofi	96 421	-	96 421	-	-	96 421
TOTAL	175 368	-60 519	114 849	-	-	114 849

Les écarts d'acquisition présentés ci-dessus ne comprennent pas ceux concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence. Ils s'analysent comme suit par entité :

- **Macifilia** : la société Cornhill France est entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe le 1^{er} juillet 2004. À cette date, un écart d'acquisition avait été constaté dans les comptes consolidés à hauteur de 66 775 milliers d'euros. Au 1^{er} janvier 2006, lors de la transition aux normes IFRS, cet écart d'acquisition a été repris à la valeur nette comptable soit 56 759 milliers d'euros. En 2006, la participation dans le capital de la société Macifilia Participations a été portée de 80 % à 100 %

par rachat de titres. Cette opération a généré un écart d'acquisition complémentaire de 3 612 milliers d'euros porté à l'actif. Au 30 juin 2015, ces écarts d'acquisition représentent un montant brut total de 60 371 milliers d'euros. Ils sont rattachés à la société Macifilia, les entités Cornhill France et Macifilia Participations ayant été absorbées ;

- **Mutavie** : à la fin du mois de décembre 2004, le groupe Macif a acquis une fraction complémentaire du capital de Mutavie. Cette opération a généré un écart d'acquisition de 20 017 milliers d'euros. À l'ouverture de l'exercice 2006, date de transition aux normes IFRS, cet

écart d'acquisition s'élevait à 18 015 milliers d'euros en valeur nette comptable. Au 30 juin 2015, le montant total de l'écart d'acquisition s'élève à 18 428 milliers d'euros ;

- **Ofi** : Au 30 juin 2014, le groupe Macif a pris le contrôle d'Ofi Holding. Cette entité, initialement consolidée par mise en équivalence est consolidée par intégration globale à compter du 27 juin 2014. Cette prise de contrôle, comptabilisée conformément à IFRS 3 révisée, a généré un écart d'acquisition de 96 421 milliers d'euros. Cet écart d'acquisition est resté inchangé au 30 juin 2015.

En application des principes comptables présentés au paragraphe 4.3. Regroupements d'entreprises, le groupe Macif a soumis ses écarts d'acquisition à des tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est déterminée à partir de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (méthode ayant prévalu lors des opérations d'acquisition), après ajustement aux nouvelles conditions de marché :

- des *business plans* des entités concernées;
- des hypothèses de calcul.

Au 30 juin 2015, sur la base des valorisations obtenues, aucune dépréciation n'a été constatée.

PORTFEUILLE DE CONTRATS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

Aucune valeur de portefeuille ne figure à l'actif du bilan consolidé.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles regroupent principalement les licences des logiciels et les développements informatiques immobilisés.

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Ouverture	249 524	-160 204	89 320	244 255	-153 973	90 282
Augmentation	20 881	-11 055	9 826	27 879	-30 561	-2 682
Diminution	-8 560	195	-8 365	-28 379	27 822	-557
Autres mouvements	-349	350	1	5 769	-3 492	2 277
CLÔTURE	261 496	-170 714	90 782	249 524	-160 204	89 320

Les autres immobilisations incorporelles sont présentées ci-dessous par nature :

(en milliers d'euros)

	Ouverture			Variations		Clôture
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Droit au bail	7 794	-3 059	4 735	50	-85	4 700
Logiciels développés en interne	101 118	-70 492	30 626	5 904	-6 420	30 110
Autres logiciels	117 937	-86 648	31 289	3 568	-4 180	30 677
Avances et acomptes	22 675	-5	22 670	2 448	177	25 295
TOTAL	249 524	-160 204	89 320	11 970	-10 508	90 782

7.2. Placements financiers hors unités de compte

SYNTHÈSE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Actifs évalués à la juste valeur	29 456 589	28 504 667
Actifs évalués au coût amorti	154 444	144 426
TOTAL	29 611 033	28 649 093

PLACEMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Coût amorti brut	Dépréciation	Coût amorti net	Réévaluation	Valeur au bilan
Actifs disponibles à la vente (AFS)					
Actions	200 542	-40 573	159 969	177 302	337 271
Obligations	20 756 568	-8 356	20 748 212	2 014 838	22 763 050
OPC	3 980 767	-73 162	3 907 605	411 542	4 319 147
Autres	1 328	-	1 328	-351	977
Sous-total	24 939 205	-122 091	24 817 114	2 603 331	27 420 445
Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	137 363	-	137 363	11 285	148 648
OPC	1 433 372	-	1 433 372	454 124	1 887 496
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	1 570 735	-	1 570 735	465 409	2 036 144
Prêts	157 071	-5 372	151 699	2 745	154 444
TOTAL	26 667 011	-127 463	26 539 548	3 071 485	29 611 033
Actions	200 542	-40 573	159 969	177 302	337 271
Obligations	20 893 931	-8 356	20 885 575	2 026 123	22 911 698
OPC	5 414 139	-73 162	5 340 977	865 666	6 206 643
Prêts	157 071	-5 372	151 699	2 745	154 444
Autres	1 328	-	1 328	-351	977
TOTAL	26 667 011	-127 463	26 539 548	3 071 485	29 611 033

PLACEMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Coût amorti brut	Dépréciation	Coût amorti net	Réévaluation	Valeur au bilan
Actifs disponibles à la vente (AFS)					
Actions	258 334	-56 588	201 746	357 079	558 825
Obligations	20 525 248	-8 286	20 516 962	2 648 791	23 165 753
OPC	2 875 405	-77 909	2 797 496	69 405	2 866 901
Autres	1 397	-	1 397	-6	1 391
Sous-total	23 660 384	-142 783	23 517 601	3 075 269	26 592 870
Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	176 627	-	176 627	11 247	187 874
OPC	1 243 773	-	1 243 773	480 150	1 723 923
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	1 420 400	-	1 420 400	491 397	1 911 797
Prêts	147 053	-5 378	141 675	2 751	144 426
TOTAL	25 227 837	-148 161	25 079 676	3 569 417	28 649 093
Actions	258 334	-56 588	201 746	357 079	558 825
Obligations	20 701 875	-8 286	20 693 589	2 660 038	23 353 627
OPC	4 119 178	-77 909	4 041 269	549 555	4 590 824
Prêts	147 053	-5 378	141 675	2 751	144 426
Autres	1 397	-	1 397	-6	1 391
TOTAL	25 227 837	-148 161	25 079 676	3 569 417	28 649 093

ANALYSE DES MOUVEMENTS DES PLACEMENTS FINANCIERS – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015					
	AFS	Trading	FVO	Prêts et créances	Coût amorti	Total
Ouverture	26 592 870	-	1 911 797	144 426	-	28 649 093
Acquisitions	5 057 438	-	338 211	14 324	-	5 409 973
Cessions	-3 925 105	-	-194 685	-4 311	-	-4 124 101
Variations de juste valeur	-410 807	-	76 832	-	-	-333 975
Dépréciations	-11 233	-	-	-	-	-11 233
Reprises des dépréciations	31 925	-	-	5	-	31 930
Variations de périmètre	93 736	-	-93 736	-	-	-
Autres mouvements	-8 379	-	-2 275	-	-	-10 654
CLÔTURE	27 420 445	-	2 036 144	154 444	-	29 611 033

Au 30 Juin 2015, la ligne « Variations du périmètre » traduit l'impact de la déconsolidation des fonds Ofi Euro Action ISR et Swen PE select Europa IV (cf.1.5.1).

ANALYSE DES MOUVEMENTS DES PLACEMENTS FINANCIERS – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014					Total
	AFS	Trading	FVO	Prêts et créances	Coût amorti	
Ouverture	23 800 409	10 117	2 070 520	182 888	-	26 063 934
Acquisitions	4 242 557	483	419 519	34 371	-	4 696 930
Cessions	-3 092 783	-10 357	-393 138	-60 301	-	-3 556 579
Variations de juste valeur	1 339 059	-243	29 807	-	-	1 368 623
Dépréciations	-8 935	-	-	-346	-	-9 281
Reprises des dépréciations	80 502	-	-	123	-	80 625
Variations de périmètre	29 832	-	-	-12 309	-	17 523
Autres mouvements	202 229	-	-214 911	-	-	-12 682
CLÔTURE	26 592 870	-	1 911 797	144 426	-	28 649 093

PLACEMENTS FINANCIERS PAR NIVEAU DE JUSTE VALEUR – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût amorti	
Actifs disponibles à la vente (AFS)	25 434 256	1 319 132	667 057	-	27 420 445
Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)	-	-	-	-	-
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)	1 479 792	244 396	311 956	-	2 036 144
Prêts	-	-	-	154 444	154 444
TOTAL	26 914 048	1 563 528	979 013	154 444	29 611 033
Actions	164 668	-	172 603	-	337 271
Obligations	22 064 868	806 082	40 748	-	22 911 698
OPC	4 683 535	757 446	765 662	-	6 206 643
Autres	977	-	-	-	977
Prêts	-	-	-	154 444	154 444
TOTAL	26 914 048	1 563 528	979 013	154 444	29 611 033

PLACEMENTS FINANCIERS PAR NIVEAU DE JUSTE VALEUR – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût amorti	
Actifs disponibles à la vente (AFS)	24 588 284	1 347 833	656 753	-	26 592 870
Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)	-	-	-	-	-
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)	1 391 815	239 755	280 227	-	1 911 797
Prêts	-	-	-	144 426	144 426
TOTAL	25 980 099	1 587 588	936 980	144 426	28 649 093
Actions	381 016	-	177 809	-	558 825
Obligations	22 325 432	959 026	69 169	-	23 353 627
OPC	3 272 260	628 562	690 002	-	4 590 824
Autres	1 391	-	-	-	1 391
Prêts	-	-	-	144 426	144 426
TOTAL	25 980 099	1 587 588	936 980	144 426	28 649 093

PLACEMENTS FINANCIERS PAR NIVEAU DE JUSTE VALEUR – ANALYSE DES MOUVEMENTS – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût amorti	Total
Ouverture	25 980 099	1 587 588	936 980	144 426	28 649 093
Augmentation	4 336 302	269 380	789 967	14 324	5 409 973
Diminution	-3 001 868	-329 784	-788 143	-4 306	-4 124 101
Variations de Juste valeur, dépréciations, reprises	-389 831	36 344	40 209	-	-313 278
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-10 654	-	-	-	-10 654
CLÔTURE	26 914 048	1 563 528	979 013	154 444	29 611 033

PLACEMENTS FINANCIERS PAR NIVEAU DE JUSTE VALEUR – ANALYSE DES MOUVEMENTS – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût amorti	Total
Ouverture	23 426 064	1 646 165	808 818	182 887	26 063 934
Augmentation	3 862 298	154 563	645 695	34 375	4 696 931
Diminution	-2 705 142	-202 203	-589 048	-60 186	-3 556 579
Variations de Juste valeur	1 420 779	10 901	8 629	-341	1 439 968
Variations de périmètre	29 832	-	-	-12 309	17 523
Transferts	-42 139	-20 747	62 886	-	-
Autres mouvements	-11 593	-1 091	-	-	-12 684
CLÔTURE	25 980 099	1 587 588	936 980	144 426	28 649 093

ÉVOLUTION DU RISQUE SOUVERAIN

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition du groupe Macif au risque de crédit souverain des pays de la zone euro. Les titres d'emprunts d'État représentent 30,2 % de la valeur au bilan des placements financiers des entreprises d'assurance. La part des pays périphériques ressort à 3,5 %.

(en milliers d'euros et %)

	30 juin 2015					
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette comptable	Réévaluation	Valeur au bilan	% Placements financiers
France	6 667 882	-106 443	6 561 438	886 014	7 447 452	25,2%
Allemagne	2 710	-326	2 383	558	2 942	-
Autriche	7 017	35	7 052	686	7 739	-
Belgique	351 335	-5 125	346 211	52 478	398 689	1,3%
Pays-Bas	52 404	-667	51 737	832	52 569	0,2%
Sous-total	7 081 348	-112 526	6 968 822	940 569	7 909 391	26,7%
Grèce	-	-	-	-	-	-
Italie	359 753	-17 819	341 934	37 528	379 462	1,3%
Portugal	177 123	4 611	181 734	26 399	208 133	0,7%
Espagne	101 591	-5 008	96 583	5 200	101 783	0,3%
Irlande	276 980	8 765	285 745	66 187	351 932	1,2%
Sous-total	915 447	-9 452	905 996	135 314	1 041 310	3,5%
Dettes souveraines	7 996 795	-121 978	7 874 817	1 075 883	8 950 701	30,2%
TOTAL Placements financiers	26 667 011	-127 463	26 539 548	3 071 485	29 611 033	
%	30,0%	95,7%	29,7%	35,0%	30,2%	

(en milliers d'euros et %)

	31 déc. 2014					
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur nette comptable	Réévaluation	Valeur au bilan	% Placements financiers
France	6 840 552	-87 172	6 753 380	1 070 358	7 823 738	27,3%
Allemagne	80 381	935	81 316	6 604	87 920	0,3%
Autriche	30 315	-105	30 210	4 955	35 165	0,1%
Belgique	351 335	-4 038	347 296	61 004	408 301	1,4%
Pays-Bas	52 404	-632	51 772	1 745	53 517	0,2%
Sous-total	7 354 987	-91 012	7 263 974	1 144 667	8 408 642	29,4%
Grèce	-	-	-	-	-	-
Italie	392 164	-17 812	374 352	47 222	421 575	1,5%
Portugal	177 123	4 099	181 222	29 427	210 649	0,7%
Espagne	83 684	-4 366	79 318	7 205	86 523	0,3%
Irlande	276 980	7 730	284 710	74 275	358 984	1,3%
Sous-total	929 952	-10 349	919 602	158 129	1 077 731	3,8%
Dettes souveraines	8 284 939	-101 362	8 183 577	1 302 796	9 486 373	33,1%
TOTAL Placements financiers	25 227 837	-148 161	25 079 676	3 569 417	28 649 093	
%	32,8%	68,4%	32,6%	36,5%	33,1%	

Les principaux mouvements constatés au 30 juin 2015 traduisent un allègement de l'exposition du groupe Macif vis à vis des titres d'emprunt d'État italiens et un renforcement de l'exposition vis-à-vis des titres d'emprunt d'État espagnols.

(en milliers d'euros)

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dépréciat°	Rembrsmnt	Amort. S/D	Variation de Juste valeur	Clôture
Italie	421 575	-	-	-	-31 013	-1 405	-9 694	379 462
Portugal	210 649	-	-	-	-	512	-3 027	208 133
Espagne	86 523	17 907	-	-	-	-642	-2 005	101 783
Irlande	358 984	-	-	-	-	1 035	-8 088	351 932
TOTAL	1 077 731	17 907	-	-	-31 013	-500	-22 815	1 041 310

Pour les pays périphériques, les emprunts d'État en portefeuille arriveront à échéance comme suit :

(en milliers d'euros et %)

	30 juin 2015				Total
	Échéances 2015 - 2016	Échéances 2017 - 2018	Échéances 2019 - 2020	Échéances > 2020	
Grèce	-	-	-	-	-
Italie	38 720	150 257	5 741	184 745	379 462
Portugal	-	87 910	120 223	-	208 133
Espagne	-	66 028	-	35 754	101 783
Irlande	-	51 260	300 672	-	351 932
TOTAL	38 720	355 455	426 637	220 499	1 041 310
En %	3,7%	34,1%	41,0%	21,2%	100%

(en milliers d'euros et %)

	31 déc. 2014				Total
	Échéances 2015 - 2016	Échéances 2017 - 2018	Échéances 2019 - 2020	Échéances > 2020	
Grèce	-	-	-	-	-
Italie	70 463	152 906	5 867	192 339	421 575
Portugal	-	88 964	121 685	-	210 649
Espagne	-	67 310	-	19 214	86 523
Irlande	-	52 043	306 942	-	358 984
TOTAL	70 463	361 223	434 494	211 553	1 077 731
En %	6,5%	33,5%	40,3%	19,6%	100%

VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS DES PLACEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Ouverture	148 161	220 387
Dépréciations	11 271	15 905
Reprises suite à cessions ou remboursements	-29 347	-77 485
Reprises suite à revalorisations	-2 622	-10 646
Autres mouvements et variations de périmètre	-	-
CLÔTURE	127 463	148 161

DÉPRÉCIATIONS PAR NATURE DE PLACEMENTS FINANCIERS – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				Total
	Actions	Obligations	OPC	Prêts	
Ouverture	56 588	8 286	77 909	5 378	148 161
Dépréciations	4 786	548	5 937	-	11 271
Reprises suite à cessions ou remboursements ou revalorisations	-20 801	-478	-10 684	-6	-31 969
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
CLÔTURE	40 573	8 356	73 162	5 372	127 463

DÉPRÉCIATIONS PAR NATURE DE PLACEMENTS FINANCIERS – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Actions	Obligations	OPC	Prêts	Total
Ouverture	105 201	11 474	98 506	5 206	220 387
Dépréciations	2 443	6 998	6 222	242	15 905
Reprises aux amortissements et dépréciations	-51 056	-10 186	-26 819	-70	-88 131
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
CLÔTURE	56 588	8 286	77 909	5 378	148 161

7.3. Placements financiers en unités de compte

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Actions	-	-
Obligations	-	-
Parts d'OPC	177 300	155 895
Autres	-	-
TOTAL	177 300	155 895

Les placements financiers en Unités de Compte sont valorisés à la juste valeur.

7.4. Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités**SYNTHÈSE**

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Emplois des activités du secteur bancaire	-	-
Actifs évalués à la juste valeur	-	-
Actifs évalués au coût amorti	-	-
Sous-total	-	-
Placements des autres activités	-	-
Actifs évalués à la juste valeur	82 212	71 275
Actifs évalués au coût amorti	212 220	214 121
Sous-total	294 432	285 396
TOTAL	294 432	285 396

PLACEMENTS DES AUTRES ACTIVITÉS PAR CATÉGORIE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Coût amorti brut	Dépréciation	Coût amorti net	Réévaluation	Valeur au bilan
Actifs disponibles à la vente (AFS)					
Actions	38 534	-13 006	25 528	1 023	26 551
Obligations	12 900	-1 631	11 269	636	11 905
OPC	27 594	-	27 594	1 775	29 369
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	79 028	-14 637	64 391	3 434	67 825
Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
OPC	12 519	-	12 519	1 868	14 387
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	12 519	-	12 519	1 868	14 387
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-
Prêts	57 411	-221	57 190	-	57 190
Immeubles de placement	213 161	-58 131	155 030	-	155 030
TOTAL	362 119	-72 989	289 130	5 302	294 432
Actions	38 534	-13 006	25 528	1 023	26 551
Obligations	12 900	-1 631	11 269	636	11 905
OPC	40 113	-	40 113	3 643	43 756
Autres	-	-	-	-	-
Dérivés	-	-	-	-	-
Prêts	57 411	-221	57 190	-	57 190
Immeubles de placement	213 161	-58 131	155 030	-	155 030
TOTAL	362 119	-72 989	289 130	5 302	294 432

PLACEMENTS DES AUTRES ACTIVITÉS PAR CATÉGORIE – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Coût amorti brut	Dépréciation	Coût amorti net	Réévaluation	Valeur au bilan
Actifs disponibles à la vente (AFS)					
Actions	38 470	-13 020	25 450	309	25 759
Obligations	13 580	-1 631	11 949	-20	11 929
OPC	28 765	-	28 765	759	29 524
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	80 815	-14 651	66 164	1 048	67 212
Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
OPC	2 150	-	2 150	1 913	4 063
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	2 150	-	2 150	1 913	4 063
Actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat (FVO)					
Actions	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-
Prêts	57 705	-1 910	55 795	-	55 795
Immeubles de placement	220 338	-62 012	158 326	-	158 326
TOTAL	361 008	-78 573	282 435	2 961	285 396
Actions	38 470	-13 020	25 450	309	25 759
Obligations	13 580	-1 631	11 949	-20	11 929
OPC	30 915	-	30 915	2 672	33 587
Autres	-	-	-	-	-
Dérivés	-	-	-	-	-
Prêts	57 705	-1 910	55 795	-	55 795
Immeubles de placement	220 338	-62 012	158 326	-	158 326
TOTAL	361 008	-78 573	282 435	2 961	285 396

PLACEMENTS IMMOBILIERS DES AUTRES ACTIVITÉS – SYNTHÈSE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Valeur brute	213 161	220 267
Amortissements et dépréciations	-58 131	-62 012
Valeur nette comptable	155 030	158 255
Valeur de marché	306 672	313 126
Plus-values latentes	151 642	154 871

PLACEMENTS IMMOBILIERS DES AUTRES ACTIVITÉS – MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Ouverture	220 267	-62 012	158 255	185 121	-59 345	125 776
Augmentation	6 662	-8 410	-1 748	82 936	-19 546	63 390
Diminution	-13 768	12 291	-1 477	-47 790	16 879	-30 911
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
CLÔTURE	213 161	-58 131	155 030	220 267	-62 012	158 255

DÉPRÉCIATIONS DES PLACEMENTS DES AUTRES ACTIVITÉS

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Placements immobiliers	Placements financiers	Total	Placements immobiliers	Placements financiers	Total
Ouverture	-62 012	-16 561	-78 573	-59 345	-10 861	-70 206
Dotations aux amortissements	-8 410	-	-8 410	-19 546	-	-19 546
Dépréciations	-	-11	-11	-	-136	-136
Reprises suite à cessions ou remboursements	12 291	1 689	13 980	16 879	-	16 879
Reprises suite à revalorisations	-	25	25	-	314	314
Autres mouvements	-	-	-	-	-5 878	-5 878
CLÔTURE	-58 131	-14 858	-72 989	-62 012	-16 561	-78 573

7.5. Investissements dans les entreprises associées

MOUVEMENTS – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	01 janv. 2015	Dividendes	Variation de périmètre	Variation de la réserve de réévaluation	Autres mouvements	Quote part de résultat 30 juin 2015	30 juin 2015
Groupe IMA	34 075	-	-	-6	40	1 449	35 558
BPCE Assurances	149 283	-4 457	-	-1 101	1	9 285	153 010
SCI Galvani	7 016	-219	-	-	-	389	7 186
Socram Banque	70 433	-1 534	252	-	17	1 987	71 154
Axe France	43 694	-1 515	-	-	-	707	42 885
IME	49 881	-	-	-371	1	791	50 302
TOTAL	354 381	-7 726	252	-1 479	59	14 609	360 096

MOUVEMENTS - AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	01 janv. 2014	Dividendes	Variation de périmètre	Variation de la réserve de réévaluation	Autres mouvements	Quote part de résultat 31 déc 2014	31 déc. 2014
Groupe IMA	31 312	-	-3	32	-	2 733	34 075
Altima	5 683	-	-3 681	-217	-	-1 785	-
BPCE Assurances	134 027	-3 343	-	5 217	-	13 382	149 283
SCI Galvani	6 342	-	-	-	-	674	7 016
Socram Banque	67 521	-1 178	-	-	45	4 045	70 433
Axe France	42 576	-879	521	-	1	1 475	43 694
Groupe Ofi	23 863	-	-27 749	-	-	3 886	-
IME	-	-	48 838	1 216	-	-174	49 881
TOTAL	311 324	-5 400	17 927	6 248	46	24 236	354 381

Le groupe Ofi est consolidé par intégration globale à compter du 27 juin 2014. Le résultat du 1^{er} semestre 2014 a fait l'objet d'un retraitement visant à distinguer :

- Le résultat lié à l'exploitation, présenté sur la ligne « Quote- part de résultat dans les entreprises associées »
- Le résultat de la restructuration, présenté dans la rubrique « Produits financiers ».

7.6. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

DÉTAIL PAR CONTRAT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Dommmages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Provisions d'assurance vie	-	-	19	-	19
Provisions pour cotisations non acquises	66 797	-	-	-	66 797
Provisions pour sinistres à payer	462 667	677	20 830	-	484 174
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	-
Autres	-	-	31 256	-	31 256
Contrats d'assurance	529 464	677	52 105	-	582 246
Provisions techniques vie	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Contrats financiers avec participation discrétionnaire	-	-	-	-	-
Provisions techniques vie	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Contrats financiers sans participation discrétionnaire	-	-	-	-	-
Contrats en UC	-	-	-	-	-
TOTAL	529 464	677	52 105	-	582 246

DÉTAIL PAR CONTRAT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Dommmages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Provisions d'assurance vie	-	-	147	-	147
Provisions pour cotisations non acquises	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer	464 639	677	23 794	-	489 110
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	-
Autres	-	-	37 711	-	37 711
Contrats d'assurance	464 639	677	61 652	-	526 968
Provisions techniques vie	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Contrats financiers avec participation discrétionnaire	-	-	-	-	-
Provisions techniques vie	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres à payer	-	-	-	-	-
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Contrats financiers sans participation discrétionnaire	-	-	-	-	-
Contrats en UC	-	-	-	-	-
TOTAL	464 639	677	61 652	-	526 968

MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	Contrats d'assurance	Contrats financiers		Contrats en UC	Total
		Avec Part. Discret.	Sans Part. Discret.		
Ouverture	526 968	-	-	-	526 968
Augmentation	586 769	-	-	-	586 769
Diminution	-517 563	-	-	-	-517 563
Autres mouvements	-13 928	-	-	-	-13 928
CLÔTURE	582 246	-	-	-	582 246

7.7. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

RÉPARTITION PAR NATURE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Biens pris en crédit-bail	42 000	-4 018	37 982	42 000	-4 312	37 688
Immeubles d'exploitation	391 651	-136 376	255 275	390 456	-129 624	260 832
Autres immobilisations corporelles	254 339	-172 626	81 713	257 910	-174 505	83 405
TOTAL	687 990	-313 020	374 970	690 366	-308 441	381 925

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Domages	Finance/Épargne	Santé/Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Biens pris en crédit-bail	37 982	-	-	-	37 982
Immeubles d'exploitation	253 460	-	1 815	-	255 275
Autres immobilisations corporelles	73 060	652	6 449	1 552	81 713
TOTAL	364 502	652	8 264	1 552	374 970

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Domages	Finance/Épargne	Santé/Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Biens pris en crédit-bail	37 688	-	-	-	37 688
Immeubles d'exploitation	259 025	-	1 807	-	260 832
Autres immobilisations corporelles	74 179	681	7 007	1 538	83 405
TOTAL	370 892	681	8 814	1 538	381 925

7.8. Frais d'acquisition reportés

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dommages	87 260	-	87 260	87 513	-	87 513
Finance/Épargne	129 437	-	129 437	129 183	-	129 183
Santé/Prévoyance	295	-	295	584	-	584
Gestion d'actifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	216 992	-	216 992	217 280	-	217 280

MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				31 déc. 2014			
	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	TOTAL	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	TOTAL
Ouverture	87 513	129 183	584	217 280	90 837	119 731	601	211 169
Dotations de l'exercice	87 260	22 223	295	109 778	15	42 916	584	43 515
Amortissements de l'exercice	-87 513	-21 969	-584	-110 066	-3 339	-33 464	-601	-37 404
Pertes de valeurs constatées	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-
CLÔTURE	87 260	129 437	295	216 992	87 513	129 183	584	217 280

7.9. Impôts différés (actif et passif)

DÉTAIL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Provision d'égalisation	-	-
Mise en juste valeur des placements	149	187
Frais d'acquisition reportés	-	-
Participation aux bénéfices différée	-	-
Déficits ordinaires	-	-
Autres	86	124
Impôts différés ACTIF	235	311
Provision d'égalisation	8 680	8 666
Mise en juste valeur des placements	821 425	948 989
Frais d'acquisition reportés	69 677	69 669
Participation aux bénéfices différée	-563 234	-665 731
Déficits ordinaires	-	-1 902
Autres	-32 408	-31 334
Impôts différés PASSIF	304 140	328 357

MODALITÉS DE CONSTATATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Impôts différés Actif (IDA)	Impôts différés Passif (IDP)	Impôts différés Nets	Impôts différés Actif (IDA)	Impôts différés Passif (IDP)	Impôts différés Nets
Imputation sur le compte de résultat	275	6 241	-5 966	211	34 529	-34 319
Imputation sur la réserve de réévaluation	-	305 203	-305 203	-	340 964	-340 964
Imputation sur les autres réserves	-40	-7 304	7 264	101	-47 136	47 237
TOTAL	235	304 140	-303 905	311	328 357	-328 046

7.10. Actifs et passifs destinés à la vente

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015		31 déc. 2014		
	AMP	Total	Créteil Rue des Archives	Désir Saint Martin 2010	Total
Immobilier de placement (net des dépréciations)	-	-	1 411	26 651	28 062
Placements	15 380	15 380	-	-	-
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance	26 967	26 967	-	-	-
Autres actifs	11 086	11 086	-	-	-
Actifs destinés à la vente	53 433	53 433	1 411	26 651	28 062
Autres dettes de financement	-	-	-	-	-
Provisions techniques	28 080	28 080	-	-	-
Autres passifs	23 616	23 616	-	-	-
Passifs des activités destinées à être cédées	51 696	51 696	-	-	-

7.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

DÉTAIL PAR NATURE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Disponibilités et soldes bancaires	811 685	728 987
Titres de transaction à moins de 3 mois	394 402	196 381
OPC monétaires	2 058 595	458 378
TOTAL	3 264 682	1 383 746

DÉTAIL PAR VALORISATION – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015					Total
	AFS	Trading	FVO	Prêts et créances	Coût amorti	
Disponibilités et soldes bancaires	-	-	-	-	811 685	811 685
Titres de transaction à moins de 3 mois	-	394 402	-	-	-	394 402
OPC monétaires	-	-	2 058 595	-	-	2 058 595
TOTAL	-	394 402	2 058 595	-	811 685	3 264 682

DÉTAIL PAR VALORISATION – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014					Total
	AFS	Trading	FVO	Prêts et créances	Coût amorti	
Disponibilités et soldes bancaires	-	-	-	-	728 987	728 987
Titres de transaction à moins de 3 mois	-	196 381	-	-	-	196 381
OPC monétaires	-	-	458 378	-	-	458 378
TOTAL	-	196 381	458 378	-	728 987	1 383 746

7.12. Capitaux propres

MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	Fonds d'établis.	Primes	Réserve de réévaluation	Autres réserves	Autres réserves AERG*	Résultats cumulés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres Groupe
Situation à la clôture 31 déc. 2013	240 257	-	408 567	1 317 930	-4 384	418 997	128 059	2 509 426
Droits d'adhésion	4 711	-	-	-	-	-	-	4 711
Variations de périmètre	2 028	-	1 652	78 347	-	-	-	82 027
Affectation du résultat N-1	-	-	-	-	-	128 059	-128 059	-
Écarts actuariels sur Passifs Sociaux	-	-	-	-	-20 112	-	-	-20 112
Autres variations	-	-	249 922	4 749	6 926	-	-	261 597
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	182 593	182 593
Situation à la clôture 31 déc. 2014	246 996	-	660 141	1 401 026	-17 570	547 056	182 593	3 020 242
Droits d'adhésion	2 542	-	-	-	-	-	-	2 542
Variations de périmètre	-	-	-	10	-	-	-	10
Affectation du résultat N-1	-	-	-	-	-	182 593	-182 593	-
Écarts actuariels sur Passifs Sociaux	-	-	-	-	7 280	-	-	7 280
Autres variations	-	-	-69 447	9 992	-2 514	-	-	-61 969
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	146 342	146 342
Reclassement	-	-	-	715 277	-	-715 277	-	-
Situation à la clôture 30 juin 2015	249 538	-	590 694	2 126 305	-12 804	14 372	146 342	3 114 447

*AERG Autres éléments du résultat global

Les provisions d'égalisation destinées à couvrir les fluctuations de sinistralité sur le long terme sont éliminées en application d'IFRS 4. Au 30 juin 2015, elles restent stables à 27 418 milliers d'euros contre 27 267 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Après prise en compte de l'impôt différé, l'impact net de l'annulation des provisions d'égalisation ressort à 17 978 milliers d'euros au 30 juin 2015 contre 17 879 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

La colonne « Autres éléments du résultat global » indique les impacts de l'application de la norme IAS 19 révisée, à savoir au 30 juin 2015 : prise en compte des écarts actuariels sur passifs sociaux (7 280 milliers d'euros), et des impôts différés correspondants (- 2 514 milliers d'euros).

DÉTAIL DU FONDS D'ÉTABLISSEMENT

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Macif	237 003	234 461
Macif-Mutualité	7 000	7 000
Smip	457	457
MNFCT	229	229
MPIBM	3 049	3 049
MNPAF	1 800	1 800
TOTAL	249 538	246 996

DÉTAIL DES AUTRES RÉSERVES GROUPE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Réserves ordinaires	1 168 715	1 089 423
Autres réserves consolidées	944 786	829 024
TOTAL	2 113 501	1 918 447

IMPACT DE LA MISE EN JUSTE VALEUR SUR LES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Résultat	Réserve de réévaluation	Total	Résultat	Réserve de réévaluation	Total
Mise en juste valeur des placements	49 453	-406 727	-357 274	21 603	1 331 303	1 352 906
Participation aux bénéfices différée	-38 023	302 852	264 829	-18 695	-958 429	-977 124
Impôts différés	-3 935	35 713	31 777	-1 001	-128 276	-129 277
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	224	-1 479	-1 255	125	6 464	6 589
Variations de périmètre	-	-	-	-	878	878
Part du Groupe	7 680	-69 473	-61 793	1 980	251 574	253 554
Intérêts minoritaires	38	-168	-130	52	366	418
TOTAL	7 718	-69 641	-61 923	2 032	251 940	253 972

DÉTAIL DE LA RÉSERVE DE RÉÉVALUATION GROUPE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Ouverture	660 141	408 567
Incidence des transferts en résultat des plus ou moins-values réalisées	-27 601	-25 238
Réévaluation à la juste valeur par les réserves	-41 820	275 060
Impact des variations de périmètre et autres variations	-26	1 752
CLÔTURE	590 694	660 141

CONTRIBUTION DES ENTITÉS CONSOLIDÉES SANS LIEN CAPITALISTIQUE

Plusieurs entités présentes au sein du périmètre de consolidation sont des mutuelles relevant du Code de la Mutualité. En l'absence de lien en capital, elles entretiennent avec la Macif des relations économiques étroites fondées :

- soit sur un accord prévoyant une direction commune ou des services communs pour engendrer un comportement commercial, technique ou financier commun ;
- soit des liens de réassurance importants et durables en vertu de dispositions contractuelles, statutaires ou réglementaires.

La contribution de ces entités aux fonds propres du groupe Macif est détaillée ci-dessous :

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Macif-Mutualité	342 598	346 412
Smip	68 342	67 825
MNFCT	14 768	13 502
AG2R Macif Prévoyance	-	-5 380
MPIBM	45 493	44 627
MNPAF	78 814	78 051
CLÔTURE	550 015	545 037

INTÉRÊTS MINORITAIRES – ANALYSE DES MOUVEMENTS

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Ouverture	78 782	34 896
Variations de périmètre	-	39 634
Variations de la réserve de réévaluation	-168	1 126
Dividendes	-748	21
Résultat de l'exercice	2 758	3 040
Variations des autres réserves	139	65
CLÔTURE	80 763	78 782

INTÉRÊTS MINORITAIRES – DÉTAIL PAR SOCIÉTÉ

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
Foncière de Lutèce	4 552	80	4 632	4 459	90	4 549
Mutavie	19 607	403	20 010	18 981	873	19 854
Macif Gestion	-	-	-	-741	741	-
Securimut	1 361	239	1 600	848	514	1 362
OFI AM	10 999	1 884	12 883	12 816	1 263	14 079
OFI Holding	41 870	-65	41 805	39 540	-232	39 308
Autres sociétés	-384	217	-167	-161	-209	-370
TOTAL	78 005	2 758	80 763	75 742	3 040	78 782

7.13. Dettes de financement**RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 30 JUIN 2015**

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Titres subordonnés à durée indéterminée	206 776	-	-	-	206 776
Titres subordonnés remboursables	253 823	153 029	-	-	406 852
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	460 599	153 029	-	-	613 628
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Autres dettes représentées par des titres	-	-	-	-	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	116 589	12 261	7 287	148	136 285
Autres dettes de financement	511 551	1 607 015	1 455	-	2 120 021
TOTAL	1 088 739	1 772 305	8 742	148	2 869 934

Au 30 juin 2015, les autres dettes de financement comprennent les mises en pensions pour un montant de 2 110 215 milliers d'euros.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				Total
	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	
Titres subordonnés à durée indéterminée	202 497	-	-	-	202 497
Titres subordonnés remboursables	267 849	150 113	-	-	417 962
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	470 346	150 113	-	-	620 459
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Autres dettes représentées par des titres	-	-	-	-	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	129 138	-	6 920	433	136 491
Autres dettes de financement	3 828	3 519	409	-	7 756
TOTAL	603 312	153 632	7 329	433	764 706

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			Total
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Titres subordonnés à durée indéterminée	6 853	-	199 923	206 776
Titres subordonnés remboursables	6 852	-	400 000	406 852
Emprunts subordonnés	-	-	-	-
Dettes subordonnées	13 705	-	599 923	613 628
Titres de créances négociables	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par des titres	-	-	-	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	67 853	21 822	46 610	136 285
Autres dettes de financement	2 116 504	3 517	-	2 120 021
TOTAL	2 198 062	25 339	646 533	2 869 934

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014			TOTAL
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Titres subordonnés à durée indéterminée	2 574	-	199 923	202 497
Titres subordonnés remboursables	17 962	-	400 000	417 962
Emprunts subordonnés	-	-	-	-
Dettes subordonnées	20 536	-	599 923	620 459
Titres de créances négociables	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par des titres	-	-	-	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	15 915	74 020	46 556	136 491
Autres dettes de financement	4 317	3 439	-	7 756
TOTAL	40 768	77 459	646 479	764 706

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	Ouverture	Émission	Variation de périmètre	Amort.	Autres variations	Clôture
Titres subordonnés à durée indéterminée	202 497	-	-	-	4 279	206 776
Titres subordonnés remboursables	417 962	-	-	-	-11 110	406 852
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	620 459	-	-	-	-6 831	613 628
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Autres dettes représentées par des titres	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	136 491	12 876	-	-13 154	72	136 285
Autres dettes de financement	7 756	2 126 609	-	-14 344	-	2 120 021
TOTAL	764 706	2 139 485	-	-27 498	-6 759	2 869 934

Au 30 juin 2015, la colonne « Émission » traduit principalement l'impact des mises en pension.

La colonne « Autres variations » enregistre les mouvements liés aux intérêts courus et non échus.

JUSTE VALEUR DE LA DETTE DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Écart	Valeur au bilan	Juste valeur	Écart
Dettes subordonnées	613 628	865 373	251 745	620 459	726 194	105 735
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	136 285	136 285	-	136 491	136 491	-
Autres dettes de financement	2 120 021	2 120 021	-	7 756	7 756	-
TOTAL	2 869 934	3 121 679	251 745	764 706	870 441	105 735

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIF ADOSSÉS À LA DETTE DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Écart	Valeur au bilan	Juste valeur	Écart
Instruments dérivés passif sur :						
Dettes subordonnées	3 987	3 987	-	3 122	3 122	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	1 813	1 813	-	2 503	2 503	-
Autres dettes de financement	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 800	5 800	-	5 625	5 625	-

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIF ADOSSÉS À LA DETTE DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Écart	Valeur au bilan	Juste valeur	Écart
Instruments dérivés actif sur :						
Dettes subordonnées	6 621	6 621	-	2 895	2 895	-
Dettes de financement représentées par des titres	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 621	6 621	-	2 895	2 895	-

INFORMATIONS RELATIVES AUX DETTES DE FINANCEMENT – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)	MACIF			MUTAVIE	SIEM	AUTRES	TOTAL
Nature	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné remboursable	Emprunt bancaire	Emprunt bancaire	
Date d'émission	20 av. 2005	06 oct. 2014	08 mars 2013 et 26 juin 2013	24 déc. 2009	14 déc. 2004	09 juil. 2012	
Durée	Durée perpétuelle mais option de remboursement anticipé à compter du 20 juillet 2015	Durée perpétuelle mais option de remboursement anticipé à compter du 06 octobre 2024	10 ans	5 ans, prorogé 5 ans	12 ans	5 ans	
Devise	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro	
Montant	75 523	124 400	400 000 (avant intragroupe)	150 000 (avant intragroupe)	80 000	48 000 * (* autorisation jusqu'à 90 000)	
Nombre de titres	75 523	1 244	4 000	150 000 (avant intragroupe)			
Nominal	1	100	100	1			
Taux nominal	Taux fixe de 4,625% jusqu'au 20 juillet 2015 puis EURIBOR 3 mois + 200pb	Taux fixe de 3,916% jusqu'au 06 oct. 2025 puis EURIBOR 3 mois + 380pb	5,50%	3,92%	4,05%	Euribor 3 mois + 1,5%	
Taux d'intérêt effectif			5,37%	3,39%	4,079%	2,604%	
Prix de remboursement	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal			
Frais d'émission	1 709	578	1 091	Néant	Néant	Néant	
Amortissement			Remboursement au pair le 08 mars 2023	Remboursement au pair le 24 déc. 2019	Trimestrialités constantes de 528 K€	Remboursement in fine le 09 juillet 2017	
Dérivés associés	3 swaps emprunteur taux fixe et 3 swaps emprunteur taux variable de 50 000K€ chacun. Date de fin : Juillet 2015					1 swap emprunteur taux fixe de 63 000 K€	
VALEUR AU BILAN	206 776		253 823	153 029	12 334	43 000	2 200 972
							2 869 934

La colonne « Autres » comprend les mises en pension pour un montant de 2 110 215 milliers d'euros ainsi que les emprunts souscrits auprès des entreprises du secteur bancaire non détaillés dans les colonnes précédentes.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DETTES DE FINANCEMENT – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)	MACIF			MUTAVIE	SIEM		AUTRES	TOTAL
Nature	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné perpétuel	Titre subordonné remboursable	Titre subordonné remboursable	Emprunt bancaire	Emprunt bancaire		
Date d'émission	20 avr. 2005	06 oct. 2014	08 mars 2013 et 26 juin 2013	24 déc. 2009	14 déc. 2004	09 juil. 2012		
Durée	Durée perpétuelle mais option de remboursement anticipé à compter du 20 juillet 2015	Durée perpétuelle mais option de remboursement anticipé à compter du 06 octobre 2024	10 ans	5 ans, prorogé 5 ans	12 ans	5 ans		
Devise	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro	Euro		
Montant	75 523	124 400	400 000 (avant intragroupe)	150 000 (avant intragroupe)	80 000	48 000 * (* autorisation jusqu'à 90 000)		
Nombre de titres	75 523	1 244	406 871	150 000				
Nominal	1	100	100	1				
Taux nominal	Taux fixe de 4,625% jusqu'au 20 juillet 2015 puis EURIBOR 3 mois + 200pb	Taux fixe de 3,916% jusqu'au 06 oct. 2025 puis EURIBOR 3 mois + 380pb	5,50%	3,92%	4,05%	Euribor 3 mois +1,5%		
Taux d'intérêt effectif			5,37%	3,39%	4,079%	2,604%		
Prix de remboursement	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal				
Frais d'émission	1 709	578	1 091	Néant	Néant	Néant		
Amortissement			Remboursement au pair le 08 mars 2023	Remboursement au pair le 24 déc. 2019	Trimestrialités constantes de 528 K€	Remboursement in fine le 09 juillet 2017		
Dérivés associés	3 swaps emprunteur taux fixe et 3 swaps emprunteur taux variable de 50 000K€ chacun. Date de fin : Juillet 2015					1 swap emprunteur taux fixe de 63 000 K€		
VALEUR AU BILAN	202 497		267 849	150 113	16 281	48 000	79 966	764 706

La colonne « Autres » comprend principalement un emprunt contracté par la SNC Paranjou pour un montant de 55 943 milliers d'euros.

7.14. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

RÉPARTITION PAR NATURE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Dommmages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Provisions d'assurance vie	-	19 087 420	229 212	-	19 316 632
Provisions pour cotisations non acquises	2 079 747	-	198 248	-	2 277 995
Provisions pour sinistres à payer	4 229 556	103 848	175 531	-	4 508 935
Provisions pour participation aux bénéfices	2 338	527 276	43 402	-	573 016
Autres provisions techniques	1 483 758	-	177 068	-	1 660 826
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	7 795 399	19 718 544	823 461	-	28 337 404
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en UC	-	177 300	-	-	177 300
TOTAL	7 795 399	19 895 844	823 461	-	28 514 704

RÉPARTITION PAR NATURE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Dommmages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	TOTAL
Provisions d'assurance vie	-	18 738 550	183 288	-	18 921 838
Provisions pour cotisations non acquises	771 442	-	5 097	-	776 539
Provisions pour sinistres à payer	4 243 835	71 601	171 808	-	4 487 244
Provisions pour participation aux bénéfices	3 388	374 385	45 361	-	423 134
Autres provisions techniques	1 411 913	-	177 339	-	1 589 252
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	6 430 578	19 184 536	582 893	-	26 198 007
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en UC	-	155 895	-	-	155 895
TOTAL	6 430 578	19 340 431	582 893	-	26 353 902

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Vie - Contrats collectifs	53 458	50 874
Vie - Contrats individuels	19 653 271	19 124 536
Décès - Contrats collectifs	252 871	207 168
Décès - Contrats individuels	22 304	19 634
Automobile	5 057 745	4 318 119
Responsabilité civile	7 840	9 054
Dommmages aux biens	1 216 677	912 783
Dommmages corporels	1 631 917	1 224 462
Autres	441 321	331 377
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	28 337 404	26 198 007
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en UC	177 300	155 895
TOTAL	28 514 704	26 353 902

RÉPARTITION DES PASSIFS TECHNIQUES NETS DE RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)

	30 juin 15			31 déc. 14		
	Brut	Réass.	Net	Brut	Réass.	Net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	28 337 404	582 246	27 755 158	26 198 007	526 968	25 671 039
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en UC	177 300	-	177 300	155 895	-	155 895
TOTAL	28 514 704	582 246	27 932 458	26 353 902	526 968	25 826 934

MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE HORS UC

(en milliers d'euros)

	Provisions assurance vie	Provisions cotisations non acquises	Provisions pour sinistres à payer	Provisions participation aux bénéfices	Autres	TOTAL
Ouverture	18 921 839	776 539	4 487 239	423 134	1 589 256	26 198 007
Charges des provisions d'assurance	280 415	1 501 456	33 014	-391	82 353	1 896 847
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Intérêts techniques et participation aux résultats	102 102	-	-	168 876	-	270 978
Utilisation de la provision pour participation aux bénéfices	15 985	-	-	-18 603	-	-2 618
Autres mouvements	-3 709	-	-11 318	-	-10 783	-25 810
CLÔTURE	19 316 632	2 277 995	4 508 935	573 016	1 660 826	28 337 404

7.15. Participation aux bénéfices différée

DÉTAIL DE LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 14
Participation aux bénéfices différée active	-	-
Participation aux bénéfices différée passive	1 721 203	1 981 250
TOTAL	-1 721 203	-1 981 250

Le taux de participation différée sur les mises en juste valeur est égal à 95 % pour tous les portefeuilles de placements dédiés à l'activité Épargne et 100 % pour ceux dédiés à la gestion des indemnités de fin de carrière (IFC).

DÉTAIL DES MOUVEMENTS – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	PB* différée		
	Active	Passive	Nette
Ouverture	-	1 981 250	-1 981 250
Variation des plus ou moins-values latentes liées aux évolutions du marché	-	-231 791	231 791
Variation des dépréciations	-	-787	787
Réalisation des plus ou moins-values latentes présentes à l'ouverture	-	-33 606	33 606
Changement des hypothèses de calcul	-	-	-
Autres variations**	-	6 137	-6 137
CLÔTURE	-	1 721 203	-1 721 203

* PB : Participation aux bénéfices

** Les autres variations correspondent aux variations des opérations de surcote/décote et aux annulations des opérations de vendus/achetés

DÉTAIL DES MOUVEMENTS – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	PB* différée		
	Active	Passive	Nette
Ouverture	-	961 686	-961 686
Variation des plus ou moins-values latentes liées aux évolutions du marché	-	1 041 891	-1 041 891
Variation des dépréciations	-	30 175	-30 175
Réalisation des plus ou moins-values latentes présentes à l'ouverture	-	-64 866	64 866
Changement des hypothèses de calcul	-	-	-
Autres variations**	-	12 364	-12 364
CLÔTURE	-	1 981 250	-1 981 250

* PB : Participation aux bénéfices

** Les autres variations correspondent aux variations des opérations de surcote/décote et aux annulations des opérations de vendus/achetés

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	PB* différée		
	Active	Passive	Nette
Dommages	-	-	-
Finance/Épargne	-	1 721 203	-1 721 203
Santé/Prévoyance	-	-	-
Gestion d'actifs	-	-	-
TOTAL	-	1 721 203	-1 721 203

* PB : Participation aux bénéfices

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	PB* différée		
	Active	Passive	Nette
Dommages	-	-	-
Finance/Épargne	-	1 981 250	-1 981 250
Santé/Prévoyance	-	-	-
Gestion d'actifs	-	-	-
TOTAL	-	1 981 250	-1 981 250

* PB : Participation aux bénéfices

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DIFFÉRÉE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	PB* différée		
	Active	Passive	Nette
Ouverture	-	1 981 250	-1 981 250
Variations liées aux gains et pertes d'évaluation sur actifs en juste valeur par résultat	-	42 805	-42 805
Variations liées aux gains et pertes d'évaluation sur actifs en juste valeur par réserves	-	-302 852	302 852
Effet du changement de taux de participation aux bénéfices	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
CLÔTURE	-	1 721 203	-1 721 203

* PB : Participation aux bénéfices

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DIFFÉRÉE – AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	PB* différée		
	Active	Passive	Nette
Ouverture	-	961 686	-961 686
Variations liées aux gains et pertes d'évaluation sur actifs en juste valeur par résultat	-	61 135	-61 135
Variations liées aux gains et pertes d'évaluation sur actifs en juste valeur par réserves	-	958 429	-958 429
Effet du changement de taux de participation aux bénéfices	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
CLÔTURE	-	1 981 250	-1 981 250

* PB : Participation aux bénéfices

7.16. Instruments dérivés

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	31 déc. 2014
Instruments dérivés actif	6 621	2 895
Instruments dérivés passif	5 800	5 625

JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			31 déc. 2014		
	Juste valeur	ICNE*	Total	Juste valeur	ICNE*	Total
Swap	82	6 539	6 621	822	2 073	2 895
Swaption	-	-	-	-	-	-
Cap/Floor	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIF	82	6 539	6 621	822	2 073	2 895
Swap	1 813	3 987	5 800	2 503	3 122	5 625
Swaption	-	-	-	-	-	-
Cap/Floor	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIF	1 813	3 987	5 800	2 503	3 122	5 625

* Intérêts courus non échus

MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	Ouverture	Variation Juste valeur	Clôture
<i>Swap</i>	2 895	3 726	6 621
<i>Swaption</i>	-	-	-
<i>Cap/Floor</i>	-	-	-
INSTRUMENTS DERIVÉS ACTIF	2 895	3 726	6 621
<i>Swap</i>	5 625	175	5 800
<i>Swaption</i>	-	-	-
<i>Cap/Floor</i>	-	-	-
INSTRUMENTS DERIVÉS PASSIF	5 625	175	5 800

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
<i>Swap</i>	6 621	-	-	6 621
<i>Swaption</i>	-	-	-	-
<i>Cap/Floor</i>	-	-	-	-
INSTRUMENTS DERIVÉS ACTIF	6 621	-	-	6 621
<i>Swap</i>	5 800	-	-	5 800
<i>Swaption</i>	-	-	-	-
<i>Cap/Floor</i>	-	-	-	-
INSTRUMENTS DERIVÉS PASSIF	5 800	-	-	5 800

RÉPARTITION PAR ÉCHEANCE - AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014			
	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
<i>Swap</i>	2 895	-	-	2 895
<i>Swaption</i>	-	-	-	-
<i>Cap/Floor</i>	-	-	-	-
INSTRUMENTS DERIVÉS ACTIF	2 895	-	-	2 895
<i>Swap</i>	5 625	-	-	5 625
<i>Swaption</i>	-	-	-	-
<i>Cap/Floor</i>	-	-	-	-
INSTRUMENTS DERIVÉS PASSIF	5 625	-	-	5 625

7.17. Primes acquises

RÉPARTITION DES PRIMES ACQUISES NETTES DE RÉASSURANCE – AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Total
Primes émises	2 826 462	1 034 219	580 493	4 441 174
Provisions pour primes non acquises	-1 308 305	-	-193 152	-1 501 457
Primes acquises brutes	1 518 157	1 034 219	387 341	2 939 717
Réassurance	-67 814	-418	-29 442	-97 674
PRIMES ACQUISES	1 450 343	1 033 801	357 899	2 842 043

RÉPARTITION DES PRIMES ACQUISES NETTES DE RÉASSURANCE – AU 30 JUIN 2014

(en milliers d'euros)

	30 juin 2014			
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Total
Primes émises	2 773 971	976 560	576 656	4 327 187
Provisions pour primes non acquises	-1 264 601	-	-194 952	-1 459 553
Primes acquises brutes	1 509 370	976 560	381 704	2 867 634
Réassurance	-81 698	-442	-27 672	-109 812
PRIMES ACQUISES	1 427 672	976 118	354 032	2 757 822

RÉPARTITION PAR MODALITÉS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014
Affaires directes	4 396 984	4 286 313
Affaires acceptées	44 190	40 874
Primes émises	4 441 174	4 327 187
Variation des primes non acquises	-1 501 457	-1 459 553
Primes acquises brutes	2 939 717	2 867 634
Réassurance	-97 674	-109 812
PRIMES ACQUISES	2 842 043	2 757 822

7.18. Charges des prestations des contrats

AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Total
Charges de sinistres	1 174 960	773 830	288 725	2 237 515
Variation des provisions sinistres à payer	-17 115	32 468	11 851	27 204
Variation des provisions d'assurance vie	-	217 828	6 075	223 903
Variation des provisions en UC	-	21 405	-	21 405
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques	70 929	288 029	10 470	369 428
Variation des provisions techniques	53 814	559 730	28 396	641 940
Variation de la provision pour participation aux bénéfices différée	-	48 682	-	48 682
Charges brutes des prestations des contrats	1 228 774	1 382 242	317 121	2 928 137
Paievements reçus des réassureurs	67 814	418	29 442	97 674
Variation des provisions techniques cédées	-47 806	-312	-28 070	-76 188
Réassurance	20 008	106	1 372	21 486
CHARGES NETTES DES PRESTATIONS DES CONTRATS	1 248 782	1 382 348	318 493	2 949 623

AU 30 JUIN 2014

(en milliers d'euros)

	30 juin 2014			
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	TOTAL
Charges de sinistres	1 139 370	746 602	289 559	2 175 531
Variation des provisions sinistres à payer	166 640	9 051	-4 201	171 490
Variation des provisions d'assurance vie	-	221 574	5 161	226 735
Variation des provisions en UC	-	10 095	-	10 095
Variation des provisions pour participation aux bénéficiaires	187	123 173	2 916	126 276
Variation des autres provisions techniques	65 905	137 592	8 699	212 196
Variation des provisions techniques	232 732	501 485	12 575	746 792
Variation de la provision pour participation aux bénéficiaires différée	-	42 496	-	42 496
Charges brutes des prestations des contrats	1 372 102	1 290 583	302 134	2 964 819
Paiements reçus des réassureurs	81 698	442	27 672	109 812
Variation des provisions techniques cédées	-158 106	-206	-28 447	-186 759
Réassurance	-76 408	236	-775	-76 947
CHARGES NETTES DES PRESTATIONS DES CONTRATS	1 295 694	1 290 819	301 359	2 887 872

7.19. Charges ou produits nets des cessions en réassurance**AU 30 JUIN 2015**

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015			
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Total
Produits des cessions en réassurance	-67 814	-418	-29 442	-97 674
Charges des cessions en réassurance	47 806	312	28 070	76 188
TOTAL	-20 008	-106	-1 372	-21 486

AU 30 JUIN 2014

(en milliers d'euros)

	30 juin 2014			
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Total
Produits des cessions en réassurance	-81 698	-442	-27 672	-109 812
Charges des cessions en réassurance	158 106	206	28 447	186 759
TOTAL	76 408	-236	775	76 947

7.20. Impôts sur les résultats**DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔT**

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015	30 juin 2014
Impôts exigibles	-76 258	-35 386
Impôts différés	-5 966	-15 830
TOTAL	-82 224	-51 216

8. Comptes sectoriels

Le groupe Macif est organisé autour de quatre secteurs opérationnels :

- **Dommmages** : ce secteur rassemble une large gamme de contrats, couvrant les risques de dommages aux biens et aux personnes, destinés aux particuliers et aux professionnels. Les principaux contrats sont les contrats Auto et Habitation.
- **Finance/Épargne** : ce secteur correspond principalement aux activités d'assurance vie du groupe Macif. Il regroupe les contrats d'épargne en euros et ceux en Unités de Compte (UC). Ces contrats sont gérés par Mutavie. Ce secteur comprend également l'activité bancaire créée au cours de l'exercice 2009. Cette dernière est gérée par Socram Banque et Macifin'.
- **Santé/Prévoyance** : ce secteur inclut les activités d'assurance en santé et prévoyance individuelles et collectives. Les contrats s'adressent aux particuliers, professionnels indépendants, entreprises et groupements. Ces activités sont exercées par des entités mutualistes régies par le livre II du Code de la Mutualité et adhérentes à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) et une institution de prévoyance relevant du code de la Sécurité Sociale.
- **Gestion d'actifs** : ce secteur regroupe principalement les activités de gestion collective (gestion d'OPC ouverts ou dédiés) et de gestion sous mandat pour le compte de clients institutionnels.

8.1. Au 30 juin 2015

ACTIF

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Écarts d'acquisition	-	18 428	-	96 421	114 849
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	78 216	270	10 029	2 267	90 782
Actifs incorporels	78 216	18 698	10 029	98 688	205 631
Immobilier de placement	86 229	492 828	13 796	-	592 853
Immobilier de placement en UC	-	-	-	-	-
Placements financiers	6 714 996	21 873 937	1 022 098	2	29 611 033
Placements financiers en UC	-	177 300	-	-	177 300
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	6 621	-	-	-	6 621
Placements des activités d'assurance	6 807 846	22 544 065	1 035 894	2	30 387 807
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	203 780	3 464	10 296	76 892	294 432
Investissements dans les entreprises associées	246 061	114 035	-	-	360 096
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	529 464	677	52 105	-	582 246
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	364 502	652	8 264	1 552	374 970
Frais d'acquisitions reportés	87 260	129 437	295	-	216 992
Participation aux bénéfices différée active	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	-	-	235	-	235
Créances nées des opérations d'assurance	1 724 987	17 435	246 024	-	1 988 446
Créances nées des opérations de réassurance	15 183	182	2 322	-	17 687
Créances d'impôt exigible	10 630	4 312	-	4 352	19 294
Autres créances	238 334	-72 359	60 039	15 875	241 889
Autres actifs	2 440 896	79 659	317 179	21 779	2 859 513
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	-	-	53 433	-	53 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie	850 018	2 291 525	110 356	12 783	3 264 682
TOTAL DE L'ACTIF	11 156 281	25 052 123	1 589 292	210 144	38 007 840
Inter-sectoriel	-1 339 667	-786 520	-64 396	-122 483	-2 313 066
TOTAL DE L'ACTIF RETRAITE INTER-SECTORIEL	12 495 948	25 838 643	1 653 688	332 627	40 320 906

PASSIF

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	TOTAL
Capital social ou fonds équivalents	237 003	-	12 535	-	249 538
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-	-
Réserve de réévaluation	441 330	97 254	50 701	1 409	590 694
Autres réserves	987 560	630 523	476 098	19 320	2 113 501
Résultats cumulés	17 760	-	-3 388	-	14 372
Résultat net consolidé	109 352	19 157	14 658	3 175	146 342
Capitaux propres Groupe	1 793 005	746 934	550 604	23 904	3 114 447
Intérêts minoritaires	4 236	20 164	1 600	54 763	80 763
Capitaux propres totaux	1 797 241	767 098	552 204	78 667	3 195 210
Provisions pour risques et charges	44 974	91 450	8 141	1 461	146 026
Dettes subordonnées	460 599	153 029	-	-	613 628
Dettes de financement	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	116 589	12 261	7 287	148	136 285
Autres dettes de financement	511 551	1 607 015	1 455	-	2 120 021
Dettes de financement	1 088 739	1 772 305	8 742	148	2 869 934
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</i>	<i>7 795 399</i>	<i>19 718 544</i>	<i>823 461</i>	<i>-</i>	<i>28 337 404</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en UC</i>	<i>-</i>	<i>177 300</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>177 300</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</i>	<i>7 795 399</i>	<i>19 895 844</i>	<i>823 461</i>	<i>-</i>	<i>28 514 704</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire</i>	<i>-</i>	<i>263 483</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>263 483</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en UC</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</i>	<i>-</i>	<i>263 483</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>263 483</i>
Instrumentés dérivés séparés sur contrats	-	-	-	-	-
Participation aux bénéfices différée passive	-	1 721 203	-	-	1 721 203
Passifs relatifs aux contrats	7 795 399	21 880 530	823 461	-	30 499 390
Ressources des activités du secteurs bancaire	-	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés	298 758	-	4 934	448	304 140
Dettes envers les porteurs de parts d'OPC consolidés	56 277	267 534	808	2 576	327 195
Dettes d'exploitation représentées par des titres	-	-	-	-	-
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	39 765	5	20	-	39 790
Instrumentés dérivés passifs	5 800	-	-	-	5 800
Dettes nées des opérations d'assurance	4 441	27 027	7 302	-	38 770
Dettes nées des opérations de réassurance	76 407	985	39 031	-	116 423
Dettes d'impôts exigibles	62 227	3 715	2 573	-	68 515
Autres dettes	186 586	29 406	85 049	43 910	344 951
Autres passifs	375 226	61 138	133 975	43 910	614 249
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-	-	51 696	-	51 696
TOTAL DU PASSIF	11 456 614	24 840 055	1 583 961	127 210	38 007 840
Inter-sectoriel	-1 039 334	-998 588	-69 727	-205 417	-2 313 066
TOTAL PASSIF RETRAITE INTER-SECTORIEL	12 495 948	25 838 643	1 653 688	332 627	40 320 906

COMpte DE Résultat

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015				
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Primes émises	2 826 462	1 034 219	580 493	-	4 441 174
Variation des primes non acquises	-1 308 305	-	-193 152	-	-1 501 457
Primes acquises	1 518 157	1 034 219	387 341	-	2 939 717
Produit net bancaire, net du coût du risque	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	11 600	523	2 894	37 384	52 401
Autres produits d'exploitation (nets des charges)	-33 299	-4 450	-17 715	1 049	-54 415
Produits des placements	92 353	319 956	11 181	3 849	427 339
Charges des placements	-7 290	-5 309	-753	-34	-13 386
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises	65 535	73 248	10 748	-	149 531
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	8 938	40 568	-912	854	49 448
Variation des dépréciations sur placements	-7 113	-775	-238	14	-8 112
Produits des placements nets de charges	152 423	427 688	20 026	4 683	604 820
Charges des prestations des contrats	-1 228 774	-1 383 157	-316 206	-	-2 928 137
Produits des cessions en réassurance	-67 814	-418	-29 442	-	-97 674
Charges des cessions en réassurance	47 806	312	28 070	-	76 188
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-20 008	-106	-1 372	-	-21 486
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-
Charges des autres activités	-5 203	-4 186	-1 687	-36 637	-47 713
Frais d'acquisition des contrats	-181 578	-26 093	-20 336	-	-228 007
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-	-	-	-
Frais d'administration	-22 861	-15 814	-24 892	-	-63 567
Autres produits et charges opérationnels courants	-4 979	-907	13	-	-5 873
Résultat opérationnel courant	185 478	27 717	28 066	6 479	247 740
Autres produits et charges opérationnels	-7 153	287	-5 739	-322	-12 927
Résultat opérationnel	178 325	28 004	22 327	6 157	234 813
Charge de financement	-14 887	-2 918	-133	-160	-18 098
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	11 917	2 692	-	-	14 609
Impôts sur les résultats	-65 958	-8 181	-7 297	-788	-82 224
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	109 397	19 597	14 897	5 209	149 100
Intérêts minoritaires	45	440	239	2 034	2 758
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	109 352	19 157	14 658	3 175	146 342
Inter-sectoriel	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE RETRAITÉ INTER-SECTORIEL	109 352	19 157	14 658	3 175	146 342

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

	30 juin 2015						
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Sous total - Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Résultat net - Part du Groupe	109 352	19 157	14 658	3 175	146 342	2 758	149 099
Éléments recyclables en résultat	-41 216	-18 323	-10 446	512	-69 473	-168	-69 641
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-62 859	-323 891	-15 853	781	-401 821	-7 161	-408 982
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
"Comptabilité reflet" brute d'impôts différés	-	295 947	-	-	295 947	6 905	302 852
Impôts	21 642	9 621	5 407	-269	36 401	88	36 489
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-
Éléments non recyclables en résultat	4 469	-3	284	17	4 767	11	4 778
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	6 822	-5	437	26	7 280	17	7 297
Impôts	-2 353	2	-153	-9	-2 514	-6	-2 520
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-36 747	-18 326	-10 163	530	-64 706	-157	-64 863
RÉSULTAT GLOBAL	72 605	831	4 495	3 704	81 636	2 601	84 237
Résultat global - Intérêts minoritaires	45	8	239	2 310	2 601		
RÉSULTAT GLOBAL	72 650	839	4 734	6 014	84 237		

8.2. Au 31 décembre 2014

ACTIF

	31 déc. 2014				
	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
(en milliers d'euros)					
Écarts d'acquisition	-	18 428	-	96 421	114 849
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	75 909	322	10 699	2 390	89 320
Actifs incorporels	75 909	18 750	10 699	98 811	204 169
Immobilier de placement	81 896	506 737	13 674	-	602 307
Immobilier de placement en Unités de Compte	-	-	-	-	-
Placements financiers	6 198 967	21 426 477	1 023 647	2	28 649 093
Placements financiers en Unités de Compte	-	155 895	-	-	155 895
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	2 895	-	-	-	2 895
Placements des activités d'assurance	6 283 758	22 089 109	1 037 321	2	29 410 190
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	204 609	691	10 456	69 640	285 396
Investissements dans les entreprises associées	240 256	114 125	-	-	354 381
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	464 639	677	61 652	-	526 968
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	370 892	681	8 814	1 538	381 925
Frais d'acquisitions reportés	87 513	129 183	584	-	217 280
Participation aux bénéfices différée active	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	-	-	124	187	311
Créances nées des opérations d'assurance	562 650	860	45 824	-	609 334
Créances nées des opérations de réassurance	194 916	66	130	-	195 112
Créances d'impôt exigible	33 500	6 061	3 800	-	43 361
Autres créances	246 175	-70 349	38 057	21 300	235 183
Autres actifs	1 495 646	66 502	97 333	23 025	1 682 506
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	1 411	26 651	-	-	28 062
Trésorerie et équivalents de trésorerie	372 304	898 238	92 413	20 791	1 383 746
TOTAL DE L'ACTIF	9 138 532	23 214 743	1 309 874	212 269	33 875 418
Inter-sectoriel	-1 304 886	-842 004	-93 619	-1 058	-2 241 567
TOTAL DE L'ACTIF RETRAITE INTER-SECTORIEL	10 443 418	24 056 747	1 403 492	213 328	36 116 985

PASSIF

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014				
	Domages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Total
Capital social ou fonds équivalents	234 461	-	12 535	-	246 996
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-	-
Réserve de réévaluation	482 547	115 576	61 122	896	660 141
Autres réserves	895 853	587 841	448 924	-14 171	1 918 447
Résultats cumulés	13 816	-	-1 751	-	12 065
Résultat net consolidé	84 004	38 834	25 052	34 703	182 593
Capitaux propres Groupe	1 710 681	742 251	545 882	21 428	3 020 242
Intérêts minoritaires	4 192	19 983	1 362	53 245	78 782
Capitaux propres totaux	1 714 873	762 234	547 244	74 673	3 099 024
Provisions pour risques et charges	63 387	91 684	7 365	2 362	164 798
Dettes subordonnées	470 346	150 113	-	-	620 459
Dettes de financement	-	-	-	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	129 138	-	6 920	433	136 491
Autres dettes de financement	3 828	3 519	409	-	7 756
Dettes de financement	603 312	153 632	7 329	433	764 706
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</i>	<i>6 430 578</i>	<i>19 184 537</i>	<i>582 892</i>	<i>-</i>	<i>26 198 007</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en UC</i>	<i>-</i>	<i>155 895</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>155 895</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</i>	<i>6 430 578</i>	<i>19 340 432</i>	<i>582 892</i>	<i>-</i>	<i>26 353 902</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire</i>	<i>-</i>	<i>259 365</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>259 365</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers en UC</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</i>	<i>-</i>	<i>259 365</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>259 365</i>
Instrumentés dérivés séparés sur contrats	-	-	-	-	-
Participation aux bénéfices différée passive	-	1 981 250	-	-	1 981 250
Passifs relatifs aux contrats	6 430 578	21 581 047	582 892	-	28 594 517
Ressources des activités du secteurs bancaire	-	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés	318 196	-	10 139	22	328 357
Dettes envers les porteurs de parts d'OPC consolidés	74 725	320 237	2 169	2 761	399 892
Dettes d'exploitation représentées par des titres	-	-	-	-	-
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	194	9 597	2 844	-	12 635
Instrumentés dérivés passifs	5 625	-	-	-	5 625
Dettes nées des opérations d'assurance	29 542	14 059	9 660	-	53 261
Dettes nées des opérations de réassurance	28 709	1 252	43 800	-	73 761
Dettes d'impôts exigibles	2 369	3 709	-	-	6 078
Autres dettes	193 524	43 450	89 792	45 998	372 764
Autres passifs	259 963	72 067	146 096	45 998	524 124
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	9 465 034	22 980 901	1 303 234	126 249	33 875 418
Inter-sectoriel	-978 384	-1 075 846	-100 258	-87 079	-2 241 567
TOTAL PASSIF RETRAITE INTER-SECTORIEL	10 443 418	24 056 747	1 403 492	213 328	36 116 985

8.3. Au 30 juin 2014

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	30 juin 2014				
	Domages	Finance/ Epargne	Santé/ Prévoyance	Autres	Total
Primes émises	2 773 971	976 560	576 656	-	4 327 187
Variation des primes non acquises	-1 264 601	-	-194 952	-	-1 459 553
Primes acquises	1 509 370	976 560	381 704	-	2 867 634
Produit net bancaire, net du coût du risque	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	18 031	349	2 448	6 157	26 985
Autres produits d'exploitation (nets des charges)	-56 193	-2 275	-20 758	-	-79 226
Produits des placements	89 051	311 224	11 468	28 794	440 537
Charges des placements	-6 666	-6 663	-762	-	-14 091
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises	20 547	58 127	9 787	-	88 461
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	7 007	23 816	817	-13	31 627
Variation des dépréciations sur placements	378	1 530	-560	-	1 348
Produits des placements nets de charges	110 317	388 034	20 750	28 781	547 882
Charges des prestations des contrats	-1 372 102	-1 290 583	-302 134	-	-2 964 819
Produits des cessions en réassurance	-81 698	-442	-27 672	-	-109 812
Charges des cessions en réassurance	158 106	206	28 447	-	186 759
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	76 408	-236	775	-	76 947
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-
Charges des autres activités	-13 290	-4 855	-1 188	-1 414	-20 747
Frais d'acquisition des contrats	-144 880	-17 849	-20 792	-	-183 521
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-	-	-	-
Frais d'administration	-28 107	-15 004	-23 400	-	-66 511
Autres produits et charges opérationnels courants	69	-677	-325	-	-933
Résultat opérationnel courant	99 623	33 464	37 080	33 524	203 691
Autres produits et charges opérationnels	-2 449	778	-3 661	-757	-6 089
Résultat opérationnel	97 174	34 242	33 419	32 767	197 602
Charge de financement	-14 765	-4 586	-318	-22	-19 691
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	9 259	2 780	-	3 217	15 256
Impôts sur les résultats	-27 961	-9 302	-12 303	-1 650	-51 216
Résultat sur abandon d'activité après impôt	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	63 707	23 134	20 798	34 312	141 951
Intérêts minoritaires	39	600	223	738	1 600
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	63 668	22 534	20 575	33 574	140 351

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

	30 juin 2014						TOTAL
	Dommages	Finance/ Épargne	Santé/ Prévoyance	Gestion d'actifs	Sous total - Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	
Résultat net	63 668	22 534	20 575	33 574	140 351	1 600	141 951
Éléments recyclables en résultat	136 402	31 615	13 991	43	182 050	-53	181 998
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	207 050	612 426	17 183	65	836 724	14 291	851 015
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
"Comptabilité reflet" brute d'impôts différés	-	-565 383	-	-	-565 383	-13 192	-578 575
Impôts	-70 648	-16 201	-5 812	-22	-92 684	-378	-93 062
Autres éléments	-	774	2 620	-	3 394	-774	2 620
Éléments non recyclables en résultat	-7 297	-182	-381	-36	-7 896	-13	-7 909
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-11 123	-283	-581	-53	-12 040	-20	-12 060
Impôts	3 826	101	200	17	4 144	7	4 151
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	129 105	31 433	13 610	7	174 155	-66	174 089
RESULTAT GLOBAL	192 773	53 967	34 185	33 583	314 506	1 534	316 039
Résultat global - Intérêts minoritaires	39	534	223	738	1 534		
TOTAL	192 812	54 501	34 409	34 320	316 042		

9. Autres informations

9.1. Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	31 déc. 2014
ENGAGEMENTS DONNÉS	913 959	644 230
Engagements liés au périmètre	4 521	5 052
Engagements d'achats de titres	4 521	4 521
Engagement donné sur prêt	-	-
Autres engagements donnés liés au périmètre Groupe	-	531
Engagements liés au financement	349 872	86 239
Garanties à première demande	1 431	-
Garanties de liquidité	-	-
Cautions sur emprunts	381	381
Engagements d'achat d'obligations	85 640	81 310
Engagements de mise en pension de titres	246 738	-
Nantissements	-	-
Autres engagements liés au financement	15 682	4 548
Engagements liés aux activités opérationnelles	559 566	552 939
Garantie sur prix de cessions immobilières	-	2 000
Contre-garanties données	-	-
Engagement donné au SFG (Système Fédéral de Garantie)	3 378	3 378
Engagements sur FCPR	214 038	173 179
Engagements sur financement de travaux	1 807	1 250
Engagements sur fonds immobiliers	37 446	48 717
Autres engagements à caractère financier	259 730	280 770
Autres engagements à caractère immobilier	-	-
Autres engagements	43 167	43 645
ENGAGEMENTS REÇUS	802 585	526 761
Engagements liés au périmètre	4 521	4 521
Engagement de rachat d'actions	4 521	4 521
Engagements liés au financement	305 872	4 362
Clause de retour à meilleure fortune	346	346
Promesse de garantie Coface	4 016	4 016
Autres garanties obtenues	30 806	-
Engagement de mise en pension de titres	23 966	-
Engagement de vente de parts d'OPC	246 738	-
Nantissements de titres pour garanties de prêts	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles :	492 192	517 878
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	427 487	441 774
Couverture de réassurance	-	-
Cautions solidaires	15 750	21 000
Cautions bancaires	-	53
Autres cautions	48 841	50 070
Autres engagements reçus contractuels	114	4 981

9.2. Instruments financiers inscrits au bilan par méthode de gestion

AU 30 JUIN 2015

(en milliers d'euros)

Notes	30 juin 2015							
	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instrument					Total
			Trading	FVO	AFS	Prêts et créances	Coût amorti	
	592 853	672 500	-	-	-	111 811	481 042	592 853
7.2	29 611 033	29 611 033	-	2 036 144	27 420 445	154 444	-	29 611 033
7.3	177 300	177 300	-	177 300	-	-	-	177 300
7.16	6 621	6 621	6 621	-	-	-	-	6 621
	30 387 807	30 467 454	6 621	2 213 444	27 420 445	266 255	481 042	30 387 807
7.4	294 432	306 672	14 387	-	67 825	57 190	155 030	294 432
7.5	360 096	360 096	84	-	13 559	-	346 453	360 096
7.11	3 264 682	3 264 682	394 402	2 058 595	-	-	811 685	3 264 682
	34 307 017	34 398 904	415 494	4 272 039	27 501 829	323 445	1 794 210	34 307 017
	613 628	865 373	-	-	-	-	613 628	613 628
	136 285	136 285	-	-	-	-	136 285	136 285
	2 120 021	2 120 021	-	-	-	-	2 120 021	2 120 021
7.13	2 869 934	3 121 679	-	-	-	-	2 869 934	2 869 934
	327 195	327 195	-	327 195	-	-	-	327 195
	39 790	39 790	-	-	-	-	39 790	39 790
7.16	5 800	5 800	5 800	-	-	-	-	5 800
	3 242 719	3 494 464	5 800	327 195	-	-	2 909 724	3 242 719

Les dettes envers les porteurs de parts OPC consolidés correspondent à la part des minoritaires relative aux OPC entrant dans le périmètre de consolidation. Elles sont comptabilisées à la juste valeur par résultat (placement FVO).

AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

		31 déc. 2014							
		Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instrument					Total
Notes	Trading			FVO	AFS	Prêts et créances	Coût amorti		
	Immobilier de placement	602 307	688 217	-	-	-	116 913	485 394	602 307
7.2	Placements financiers	28 649 093	28 649 093	-	1 911 797	26 592 870	144 426	-	28 649 093
7.3	Placements financiers en UC	155 895	155 895	-	155 895	-	-	-	155 895
7.16	Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	2 895	2 895	2 895	-	-	-	-	2 895
	Placement des activités d'assurance	29 410 190	29 496 100	2 895	2 067 692	26 592 870	261 339	485 394	29 410 190
7.4	Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	285 396	313 126	4 063	-	67 212	55 795	158 326	285 396
7.5	Investissements dans les entreprises associées	354 381	354 381	506	-	15 031	-	338 844	354 381
7.11	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 383 746	1 383 746	196 381	458 378	-	-	728 987	1 383 746
	ACTIFS FINANCIERS	31 433 713	31 547 353	203 845	2 526 070	26 675 113	317 134	1 711 551	31 433 713
	Dettes subordonnées	620 459	726 194	-	-	-	-	620 459	620 459
	Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	136 491	136 491	-	-	-	-	136 491	136 491
	Autres dettes de financement	7 756	7 756	-	-	-	-	7 756	7 756
7.13	Dettes de financement	764 706	870 441	-	-	-	-	764 706	764 706
	Dettes envers les porteurs de parts d'OPC consolidés	399 892	399 892	-	399 892	-	-	-	399 892
	Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	12 635	12 635	-	-	-	-	12 635	12 635
7.16	Instruments dérivés passif	5 625	5 625	5 625	-	-	-	-	5 625
	PASSIFS FINANCIERS	1 182 858	1 288 593	5 625	399 892	-	-	777 341	1 182 858



3. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Macif et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité compris dans le présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris le 27 août 2015,

Le président du conseil d'administration
Alain Montarant

Cette page a été laissée volontairement blanche



4. Rapport des commissaires aux comptes

MACIF

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

2-4 rue de Pied de Fond
79037 NIORT CEDEX 9

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Comptes arrêtés au 30 juin 2015

GROUPE Y AUDIT

53 rue des Marais
CS 18 421
79024 NIORT CEDEX

*Membre de la Compagnie Régionale
de POITIERS*

MAZARS

61 rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE

*Membre de la Compagnie Régionale
de VERSAILLES*

MACIF

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Mesdames, Messieurs les délégués,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société d'assurance mutuelle MACIF, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 -norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.1 de l'annexe qui expose un changement comptable relatif aux frais d'acquisition reportés des entités du secteur dommages.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Niort et à Courbevoie, le 27 août 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GROUPE Y Audit

MAZARS

Christophe MALÉCOT

Pascal PARANT

